

Seitz afrotropical.

6^e Famille: Acraeidae

Il serait peut être mieux de considérer cette section comme une sous-famille des Nymphalides, tel que nous l'avons fait dans les autres parties de cet ouvrage; mais pour ne pas nous trouver en contradiction avec la plupart des travaux déjà faits sur ce groupe, nous nous décidons néanmoins à la traiter ici comme une famille distincte.

Les Acréides ne se distinguent des Nymphalides que par les cellules médianes des deux ailes, qui sont totalement fermées, et par l'aile postérieure, qui au bord abdominal, ne possède ni gouttière ni enfoncement pour recevoir l'abdomen. Les ailes postérieures sont en conséquence plates et élargies au bord., et dessinées et écaillées sur les intervalles 1a à 1c, comme partout ailleurs.

Les ailes antérieures sont très allongées avec bordure courbée ou droite, extrémité arrondie et bord antérieur droit jusqu'au delà du milieu. Le bord antérieur des ailes postérieures est. droit, et le bord extérieur est courbé de façon presque uniforme. Bordure des deux ailes unie ou faiblement ondulée, avec de courtes franges. Abdomen long et grêle, presque cylindrique ou épaissi vers l'extrémité, et plus ou moins aplati vers la base. Antennes de longueur moyenne avec massue très distincte. Palpes avec long article médian et article terminal très court en forme de bouton; ils sont faiblement écaillés et garnis de quelques soies raides. Sur les ailes postérieures une nervure précostale nettement courbée du côté marginal. Comme chez les Nymphalides les pattes antérieures sont atrophiées et sans griffes, avec de rares poils longs chez le mâle, et avec des écailles appliquées chez la femelle; elles sont un peu épaissies à l'extrémité et garnies de courtes épines. Les griffes de l'autre paire de pattes sont bien développées, et en général coudées au milieu en dessous; elles sont presque toujours de grandeur différente chez le mâle et ne se ressemblent d'ailleurs pas.

Les chenilles vivent socialement et sont ornées d'épines ramifiées. Les épines sont disposées d'une manière très bizarre, ce qui permet aussitôt de distinguer les chenilles des Acrées de toutes les chenilles des Nymphalides, qui ne sont connues. Chacun des segments 4 à 11 porte 6 épines de longueur presque égale, placées sur une ligne transversale droite; le 1er segment n'a que deux épines dorsales, le 2e segment ont chacun une épine latérale en dehors des épines dorsales, placée tout à fait au bord antérieur du segment. ou presque dans la membrane entre les segments; chacun des segments 12 et 13 ont 2 épines.

Les chrysalides sont allongées, presque cylindriques, sans être fortement cintrées, ni du côté ventral ni du côté dorsal; les premiers segments abdominaux ont souvent chacun deux petites protubérances en dessus on deux longues épines, courbées à leur extrémité la tête a aussi parfois des appendices auriculaires ou corniformes. Elles sont presque toujours d'un coloris clair avec des dessins noirs très prononcés.

Les Acréides ont un vol lent et nonchalant, et aiment aussi comme papillons à se montrer en société. Elles sécrètent du thorax un liquide jaunâtre d'une odeur désagréable, qui semble les protéger contre la plupart de leurs ennemis. Dans les collections les insectes morts et séchés sont d'ailleurs peu ou ne sont pas du tout attaqués par les insectes destructeurs.

Les Acréides se trouvent partout dans les tropiques, mais elles sont bien plus nombreuses et fréquentes dans la région éthiopienne que dans les autres régions.

Les espèces africaines appartiennent à trois genres, dont le troisième diffère beaucoup des autres.

Aperçu des genres.

A. La nervure discocellulaire supérieure de l'aile antérieure manque ou est très courte; elle est presque perpendiculaire sur le bord antérieur de la cellule médiane. La nervure 6 de l'aile antérieure naît donc de l'extrémité de la cellule ou près d'elle, et se trouve largement séparée de la nervure 5.

La nervure 11 de l'aile antérieure prend naissance de la tige des nervures 7 à 10 derrière la cellule ou rarement de l'extrémité même de la cellule. La cellule médiane de l'aile postérieure est courte, et n'atteint pas le milieu de l'aile Les palpes noirs ou noirâtres ont une ligne longitudinale blanchâtres.

1. *Planema*

La nervure 11 de l'aile antérieure prend naissance devant l'extrémité de la cellule médiane de l'aile postérieure est longue et atteint le milieu de l'aile Les palpes sont jaunâtre clair ou blanchâtres, et seul le court article terminal est noirâtre.

2. *Acraea*

B. La nervure discocellulaire supérieure de l'aile antérieure est très longue et placée très obliquement, lui donnant l'aspect d'une continuation du bord antérieur de la cellule Les nervures 5 et 6 partent du même point (sans doute l'extrémité de la cellule), et la tige des nervures 7 à 10 semblent en conséquence sortir bien avant l'extrémité de la cellule.

3. *Pardopsis*.

1er Genre: Planema Doubleday et Hewitson

Ce genre comprend les Acreïdes africaines les plus grandes, et même les plus grandes de toutes les Acreïdes connues. Par le dessin, les espèces de *Planema* s'accordent de près avec la première espèce du genre suivant. Les points noirs manquent toujours sur l'aile antérieure tandis que les ailes postérieures ont toujours des points basaux bien développés, et généralement aussi des points discaux, au moins dans les intervalles 1b, 1c et 2; cause du peu de longueur de la cellule médiane ces points sont fortement, rapprochés de la base; les points submarginiaux manquent par contre toujours. A la bordure, sur les plis internervuraux, se trouvent de longues stries noires vigoureuses; et sur les deux côtés les taches marginales claires manquent totalement.

Quelques auteurs, qui ne se souciaient que des couleurs et des dessins, ont décrit plusieurs espèces du genre *Acraea* comme des espèces de *Planema*. Mais si l'on classe *Acraea* *alciope*, *jodutta* et d'autres sous *Planema*, il devient complètement impossible de tirer la limite absolue entre *Planema* et *Acraea*, qu'il faudrait alors réunir. Les espèces citées d'*Acraea* concordent en effet si exactement sur tous les points importants de la structure avec les autres Acreïdes, qu'il est impossible de les en séparer au point de vue générique. Mais si l'on tient compte des caractères indiqués dans l'aperçu ci-dessus, on trouvera qu'il existe une bonne différence entre les vraies *Planema* et les *Acraea*, et que cette différence se retrouve aussi dans la formation des chrysalides. Elles ont en effet 2 longues épines dorsales sur le premier segment abdominal.

Le genre *Planema* ne se trouve que dans la région éthiopienne et c'est surtout dans la région ouest-africaine qu'il est bien représenté. Les *Planema* sont des habitants de la forêt, et manquent en conséquence dans les régions des steppes non boisées, comme aussi dans la subrégion madéga-scarienne.

Les rapports mimétiques entre *Planema* et *Pseudacraea* sont très importants, comme nous l'avons déjà fait remarquer p. 193 à 196. Depuis que j'ai étudié les *Pseudacraea*, le Dr. Carpenter a réussi tout récemment à élever *Pseudacraea terra* de l'oeuf d'une femelle de *Pseudacraea obscura*. Il est par ce fait devenu vraisemblable, que les formes les plus voisines de *Pseudacraea eurytus* L. ne forment qu'une espèce, qui aurait pris pour modèle plusieurs espèces tout à différentes de *Planema*, et qui ainsi serait devenue polychrome.

Les sexes se ressemblent plus ou moins. La bande transversale ou la bande subapicale de l'aile antérieure est en général jaune jusqu'à jaune rougeâtre chez le mâle, tandis qu'elle est blanche ou blanchâtre chez la femelle, et plus large que chez le mâle, la bande médiane de l'aile postérieure est également plus large et plus claire chez les femelles que chez les mâles. L'abdomen porte presque les mêmes dessins et le même coloris chez les deux sexes; noirâtre en dessus avec bord postérieur des segments jaune, et avec deux taches claires arrondies sur chaque segment; le dessous presque uniformément jaunâtre. Chez les dernières espèces l'abdomen est cependant plus clair en dessus chez le mâle que chez la femelle, comme chez beaucoup d'Acreïdes.

Les espèces sont étroitement apparentées et ne forment que deux groupes naturels.

Premier groupe.

Au bord antérieur du dessous de l'aile antérieure, dans l'intervalle 12 et tout près de l'aile base, les espèces de ce groupe portent deux taches noires carrées, séparées seulement par la couleur du fond. Une de ces taches se trouve tout près de la base. Les ailes antérieures n'ont en général qu'une bande transversale claire en dessus, qui s'étend du bord antérieur au bord postérieur, où quelques fois elle est seulement indiquée; rarement cette bande transversale est dirigée contre la bordure, et elle est largement séparée de la petite tache indistinctement limitée du bord postérieur. En conséquence quand il existe une tache au bord postérieur, elle est toujours indistinctement limitée dans ce groupe, et ne dépasse pas la nervure 2.

P. vestalis se distingue de toutes les autres espèces par la bande transversale autrement si tranchante sur le dessus de l'aile antérieure, qui est totalement absente, ou seulement distincte et jaune grisâtre clair dans la partie postérieure (sur les intervalles 1a à 2). L'intervalle 1a est presque toujours jaunâtre jusqu'au delà du milieu; les ailes postérieures sont jaune brunâtre clair en dessus, au moins jusqu'au milieu, et brun jaunâtre en dessous à la base seulement, jusqu'à l'extrémité de la cellule. Chez la forme principale *vestalis* Felder (58e) le dessus des ailes antérieures est noirâtre jusqu'à la base, sauf une raie jaune au bord postérieur, et la bande transverse est plus ou moins distincte; les ailes postérieures ont en dessus une bande marginale noire, large de 7 à 9 mm, nettement limitée en dedans, et en dessous une bande transversale blanchâtre, généralement assez distincte, derrière la partie basale. Depuis Sierra Leone jusqu'au Niger. Chez **stavelia** Suffert (59a) la partie basale du dessus de l'aile antérieure, est plus ou moins largement couverte de jaune clair, et l'aire basale jaune du dessus de l'aile postérieure, est indistinctement limitée vers l'extérieur, et envoie des rayons jaunâtres jusqu'à la bordure à peu près; la bande médiane blanchâtre manque sur le dessous de l'aile postérieure, si elle n'est pas indistincte. Depuis Cameroun jusqu'à la Région du Congo.

Les trois espèces suivantes sont très étroitement apparentées et caractérisées par la bande transversale claire de l'aile antérieure, qui couvre partiellement l'extrémité de la cellule médiane, ou vient en contact avec elle, remplissant entièrement la base de l'intervalle 3, au moins chez le mâle. La bande transversale du dessus de l'aile antérieure est très étroite chez le mâle (4 à 7 mm) presque droite, plus ou moins perpendiculaire sur le bord postérieur et colorée de jaune brunâtre jusqu'à jaune rougeâtre; elle est toujours blanche chez la femelle et placée plus obliquement. L'aile postérieure des femelles porte une bande médiane blanche, ou bien le milieu est au moins un peu éclairci; les femelles sont bien plus grandes que les mâles.

P. macaria Fabricius (57f). les taches de la bande transversale des intervalles 1b et 2 de l'aile antérieure, sont profondément échancrées du côté extérieur, ou sont parfois complètement fendues; le dessus des ailes postérieures est brun foncé jusqu'à noirâtre à la base jusqu'à l'extrémité de la cellule, et porte ensuite une bande médiane jaunâtre clair distincte (mâle), ou blanche (femelle). Le dessus des ailes antérieures dans la partie basale jusqu'à la bande transversale est presque noir chez le mâle; la bande transversale, jaune foncée, large d'environ 7 mm est en conséquence nettement limitée du côté basal; elle forme une tache irrégulière à l'extrémité de la cellule, renfermant en général une tache arrondie de la couleur du fond. La bande transversale blanche de l'aile antérieure, remplit entièrement la base de l'intervalle 3 chez la femelle, et forme encore parfois 1 à 2 taches dans la cellule; se distingue le mieux de l'espèce par la bande médiane blanche de l'aile postérieure délimitée très nettement et en ligne droite du côté de l'aire basale foncée. Sierra-Leone.

P. macarioides diffère dans les deux sexes de *macaria* par le dessus de l'aile postérieure qui est d'un jaune brunâtre sale jusqu'au delà du milieu, sans délimitation nette entre la partie basale, une peu plus foncée, et la bande médiane. La bande transversale de l'aile antérieure, est un peu plus claire et plus étroite chez le mâle que chez le mâle de *macaria* **macarioides** Aurivillius (= **rabuma** Suffert.) 57 f, 58e et 58f, (comme femelle d'*umbra*) est plus grande, et la partie basale de l'aile antérieure, du mâle est noirâtre, au moins dans la cellule médiane; la partie marginale foncée du dessus de l'aile postérieure est plus large et plus nettement délimitée. Cameroun - **hewitsoni** Aurivillius est plus petite, et le mâle diffère par la base du dessus de l'aile antérieure, qui est marron clair jusqu'à la bande transversale. La bande transversale se trouve tout à fait à la limite de la couleur brune, ou est séparée d'elle par des taches noirâtres, les femelles de cette forme me sont inconnues. Pays des Achanti.

P. alcinoe diffère des deux espèces précédentes par les taches 1b et 2 de la bande transversale de l'aile antérieure, qui du côté extérieure sont arrondies ou coupées transversalement; elles ont rarement une étroite fente linéaire chez la femelle; la bande transversale de l'aile antérieure couvre la pointe la plus extrême de l'angle postérieur de la cellule, et généralement aussi la base de l'intervalle 3 chez la femelle; chez le mâle les aires 1a et 1b du dessus de l'aile antérieure, sont jaune brunâtre dans la partie basale, et cette couleur passe sans transition dans la bande transversale. La bande médiane de l'aile postérieure de la femelle est blanche et nettement délimitée. **alcinoe** Felder. (57f) (= **godmanni** Butler). La bande marginale foncée du dessus de l'aile postérieure est plus étroite, large d'environ 6 mm et moins nettement délimitée vers l'intérieur; la cellule médiane de l'aile antérieure du mâle est entièrement ou pour la plupart brun jaunâtre. De Sierra-Leone à la Côte de l'Or. - **Camerunica** Aurivillius (= **salvini** Butler) (58e, f.). Les dessus de l'aile postérieure des deux sexes avec une bande marginale foncée, large de 9 à 11 mm, et plus fortement limitée vers l'intérieur La cellule médiane du dessus de l'aile antérieure est tout à fait noire, ou pour la plupart. Chenille d'un rouge foncé uniforme, avec tête et épines noires. Chrysalide d'un ton clair avec des dessins noirs, et sur chacun des segments 2 à 5 du dessus de l'abdomen une paire de très longues épines noires, élançées, rouge-jaunâtre à la base, et en forme de crochet à l'extrémité; celles du deuxième segment sont plus longues que les autres, et dirigées en avant, tandis que celles du cinquième segment sont les plus courtes; la tête porte deux cornes divergentes. Sjostedt a élevé cette forme en nombre au Cameroun, ayant ainsi fixé, au moins cette fois, l'appartenance entre les sexes; les différences entre les exemplaires sont tout à fait insignifiantes. Du Niger à régions méridionales du Congo.

P. umbra Drury (58f désigné comme mâle, mais étant sûrement une femelle) est une espèce non encore bien connue, qui se rapproche étroitement des précédentes. Elle fut décrite par Drury d'après une femelle de Sierra-Leone, chez qui la partie basale de l'aile antérieure est brun jaunâtre foncé et la bande transversale totalement absente: même l'aile postérieure est jaune brunâtre foncé jusque par dessus le milieu, avec les points noirs habituels à la base. La femelle, qui est figurée ici comme "mâle" se trouve donc assez exactement d'accord avec la figure et la description de Drury. Une autre forme femelle = **fasciata** n. ab., qui se trouve au Cameroun, diffère par la base des deux ailes, d'un brun de fumée encore plus foncé, et par l'aile antérieure, qui porte une bande transversale blanche très étroite est presque dissoute en taches; cette bande transversale ne se voit en dessus que dans les intervalles 2 à 6, n'a que 2 mm de largeur, forme dans chacun des intervalles 2 et 3 deux taches triangulaires libres ou presque libres, et se trouve si loin derrière l'extrémité de la cellule, que la base des intervalles 3 à 6 est largement noire; par ceci la femelle diffère donc complètement de toutes les espèces précédentes. Un individu de cette forme fut élevé par le Professeur Sjostedt de la chrysalide; la chenille était tout à fait rouge clair, tirant un peu sur le violet, et avec des épines noires; la chrysalide est blanchâtre avec dessins noirs, et armée au dos de l'arrière corps (sur les segments 3 à 5) de trois paires de longues épines épaisses, courbées à l'extrémité en forme de crochet; elles sont rouge jaunâtre à base et les deux dernière sont plus longues que les autres, la tête est ornée de deux longues cornes divergentes, armées du côté extérieure, d'une petite dent. - Considérée comme mâle d'*umbra* est généralement une forme, qui ressemble beaucoup à *P. alcinoe*, mais qui en diffère par la taille bien plus grande, la bande transversale plus étroite ou plus indistincte de l'aile antérieure, et par la bande marginale, plus étroite du dessus de l'aile postérieure comme la bande transversale de l'aile antérieure est en contact avec l'extrémité de la cellule médiane, remplit la base de l'intervalle 3 et porte des taches non divisées sur les intervalles 1b et 2, il semble peu vraisemblable, que ce mâle appartienne à une femelle qui diffère par tous ces signes distinctif.

Toutes les espèces suivantes ont une bande transversale sur l'aile antérieure, située derrière l'extrémité de la cellule et laissant libre chez les deux sexes la base de l'intervalle 3. Rarement la bande transversale se trouve en contact avec la cellule et remplit totalement, ou presque totalement, la base de l'intervalle 3; mais dans ce cas la bande est très large et atteint la bordure ou l'angle anal, contrairement à toutes les espèces citée précédemment.

a. La partie basale du dessous de l'aile postérieure varie de rouge à rouge-brun noirâtre, est bien plus foncée que la bande médiane claire et limitée nettement et presque en ligne droite, par celle-ci. Les points discaux se trouvent au bord extérieure de la partie basale.

P. montana Butler (58d) mâle: Dessus des ailes antérieures noirâtre avec une étroite bande transversale jaune-orange, large d'environ 5 à 6 mm, échancrée sur le côté intérieur et particulièrement dans

l'intervalle 3, atteignant la nervure 2 et accompagnée d'une tache généralement libre de l'intervalle 1b; la base du dessus de l'aile postérieure varie de noir à brun noirâtre; dessus de l'aile postérieure avec large bande médiane jaune orange et bande marginale noirâtre, large d'environ 6 mm et nettement délimitée; le dessous diffère seulement par la couleur du fond plus pâle, et par la partie basale rouge brun et nettement délimitée de l'aile postérieure. La femelle est plus grande avec bande transversale blanche, large de 8 à 10 mm, sur l'aile antérieure, qui à l'égal du mâle est profondément échancrée sur le côté intérieur, dans l'intervalle 3 ainsi qu'à la nervure 2, et avec bande médiane blanche, large de 14 à 15 mm, sur l'aile postérieure; la bande marginale de l'aile postérieure est nettement limitée comme chez le mâle, avec des stries noires épaisses sur les plis internervuraux. Pays de Nyassa jusqu'à l'Afrique orientale britannique - ab. femelle **meruana** Rogenhoffer. Bande transversale de l'aile postérieure d'une teinte jaunâtre nuagée. Mont Meru. - ab. **nicega** Suffert. Différence: la bande transversale de l'aile antérieure n'atteint que 2,5 à 3 mm de largeur chez le mâle, et la bande médiane de l'aile postérieure est jaune clair au lieu blanche chez la femelle. Pays de Nyassa

P. aganice Hewitson (58d) est très proche de l'espèce précédente, mais avec une bande transversale plus étroite de l'aile antérieure, et surtout avec une bande médiane bien plus étroite de l'aile postérieure. Elles sont jaune blanchâtre ou blanches chez le mâle, et blanches chez la femelle; la bande transversale de l'aile antérieure du mâle est souvent transformée en taches, et la tache de l'intervalle 1b, très petite ou manquante; sur des individus propres la couleur du fond est presque noire, et la bande marginale de l'aile postérieure nettement délimitée chez les deux sexes, est large de 9 à 11 mm; la base du dessus de l'aile postérieure est presque noire et brun foncé en dessous; les sexes diffèrent donc très peu entre eux. Chenille vert blanchâtre avec de longues épines jaunâtre, tête brun jaunâtre et des points bleus au dos et sur les côtés. chrysalide vert blanchâtre avec 4 paires de longues épines dorsales rouge clair. comme chez *camerunica*, et avec de petites cornes divergentes sur la tête. Cette espèce est la seule *Planema* habitant l'Afrique du Sud, et se trouve répartie depuis le Pays des Cafres jusqu'à Zambési; remplacée dans l'Afrique orientale par *P. montana*, qui probablement n'est qu'une race de celle-ci.

P. scalivittata Butler (58d) ressemble beaucoup à *aganice* et ne diffère que par l'étroite bande transversale blanche de l'aile antérieure, qui est divisée en deux parties, largement séparées; une des parties se trouve au milieu du bord antérieur, et se compose de 5 petites taches des intervalles 4 à 6, 10 et 11; l'autre se compose seulement de 2 taches sur les intervalles 2 et 3, placées perpendiculairement sur le bord postérieur et séparées de la bordure de 2 à 4 mm à la nervure 4. Les deux parties de la bande transversale sont en conséquence éloignées l'une de l'autre de 3 mm. Environ Pays de Nyassa.

P. leopoldina Aurivillius (59c) concorde avec les trois dernières espèces nommées par la bande transversale de l'aile antérieure du mâle, qui n'atteint pas le bord postérieur, et diffère par la largeur de 6 à 7 mm de cette bande, qui est tout à fait continue, et qui atteint la bordure aux nervures 2 et 3; la bande transversale est jaune-orange clair, et les taches des intervalles 2 et 3 sont largement coniques, un peu échancrées à l'extérieur et arrondies du côté basal; le fond du dessus est noirâtre, et les ailes postérieures portent une bande médiane large au milieu d'environ 10 mm rectiligne à l'intérieur et un peu arquée et arrondie à l'extérieur; étant jaune blanchâtre en dessus et blanchâtre en dessous la bande marginale foncée est large dessus d'environ 7 mm et nettement délimitée. La femelle ne m'est pas connue. Régions du Congo jusqu'à Léopoldville.

P. macrosticha Baker m'est inconnue; grâce à une communication aimable du Dr. Jordan, elle doit ressembler à *P. leopoldina*. Voici la description originale: Mâle: les deux ailes brun noirâtre, fauve jaunâtre; aile antérieure avec la partie basale jusqu'à l'extrémité de la cellule noire, et une tache noire dans l'angle formé par les nervures 3 et 4; une large bande transversale fauve jaunâtre à la nervure 3, depuis le bord antérieur jusqu'à la bordure, et ensuite jusqu'à la nervure 1. Extrémité de l'aile brun noirâtre jusque derrière la nervure 3. Aile postérieure roussâtre à la base, mais non jusqu'à l'extrémité de la cellule; une large bande médiane brun jaunâtre clair, qui atteint l'angle anal, et qui aux plis est traversée par les nervures et les stries noires; bande marginale largement brun noirâtre à l'extrémité de l'aile, devenant plus étroite vers l'angle anal. Aile postérieure rougeâtre en dessous, avec 2 à 3 points basaux, 4 points au milieu dans une ligne transversale et en outre une rangée irrégulièrement courbée de 8 points, dont ceux des intervalles 5 et 6 se trouvent davantage du côté marginal. La bande médiane est blanchâtre, et n'atteint pas la moitié de la largeur de la bande médiane jaune du dessus; la partie marginale est très largement gris brunâtre. Envergure 80 mm. région du Congo: Makala.

P. quadricolor se reconnaît facilement à la moitié basale du dessus de l'aile antérieure, qui est marron vif et séparée de la bande transversale jaune-orange vif par une ligne brisée irrégulière de la couleur du fond noir. La bande transversale atteint le bord postérieur, ou au moins la nervure 1 et la bordure à la nervure 2. Sur les ailes postérieures une bande médiane blanche ou jaune clair, nettement délimitée et étroite (4 à 6 mm). L'extrémité de l'aile antérieure et la bande marginale de l'aile postérieure large de 8 à 10 mm, sont presque d'un blanc pur. - **quadricolor** Rogenhöfer (58c). La bande transversale jaune-orange de l'aile antérieure est large d'environ 4 mm sur l'intervalle 3 laissant libre une importante partie de la base de l'intervalle 3. La bande médiane de l'aile postérieure est blanche chez les deux sexes. Afrique orientale allemande - **leptis** Jordan (59d). La bande transversale de l'aile antérieure n'a que 2 à 3 mm sur l'intervalle 3; est indistincte ou dissoute en taches en arrière; bande médiane de l'aile postérieure blanche. Afrique orientale britannique: Nairobi - **latifasciata** Sharpe (58d). La bande transversale de l'aile antérieure atteint 6 à 8 mm sur l'intervalle 3 ne laissant libre qu'une très petite partie de la base de l'intervalle 3. La délimitation noire intérieure de la bande transversale est très étroite, et la bande médiane du dessus de l'aile est jaune clair chez le mâle et blanche chez la femelle. Ruvenzori et Ouganda jusqu'au Mont Elgon - **itumbana** Jordan. La bande transversale de l'aile antérieure est encore plus large que chez latifasciata; large d'environ 9 mm chez le mâle; la bande médiane de l'aile postérieure est blanche. Afrique orientale allemande: Itumba.

P. adrasta Weymer (= **haydni** Suffert) (57f). Le dessus des ailes est noirâtre avec une bande transversale de l'aile antérieure, large d'environ 10 mm, qui est jaune d'ocre clair chez le mâle et blanche chez la femelle, coupée presque en ligne droite sur le côté intérieur depuis le bord antérieur jusqu'à la nervure 2, et finissant parfois à la nervure 2. Le côté extérieur est échancré sur les intervalles 2 et 3, et elle atteint la bordure aux nervures 2 et 3. l'aile postérieure porte une très large bande médiane (12 à 13 mm) qui est nettement délimitée, et atteint à l'intérieur le commencement des nervures 2 et 5; elle est jaune clair en dessus chez le mâle et blanche sur les deux côtés chez la femelle; la bande marginale foncée est large d'environ 6 mm et nettement délimitée; les stries foncées des plis n'entrent que très peu dans la bande. L'espèce est un peu plus petite que les suivantes, et surtout distinguée par les ailes antérieures largement arrondies, et par la petite partie basale de l'aile postérieure, qui est brun noirâtre en dessus et rouge brun à rougeâtre en dessous. Afrique orientale allemande; Dar-es-salaam jusqu'à Usambara. - **pancalis** Jordan a la bande transversale de l'aile antérieure et la bande médiane de l'aile postérieure encore plus larges, et cette dernière est continue jusqu'au bord postérieur. Tanganijka.

P. formosa Butler (59b) est une espèce peu connue qui ressemble aux espèces suivantes; elle diffère d'elles par la bande transversale de l'aile antérieure, qui est rétrécie vers le bord antérieur, avec un côté extérieur anguleux à la nervure 4, et par la bande médiane blanche de l'aile postérieure qui est plus étroite; la bande transversale de l'aile antérieure est jaune-orange chez le mâle et blanche chez la femelle. Du Cameroun au Congo.

P. poggei Dewitz. (58d). Les sexes ont les mêmes dessins et le même coloris; la couleur du fond du dessus est presque noire, la bande transversale de l'aile antérieure est jaune-orange clair, large de 10 à 15 mm plus ou moins arquée du côté extérieur, et coupée obliquement du côté basal, de façon que la limite intérieure de la bande est presque verticale sur le bord antérieur; la tache de l'intervalle 2 est coupée obliquement et atteint presque la base de la nervure 3; dans la base de l'intervalle 3 se trouve une petite tache noire arrondie: la bande transversale atteint le bord postérieur et généralement aussi la bordure dans les intervalles 1 à 2; la bande médiane de l'aile postérieure est blanche, nettement délimitée et large de 8 à 10 mm; la bande marginale noire nettement prononcée, est alors large de 6 à 10 mm; l'aire basale du dessous de l'aile postérieure est rouge brun intense. Angola jusqu'au lac Kivu - **nelsoni** Grose-Smith ne diffère que par la bande transversale de l'aile antérieure, qui en arrière (sur les intervalles 1a et 1b) est rétrécie et irrégulièrement échancrée. Régions du Congo à l'Ouganda.

P. macarista E. Sharpe (59b, d). Le mâle ressemble au mâle de poggei. Diffère par la bande transversale de l'aile antérieure, ayant presque la même largeur partout, mais étant plus étroite et dirigée plus perpendiculairement contre le bord intérieur; elle n'atteint pas la bordure, et la couleur du fond noire de l'extrémité de l'aile se continue en conséquence jusqu'à l'angle anal; la bande médiane blanche de l'aile postérieure est plus large que chez le mâle de poggei, et la bande marginale foncée proportionnellement plus étroite. La bande transversale de l'aile antérieure, est blanche chez la femelle, et finit à la nervure 2; du côté basal les taches sur l'intervalle 2 et 3 sont coupées obliquement et presque droit. Du Cameroun à la région du Congo et Ouganda - ab. **plagioscia** Baker diffère par la bande transversale de l'aile antérieure, qui est profondément échancrée vers l'extérieur. Congo: Beni-

Mawambe. - ab. mâle **latefasciata** Suffert (59c) a une bande transversale un peu plus large sur l'aile antérieure, remplissant tout à fait la base de l'intervalle 3. Cameroun. - ab. mâle **maforsa** Suffert a une bande médiane jaune brunâtre sur le dessus de l'aile postérieure qui n'est blanche qu'au bord intérieur dans l'intervalle 1a. Régions du Congo: Mukenge. - ab. mâle **vendita** Grundberg. La bande médiane du dessus de l'aile postérieure est plus étroite, large de seulement 5 mm dans l'intervalle 2, et jaune au bord antérieur jusqu'à la nervure 5. Iles Sesse.

P. obliqua sp. nov. Mâle. Dessus de l'aile noirâtre; aile antérieure avec une bande transversale jaune-orange clair, qui commence un peu en dehors du milieu du bord antérieur, large partout d'environ 7 mm. et atteignant le bord postérieur à l'angle anal; elle est arrondie du côté intérieur sur les intervalles 4 à 6, et vient en contact avec l'extrémité postérieure de la cellule; est ensuite oblique du côté basal, et coupée presque en ligne droite sur les intervalles 3 et 2, atteignant ainsi la nervure 2 hors de son milieu; pour cette raison plus que la moitié basale de l'intervalle 2 est noir, et l'intervalle 3 a une grande tache triangulaire noire à la base; la tache jaune-orange de l'intervalle 2 atteint la bordure et sa longueur est d'environ 8 mm; dans 1a et 1b la bande est plus prononcée du côté basal que dans l'intervalle 2. Des deux côtés les ailes postérieures portent une bande médiane blanche nette et rectiligne à l'intervalle, moins nette à l'extérieur, et large d'environ 4 mm au bord antérieur et de 6 mm au bord intérieur; aire basale noire en dessus, rouge-brun en dessous. La femelle m'est inconnue. L'espèce est très voisine de *poggei*, *formosa* et de *macarista*; mais si la forme de la bande transversale de l'aile antérieure est constante chez ces formes, comme on l'admet en général, le mâle décrit ci-dessus doit être une espèce individuelle, qu'on peut aussitôt reconnaître à la disposition et à la forme de la bande transversale de l'aile antérieure sur les intervalles 2 et 3. Fongo-Tunga.

P. entalis Jordan a été décrit d'après un unique mâle, et semble être plus petite que *poggei* et *pseudeuryta*. Bordure de l'aile antérieure plus échancrée; la bande transversale étirée davantage du côté marginal à la nervure 4 presque comme chez *pseudeuryta*, et avec trois fortes échancrures du côté extérieur, entre les nervures 1 et 4 comme chez *pseudeuryta*; la bande transversale est aussi large au bord postérieur qu'au bord antérieur et courbée du côté intérieur comme chez *poggei*. Bande médiane du dessus d'un blanc sale, brunâtre, non teintée de jaune, et passant graduellement à l'extérieur dans la bande marginale noire; aire basale du dessous de l'aile postérieure comme chez *poggei*; la bande médiane du dessous de l'aile postérieure est blanche. Angola.

P. pseudeuryta Godman et Salvin (= **dewitzi** Staudinger.) (58c). Cette espèce a été l'objet d'une regrettable confusion. Dans la description de leur espèce Godman et Salvin disent expressément, que l'exemplaire du Dr. Staudinger avait été désigné comme étant une *pseudeuryta* n. sp. Dans "Iris" (T. 9 p. 210) Staudinger écrit cependant, qu'il avait reçu *Acraea excisa* Butler en assez bon nombre des régions du Cameroun et du Gabon et l'avait envoyée comme *Acraea pseudeuryta* in litt. Voilà pourquoi j'ai considéré *P. excisa* et *pseudeuryta* comme la même espèces dans mon ouvrage "Rhopalocera Aethiopica". Mais maintenant le Dr. Jordan, qui a bien étudié le type de *pseudeuryta*, a prouvé que *pseudeuryta* Godman et Salvin est identique à *dewitzi* Staudinger et non à *excisa*. Staudinger a donc autrefois dû confondre *dewitzi* et *excisa*. Les mâles se ressemblent en effet beaucoup en dessus, comme on peut le voir sur les figures (58c), mais ils sont faciles à distinguer par la partie basale de l'aile postérieure, qui est brun foncé en dessous chez *pseudeuryta*, et limitée en dehors par une bande médiane blanchâtre, tandis que tout le dessous d'*excisa* est presque uniformément jaune brunâtre clair comme couleur de fond, et se trouve privé de la bande médiane - Mâle: Le dessus de l'aile antérieure, brun noirâtre avec bande transversale jaune-orange d'égale largeur, atteignant le bord postérieur, mais à peine la bordure et se trouvant échancrée du côté intérieur, sur les intervalles 1b et 3, par la couleur foncée du fond; les taches des intervalles 1b à 3 sont échancrées triangulairement du côté marginal. Les ailes postérieures sont jaune brunâtre en dessus avec étroite bande marginale noirâtre, large de 3 à 4 mm et indistinctement limitée; l'aire basale est plus ou moins rembrunie; le dessous de l'aile postérieure a une aire basale brun foncé et une bande médiane blanchâtre, large de 5 à 7 mm, qui devient graduellement plus étroite vers le bord antérieur. Les dessous de l'aile antérieure diffèrent seulement du dessus par la bande transversale plus claire et plus mate. La femelle m'est inconnue. Régions du Congo et Angola. - **angulata** Suffert (59b). D'après la description elle ne semble différer de *pseudeuryta* que par la bande marginale, plus étroite à l'angle anal, et par la bande médiane blanchâtre au milieu. Du dessus de l'aile postérieure elle appartient peut-être mieux à *macarista*. Régions méridionales du Congo à Mukenge.

P. indentata Butler (59e) ressemble à *P. excisa*. Mâle: bande transversale de l'aile antérieure, plus étroite que chez le mâle d'*excisa*; ailes postérieures ressemblent en dessus à celles de *macaria*, mais plus claires et avec bande médiane plus large, de jaunâtre clair à brun clair. Femelle: bande transversale de l'aile antérieure, blanche; bande médiane de l'aile postérieure blanche ou faiblement jaunâtre, plus étroite que chez la femelle d'*excisa*, mais distincte en dessous et assez nettement limitée du côté basal, et plus étroite que la bordure foncée. Cameroun à Angola.

b. Dessous de l'aile postérieure à peine ou pas plus foncé à la base qu'au milieu, et en tout cas sans aire basale nettement délimitée, et sans bande médiane claire. A l'aide de ce signe distinctif et de la couleur du fond d'un jaune brunâtre à blanchâtre uniforme, ou presque uniforme, du dessous de l'aile postérieure les espèces de cette section peuvent facilement être distinguées de celles de la section a.

P. excisa Butler (58c). Mâle. Les différences entre cette espèce et *pseudeuryta* ont déjà été indiquées ci-dessus. La bande transversale jaune orange de l'aile antérieure, est presque de largeur égale (8 à 10 mm), et séparée partout de la bordure; elle est allongée au bord postérieur du côté basal et accompagnée en général du côté intérieur d'écaillés jaunes de chaque côté de la nervure 2. En dessus. Les ailes postérieures jusqu'à tout près de la base, sont jaune brunâtre avec des points noirs libres dans la partie basale, des nervures noires, bande marginale noire, large d'environ 3 mm. nettement délimitée, et dans la moitié marginale des stries épaisses noires sur les plis internervuraux. Les dessous des ailes antérieures est comme le dessus, mais d'un ton un peu plus clair. En dessous. Les ailes postérieures sont brun jaunâtre jusqu'à la bordure, et un peu plus foncées et plus rougeâtres à la base; les points basaux sont très marqués; les nervures et les stries internervurales sont noires comme en dessus. La femelle est beaucoup plus grande, avec une bande transversale blanche sur l'aile antérieure interrompue dans l'intervalle 1b, et avec le fond du dessus de l'aile postérieure d'un blanc jaunâtre; la bande marginale foncée du dessus de l'aile postérieure est un peu plus large et moins nettement limitée; le dessous de l'aile postérieure est brun de fumée clair, un peu plus foncée à la bordure, et un peu plus jaunâtre à la base. Cameroun jusqu'à la région du Congo.

P. elongata Butler (58b, c) est une espèce facile à reconnaître, ayant presque le même dessin chez les deux sexes. Chez le mâle la couleur du fond du dessus est noirâtre foncé, avec une bande transversale jaune brunâtre, large seulement d'environ 4 mm. qui atteint le bord postérieur, et qui est très peu courbée; les taches sont assez profondément fendues sur le côté extérieur. Les ailes postérieures sont brun noirâtre foncé dans la partie basale, presque jusqu'au milieu, ayant ensuite une bande transversale rouge-brun, rétrécie à l'avant et large à la nervure 2 d'environ 10 mm, et qui traverse entièrement les nervures noires et les stries entre les nervures. La bande marginale noire et nettement limitée, n'étant large que de 2 mm à l'extrémité de l'aile et disparaissant graduellement à l'arrière; le dessous de l'aile postérieure est uniformément brun de fumée, et ici aussi les stries noires atteignent presque la cellule médiane. La femelle diffère par la bande transversale de l'aile antérieure, qui est un peu plus large et beaucoup plus claire. Cameroun jusqu'au Congo.

P. consanguinea diffère des espèces précédentes par le dessus des ailes antérieures, qui est plus ou moins clair dans la partie basale, par la bande transversale claire, qui est plus oblique, rétrécie on indistinctement derrière la nervure 2 séparée de la partie basale claire par une bande transversale foncée de la couleur du fond, et par le dessus des ailes postérieures qui n'est pas rembruni à la base. Les stries noires de l'aile postérieure sont longues et atteignent au moins le milieu. La bande marginale du dessus de l'aile postérieure est nettement limitée, et de la même forme a peu près que chez *elongata*. - **consanguinea** Aurivillius (58b). Le dessus de l'aile antérieure couleur marron dans la partie basale jusqu'à la nervure 3, et avec ou sans le trait longitudinal noir dans la cellule; la bande transversale et le dessus de l'aile postérieure sont brun jaunâtre; le dessous de l'aile postérieure gris jaunâtre et plus ou moins rouge-brun à la base. La femelle est plus grande et plus claire, et la bande transversale jaune claire de l'aile antérieure est plus large. Du Niger au Congo - **ab. intermedia** Aurivillius diffère par la cellule médiane de l'aile antérieure, qui est entièrement noire. Régions du Congo - **sartina** Jordan semble être la race du NO. La femelle est seule connue jusqu'à présent; elle diffère de la femelle de la forme principale par le bande transversale de l'aile antérieure qui est aussi foncée que chez le mâle, et s'étend plus près de la base; la bande marginale de l'aile postérieure est plus large, et la couleur du fond plus claire; en dessous la base est d'un brun plus foncé et la couleur du fond plus claire. Côte de l'Or. - Chez **albicolor** Karsch; (= **arenaria** E. Sharpe) 57e, 58b. La bande transversale de l'aile antérieure est blanche, et les parties du dessus, qui sont rouge brun ou brun jaunâtre chez la forme principale, sont

couleur de sable jaune sale (mâle) ou blanches (femelle); en dessous Les ailes postérieures varient de gris clair à blanc jusqu'à la base. Ouganda.

P. epiprotea Butler (58b) se distingue par la place de la bande transversale de l'aile antérieure, loin derrière l'extrémité de la cellule, et ressemblant plutôt à une bande subapicale qu'à une bande médiane, elle est droite, dirigée contre le bord postérieur, et limitée en arrière de la nervure 3 jaune de fumée et large de 4 mm chez le mâle, blanche et large de 7 mm chez la femelle; la partie basale de l'aile antérieure du mâle est brun de fumée jusqu'à la nervure 3 et brun noirâtre chez la femelle avec une petite tache blanche au bord postérieur, qui n'atteint que le plis de l'intervalle 1b, tout en continuant sur l'aile postérieure jusqu'à la nervure 2 ou 3, comme une bande médiane indistinctement. Dessus des ailes postérieures du mâle brun de fumée, un peu plus foncé vers la bordure. Dessous des ailes postérieures fuligineux jusqu'à la base chez les deux sexes. Du Niger au Congo.

Deuxième groupe.

A la base du bord antérieur, sur l'intervalle 12 du dessous de l'aile antérieure, une petite tache carrée blanche, limitée des deux côtés de noir, et en dessus une grande tache claire, bien délimitée au bord postérieur qui atteint la nervure 3, mais non la base. Aile antérieure porte en outre une bande subapicale obliquement placée, située presque au milieu entre l'extrémité de l'aile, dirigée contre le milieu du bord postérieur et composée de 5 à 6 taches sur les intervalles 3 à 6 (9) et 10. Les espèces de ce groupe se distinguent aussitôt par le dessin de toutes les espèces précédentes.

P. schubotzi Grünberg. Mâle. Même corps que *P. tellus*; dessus des ailes antérieures noir, bande subapicale de l'intervalle 5 large de 5 mm, et blanche avec teinte jaunâtre; tache du bord postérieur, comme chez *tellus*, d'un jaune d'ocre vif, large à la nervure 2 de 11 mm et au bord postérieur de 16,5 mm; aile postérieure d'un jaune d'ocre vif, bande marginale noire très étroite, large à l'extrémité de seulement 2 à 3 mm, et atteignant à peine la nervure 3; les taches basales noires du dessous sont faiblement translucides, les nervures et les stries intermédiaires noires sont étroites. Dessous de l'aile antérieure noir, bande supapicale blanche, extrémité et bordure saupoudrées d'écailles jaune d'ocre, jusqu'un peu avant l'angle postérieur; dessous de l'aile postérieure sans bande marginale et d'une couleur de fond jaune d'ocre uniforme. Bande subapicale et tache du bord antérieur de l'aile antérieure de la femelle d'un blanc pur des deux côtés; la bande supapicale est large de 8 mm dans l'intervalle 5, et la tache du bord postérieur n'est pas élargie en arrière, est large de 11,5 mm à la nervure 2 et au bord postérieur, et bordée au bord postérieur d'un jaune d'ocre faible de chaque côté; aile postérieure comme chez le mâle, mais la bande marginale est plus large (3,5 mm à l'extrémité) et atteint la nervure 2; le dessous est presque pareil à celui du mâle. Intérieur de la région du Congo.

P. tellus Aurivillius (58a). Tache du bord postérieur de l'aile antérieure large, très élargie en arrière, large de 13 mm à peu près au bord postérieur, couvrant bien plus que la moitié du bord postérieur, et remplissant complètement la partie intérieure de l'intervalle 2; la bande marginale noire du dessus de l'aile postérieure est large de 4 mm environ à l'extrémité de l'aile, se rétrécit graduellement vers l'arrière et atteint l'angle anal; la bande subapicale de l'aile antérieure n'est pas fortement marquée sur le côté extérieur à la nervure 4. La couleur du fond de l'aile postérieure et de la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, est jaune-orange chez la forme principale, et la bande subapicale de l'aile antérieure d'un jaune un peu plus clair, large sur l'intervalle 5 de 5 mm chez le mâle et de 7 mm chez la femelle; femelles avec dessins blancs sont rares. La cellule médiane de l'aile antérieure du mâle est souvent plus ou moins remplie de jaune-orange sur les deux côtés. Cameroun au Congo. - ab. mâle **lustella** Suffert diffère par la bande subapicale de l'aile antérieure, qui est réunie à la tache du bord postérieur - **eumelis** Jordan (= **platyxantha** Jordan) (59a) est une race orientale, chez qui la bande subapicale de l'aile antérieure, est un peu plus large et la tache du bord postérieur plus petite; la bande marginale de l'aile postérieure est plus étroite, et les parties jaune-orange plus claires que chez la forme principale. Toro et Ouganda.

P. epitellus Staudinger se trouve à plusieurs points de vue placée entre *tellus* et *epaea*, tout en étant plus voisine de cette dernière. La bande subapicale brune de l'aile antérieure est formée comme chez *epaea*, la tache de l'intervalle 3 est plus près de la bordure et presque tout à fait libre; la tache du bord postérieur est encore un peu plus grande et plus large que celle de *tellus*; la bande marginale noire du dessus de l'aile postérieure est d'égale largeur et atteint le bord abdominal; le dessous de l'aile postérieure n'est pas jaune brunâtre, mais d'un gris brunâtre sale, avec une étroite ligne marginale

blanchâtre devant les franges, qui manque totalement chez les espèces voisines. Afrique orientale allemande

P. epaea se distingue par la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, qui est étroite et presque d'égale largeur à peine ou pas plus large au bord postérieur que la moitié du bord postérieur, ne remplissant pas la base de l'intervalle 2 ainsi que pas la bande marginale noire du dessus de l'aile postérieure soudainement très élargie à l'angle antérieur chez le mâle, et souvent très large chez la femelle. L'aire basale du dessous de l'aile postérieure est d'un jaune rougeâtre plus vif que le reste des ailes. - **epaea** Cramer (58a) mâle. Couleur du fond du dessus de l'aile postérieure tache du bord antérieur et bande subapicale de l'aile antérieure, jaune brunâtre; en dessous Les ailes postérieures sont plus ou moins couvertes de gris brunâtre dans la partie marginale, et un peu éclaircies au milieu; Mâle: Bande subapicale, tache du bord postérieur de l'aile antérieure, ainsi qu'une bande médiane de l'aile postérieure, large de 7 mm, et formant la continuation de la tache du bord postérieur de l'aile antérieure sont blanches; toute la moitié marginale de l'aile postérieure est par contre gris noirâtre sur les deux côtés, avec des nervures et des stries noires. Sénégal jusqu'à l'Angola et le Haut-Congo - ab. femelle **lutosa** Suffert est une forme femelle, avec cette différence que les dessins blancs de la femelle typique sont jaune d'argile, et que la moitié marginale foncée du dessus de l'aile postérieure varié de brun clair étendu à jaune brunâtre foncé, ou à brun d'olive; la partie extérieure de la moitié marginale, qui est d'un noir pur, obtient ainsi presque la même forme que chez le mâle. Cameroun jusqu'au Congo. - **insularis** Aurivillius est une race chez qui le mâle se distingue de la forme principale par la bande subapicale de l'aile antérieure, qui est jaune blanchâtre en dessus et blanche en dessous; la bande subapicale de l'aile antérieure de la femelle est d'un blanc pur, mais la tache du bord postérieur de l'aile antérieure et de l'aile postérieure a le même dessin et le même coloris que chez le mâle; la base du dessous de l'aile postérieure est jaune clair au lieu de jaune rougeâtre. Ile Fernando Po. - **melina** Thureau n'est connue que par le mâle; les dessins clairs du dessus sont jaune d'ocre mat, et la tache du bord postérieur de l'aile antérieure a une autre forme, par suite du parcours tout à fait parallèle à son côté intérieur au bord antérieur de l'aile, de sorte qu'il couperait l'extrémité de l'aile, s'il était étiré; le côté extérieur de la tache du bord postérieur est en outre limitée de lignes droites, qui forment un angle distinct. Pays de Nyassa. - **kivuana** Jordan Mâle: Dessins de l'aile antérieure presque aussi grands que chez la forme principale, mais la bande subapicale et couleur crème clair et la tache du bord postérieur est jaune de cuir clair; devant le milieu de l'aile postérieure une étroite bande transversale blanc jaunâtre, indistinctement limitée vers l'extérieur; tous les dessins du dessous blanc jaunâtre. Mâle: Tous les dessins d'un blanc pur; bande subapicale de l'aile antérieure plus étroite que chez la forme principale; bande transversale de l'aile postérieure également plus étroite et plus nettement délimitée. Ile Kwidgwei du lac Kiwu. - **paragea** Grose-Smith (59c) est distinguée par les dessins, qui sont très étroits et blancs chez le mâle aussi; la bande subapicale de l'aile antérieure, qui n'a que 1 à 2 mm de largeur, est souvent presque dissolue en taches; la tache du bord postérieur est large de 3 mm environ et parfois indistincte au bord postérieur, ou tout à fait disparue; la bande transversale de l'aile postérieure est large de 5 mm, distinctement limitée (ou indistinctement = **angustifasciata** Grünberg), et ne dépassant pas, ou très peu l'extrémité de la cellule médiane. Ouganda et îles Sesse - **homochroa** Jordan (59e). Les deux sexes ont le même coloris et le même dessin, et concordent avec la forme principale. La couleur jaune orange du dessus est un peu plus claire que chez la forme principale, et la bande marginale foncée du dessus de l'aile postérieure est beaucoup plus étroite et s'arrête déjà au milieu du bord postérieur Abyssinie.

2ème Genre: *Acraea* Fabricius.

Le genre *Acraea* est le plus riche en espèces de tous les genres éthiopiens des diurnes, et représenté presque partout dans la région. Hors de l'Afrique il n'y a que quelques espèces dans l'Asie méridionale et en Australie. La richesse en formes du genre se trouve encore augmentée par suite du développement de la plupart des espèces en de nombreuses races et formes de saison.

Les différences entre *Acraea* et *Planema* ont déjà été indiquées p. 239. Nous pouvons encore ajouter que les Chrysalides des Acrées ne sont pas armées, ou ne portent que de petites protubérances au dos de l'abdomen. Les chenilles ne diffèrent, ni par la conformation du corps ni par la disposition des épines de celles du genre *Planema*. La plupart des espèces d'*Acraea* portent sur les deux ailes des points noirs ou des taches rondes sur fond clair. Le nombre et la distribution de ces points sont d'une grande importance pour la détermination des espèces et des groupes d'espèces. Je donne ici un aperçu général

de ces distinctions, qui peuvent être divisées en points basaux, points médians, points discaux et points submarginaux

Les points basaux se trouvent seulement dans les cellules médianes et dans les intervalles 1a, 1b, et 11 de l'aile antérieure et dans les intervalles 1a à 1c, 7 et 8 de l'aile postérieure; dans 1b de l'aile antérieure ils sont placés devant la naissance de la nervure 2, et dans 11 devant la naissance de la nervure 11; dans l'intervalle 7 de l'aile postérieure ils sont près de la base de l'intervalle, et dans l'intervalle 8 ils sont devant la nervure précostale.

Les points médians sont placés aux nervures discocellulaires ou sur elles, et sont souvent réunis à l'extrémité de la cellule en une strie ou une tache transversale.

Les points discaux forment généralement une rangée transversale immédiatement derrière l'extrémité de la cellule médiane qui souvent est très irrégulière, et qui s'étend depuis le bord postérieur (bord abdominal) jusqu'au bord antérieur des deux ailes, ayant un point dans chacun des intervalles 1a à 11 des ailes antérieures et des intervalles 1a à 7 des ailes postérieures. Il manque souvent quelques points, et leur distribution réciproque est de la plus grande importance systématique.

Les points submarginaux forment une rangée courbée, généralement régulière et parallèle à la bordure, entre les points discaux et la bordure; ils peuvent se trouver dans les intervalles 1b à 8 de l'aile antérieure et 1b à 7 de l'aile postérieure, et ils manquent totalement chez beaucoup d'espèces.

Après l'accouplement les femelles possèdent en dessous, à l'extrémité de l'arrière du corps, un appendice, dont la forme peut différer tout à fait chez les différentes espèces, et servir ainsi de signe distinctif des espèces. Cet appendice ressemble à la poche des femelles de *Parnassius*, étant probablement formé de la même manière (par une sécrétion émise par le mâle pendant la copulation, et durcie au contact de l'air). Quoique la femelle soit facile à distinguer par suite de cet appendice, elle n'a pas été décrite chez les différentes espèces, parce qu'une description sans figures serait difficile à comprendre.

Le genre est très homogène, et tous les essais d'une subdivision en plusieurs genres ont tous manqué leur but. Le dessin permet par contre de diviser les espèces en trois groupes nettement séparés.

Aperçu des groupes d'espèces

1. Aile postérieure avec points noirs, au moins en dessous. Les nervures 6 et 7 de l'aile postérieure ne sont jamais tigées.

A. Au milieu de chaque intervalle à la bordure du dessous de l'aile postérieure une simple strie longitudinale, noire sur le pli longitudinal; rarement de la transparence du verre, de sorte que les stries sont tout au plus visibles sur les intervalles 1b et 2. Aile antérieure dans ce cas avec des larges dessins transversaux foncés.

Premier groupe.

B. Bordure du dessous de l'aile postérieure sans stries longitudinales noires sur le pli entre les nervures.

Deuxième groupe.

2. Les deux côtés des ailes postérieures sans points noirs. Les nervures 6 et 7 de l'aile postérieure parfois tigées.

Troisième groupe.

Premier groupe.

*Par les stries longitudinales noires, qui alternent avec des nervures foncées à la bordure du dessous de l'aile postérieure et souvent aussi de l'aile antérieure, les espèces de ce groupe se rattachent par le dessin aux espèces de *Planema*. C'est à tort que quelques espèces furent placées autrefois avec *Planema*. Les simples taches marginales claires entre les nervures du dessous de l'aile postérieure qu'on trouve chez presque toutes les espèces du deuxième groupe, manquent totalement dans ce groupe.*

Les nombreuses espèces peuvent être réparties entre 6 sous-groupes.

Aperçu des sous -groupe.

1. Aile antérieure dépourvue de points basaux et discaux noirs. Seulement chez les femelles d'A. alciope les points discaux 1b à 3 sont plus ou moins bien développés; cette espèce diffère d'ailleurs de toutes les autres espèces du sixième sous-groupe par une bande médiane claire sur l'aile antérieure

A. Aile antérieure noirâtre avec une bande subapicale claire et une grande tache claire au bord postérieur, ou avec une bande transversale claire à travers le milieu et élargie vers le bord postérieur:

Premier sous-groupe.

B. Aile antérieure brun de fumée à noirâtre, avec des taches claires ou transparentes, ou bien presque complètement transparentes; jamais avec tache au bord postérieur ni avec bande transversale écaillée continue depuis le bord antérieur jusqu'au bord postérieur (voir néanmoins butleri Aurivillius).

** Intervalle 7 de l'aile postérieure avec au moins un point noir, et jamais de la transparence du verre.*

1. Sur l'intervalle 4 de l'aile antérieure une tache claire ou transparente, placée tout près de la bordure et presque toujours séparée soit à peu près, soit entièrement, des taches des intervalles 5 et 6 (pas chez butleri); une tache semblable sur l'intervalle 1b, placée aussi près de la bordure que la tache de l'intervalle 4, et beaucoup plus près que la tache claire de l'intervalle 2.

a) Aile postérieure avec un point noir tout au plus dans la cellule médiane, et sans points noirs sur les DC. L'aire médiane claire du dessus de l'aile postérieure n'a pas non plus des points discaux noirs.

Deuxième sous-groupe.

b) Aile postérieure avec deux points noirs dans la cellule et avec des points noirs sur les DC. L'aire médiane claire de l'aile postérieure, avec des points discaux noirs, au moins sur 1b, 1c, 3, 4, et 5.

Troisième sous-groupe.

2. Les intervalles 4 à 6 de l'aile antérieure hyalins tout à fait, ou pour la plus grande partie, ou ayant chacun une tache claire; ces taches forment une bande subapicale continue, et la tache du 4 n'est pas placée plus près que celle du 5. Quand l'intervalle 1b a une tache claire, celle-ci n'est pas plus rapprochée de la bordure que celle du 2. Aile postérieure presque toujours avec deux points noirs dans la cellule médiane et des points noirs à l'extrémité de la cellule.

Quatrième sous-groupe.

*** Les intervalles 5 à 7 de l'aile postérieure toujours sans points noirs, et généralement hyalins.*

Cinquième sous-groupe.

2. Aile antérieure avec les points habituels basaux et discaux au moins sur 1b et 2.

Sixième sous-groupe.

Premier sous-groupe.

Des espèces ressemblant à Planema et facilement reconnaissables à la tache du bord postérieur de l'aile antérieure. Les espèces sont très apparentées et très variables; plusieurs variétés et modifications ont antérieurement été considérées comme des espèces individuelles. Les nervures disco-cellulaires de l'aile postérieure sont dépourvues de points noirs.

Aperçu des espèces

1. Cellule médiane de l'aile antérieure uniformément noire sans tache claire à l'extrémité. La bande subapicale de l'aile antérieure continue et large, au moins jusqu'à la nervure 4.

A. La bande subapicale et la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, réunies complètement par une large tache sur l'intervalle 3, forment une bande transversale.

A. *alciope*.

B. La bande subapicale et la tache du bord postérieur de l'aile antérieure sont plus ou moins largement séparées, ou se rencontrent tout au plus en un point à la nervure 3.

a) La bande subapicale et la tache du bord postérieur de l'aile antérieure sont largement séparées, ou se rapprochent beaucoup de la nervure 2. Grandes espèces.

* La bande marginale foncée du dessus de l'aile postérieure est généralement étroite, large tout au plus de 8 mm, et nettement limitée vers l'intérieur; rarement indistinctement limitée; mais dans ce cas la bande subapicale, n'a que 3.5 mm de largeur.

A. *esebria*.

** La bande marginale foncée du dessus de l'aile postérieure est large et indistinctement limitée, et les longs rayons noirs surpassent généralement de beaucoup le côté extérieur: la bande subapicale de l'aile antérieure a plus de 3.5 mm de largeur.

A. *jodutta*.

b) La bande subapicale et la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, large à l'avant, se touchent presque dans un point à la nervure 3. Petite espèce avec une envergure de 50 mm au plus.

A. *disjuncta*.

2. Cellule médiane de l'aile antérieure avec une tache claire à l'extrémité qui généralement rejoint la tache du bord postérieur. La bande subapicale est très étroite, et se compose de trois petites taches sur 5, 6 et 10 et d'une petite tache bien séparée de celles-ci sur 4.

A. Aile postérieure avec large bande marginale foncée sur les deux côtés.

A. *conjuncta*.

B. Aile postérieure sans bande marginale foncée.

A. *ansorgei*.

A. alciope Hewitson (57e). La femelle a plusieurs formes, mais le mâle est moins variable. Aile postérieure et bande transversale de l'aile antérieure du mâle sont jaune d'ocre claire, et la bande marginale foncée du dessus de l'aile postérieure est large d'environ 4 mm. Chez la femelle la bande transversale de l'aile antérieure est jaune brunâtre et échancrée du côté extérieur; les ailes postérieures sont jaune brunâtre avec une large bande marginale foncée, comme chez le mâle. Côte de l'Ivoire jusqu'au Congo et Ouganda. - ab. femelle **macarina** Butler (57e) ne diffère de la femelle typique que par la bande marginale foncée du dessus de l'aile postérieure, qui manque ou qui du moins est très étroite en arrière. Côte de l'Or jusqu'au Congo. - ab. femelle **bakossua** Strand. Bande transversale de l'aile antérieure blanche dans son tiers antérieur, et plus étroite que d'habitude. Mont Cameroun. - ab. femelle **cretacea** Eltringham a une bande transversale blanchâtre sur l'aile antérieure Lagos. - ab. femelle **fumida** Eltringham Les deux ailes sont brun foncé et presque sans dessins. Lagos. - ab. femelle **aurivillii** Staudinger (57 e). Bande transversale de l'aile antérieure jaune-orange, aile postérieure noirâtre avec une bande médiane blanche, large de 5 mm. Cameroun jusqu'à l'Ouganda. - ab. femelle **latifasciata** Grünberg diffère d'aurivillii par la bande transversale de l'aile antérieure, dont le bord n'est pas échancré du côté extérieur mais presque uni et plus large. Iles Sesse. - ab. femelle **tella** Eltringham Bande transversale de l'aile antérieure jaune-orange; aile postérieure brunâtre, avec bande marginale foncée nettement délimitée, quoique plus étroite et devenant plus mince vers l'angle anal. Ouganda - **schecana** Rothschild et Jordan semble être une race particulière à l'Abyssinie; le mâle a une bande

transversale plus claire sur l'aile antérieure et une bande marginale plus large sur l'aile postérieure. Femelle inconnue.

A. esebria. Les différences entre cette espèce très variable et *jodutta*, qui lui est très voisine, sont indiquées dans l'aperçu ci-dessus. Les formes nombreuses varient surtout entre elles par la couleur des dessins clairs, par la largeur de la bande subapicale et la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, et par le développement de la bande marginale foncée du dessus de l'aile postérieure. La chenille, selon Trimen est jaune d'ocre clair; au milieu de chaque segment une strie noire, bordée de jaune clair: ligne latérale jaune clair; tête noire; épines noires, sauf les épines latérales des segments 5 à 11, qui sont jaunes; vit sur des espèces du genre *Fleurya*. Chrysalide blanche d'un ton faiblement jaunâtre, avec de fines lignes noires et de petites taches noires; sur les trois premiers segments de l'abdomen des taches dorsales jaune-orange, annelées de noir, et portant une petite protubérance au milieu; les pointes de la tête sont courtes. - **esebria** Hewitson. La tache du bord postérieur de l'aile antérieure grande et large, atteignant presque la base des intervalles 1a et 1b, et couvrant la base de l'intervalle 2; bande subapicale étroite. les taches sur 5 et 6 plus courtes, ou du moins pas plus longues que la partie basale noire des ces intervalles, jaune d'ocre ou jaune blanchâtre chez le mâle et blanches chez la femelle. Dessus de l'aile postérieure jaune brunâtre avec une bande marginale noire, large de 4 mm. Colonie du Cap jusqu'au Congo et Afrique orientale britannique - **jacksoni** E. Sharpe (57d) ressemble beaucoup à la forme principale, et ne diffère que par la bande subapicale de l'aile antérieure, qui est aussi foncée que la tache du bord postérieur et plus large; chez la femelle la bande subapicale est encore plus large, et atteint la nervure 2, ou elle vient en contact avec la tache du bord postérieur; la largeur de la bande marginale de l'aile postérieure est très variable. Mashuna-Land jusqu'à l'Afrique orientale britannique - ab. **ertli** Aurivillius est très proche de la forme *jacksoni* et diffère essentiellement par la bande subapicale de l'aile antérieure, qui est encore plus large et blanche; la tache du bord postérieur de l'aile antérieure et la couleur du fond du dessus de l'aile postérieure sont jaune rougeâtre chez la femelle et jaune d'ocre clair chez le mâle. Usambara. - f. **pseudoprotea** Butler est très proche de la forme principale, et ne diffère que par la couleur du fond du dessus de l'aile postérieure et de la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, d'une teinte jaunâtre plus clair, et par la bande marginale de l'aile postérieure, qui est plus étroite. Angola. - ab. femelle **amphiprotea** Butler ressemble également à la forme principale et ne diffère en réalité que par la bande marginale foncée du dessus de l'aile postérieure qui est indistinctement limitée à l'intérieur, et par la bande subapicale de l'aile antérieure, qui est jaune feuille-morte clair comme les autres dessins. Angola. - f. femelle **metaprotea** Butler La très large bande subapicale et la grande tache du bord postérieur de l'aile antérieure viennent en contact sur l'intervalle 2 et sont jaune feuille-morte clair; les ailes postérieures sont d'un jaune brunâtre encore plus clair, et n'ont qu'une ligne foncée au lieu de la bande; se rapproche de la forme *jacksoni*. Angola. - ab. femelle **nubilata** Eltringham Le fond d'un noir profond; la base de la cellule, la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, et la moitié basale de l'aile postérieure sont gris noirâtre foncé; la bande subapicale de l'aile antérieure est gris blanchâtre. Pays de Zoulous. - Les trois formes ci-après diffèrent des précédentes par la tache plus petite et plus étroite du bord postérieur de l'aile antérieure, qui laisse toujours la base des intervalles 1a et 1b libre et ne couvre point ou à peine la base de l'intervalle 2. - **masaris** Oberthür. (57c) est en moyenne plus petite qu'*esebria*; les dessins clairs sont fauve ou jaune brunâtre chez le mâle, et blancs ou jaune clair chez la femelle; la bande subapicale n'est guère plus large que chez la forme principale. Iles Comores, et aussi dans une forme tout à fait semblable à Usambara. - **protea** Trimen (57c) est aussitôt reconnaissable à la petite tache, indistinctement limitée, du bord postérieur de l'aile antérieure, qui ne dépasse par la nervure 2; la bande subapicale de l'aile antérieure est étroite, et ses taches sur les intervalles 4 à 6 ne sont pas plus longues que la partie basale noire de ses intervalles; la base du dessus de l'aile postérieure est souvent noirâtre jusqu'à la nervure 2, et la bande marginale de l'aile postérieure est large; les dessins clairs sont jaune clair chez le mâle, jaune clair ou blancs chez la femelle. Colonie du Cap jusqu'à l'Angola, et Afrique orientale britannique - f. **monteironis** Butler (57d) ressemble à *protea*, et porte comme celle-ci une petite tache au bord postérieur de l'aile antérieure, qui en avant est limitée par la nervure 2; tous les dessins clairs sont blancs, rarement jaune clair; elle diffère de *protea* par la longue bande subapicale de l'aile antérieure, large d'environ 6 mm ayant en général une tache sur l'intervalle 2. Angola, Mashunaland, Afrique orientale allemande et britannique

A. jodutta F. (57 e) Dessus des ailes brun noirâtre; comme chez *esebria*, les ailes antérieures ont une bande subapicale claire, qui est toujours large, et porte une tache sur l'intervalle 3, et une tache, large d'environ 6 mm et nettement délimitée, sur le bord postérieur, atteignant la nervure 3 tout en laissant libre la base des nervures 1a et 1b; la tache du 1 postérieure se continue sur les ailes postérieures

comme une bande médiane d'égale largeur et un peu élargie; les dessins clairs sont jaune clair mat chez le mâle, d'un blanc pur chez la femelle. Sénégal jusqu'au Cameroun. - ab. femelle **carmentis** Doubleday. et Hewitson (57e), ne diffère de la femelle de la forme principale que par la bande subapicale de l'aile antérieure, qui a aussi une tache sur l'intervalle 2, séparée seulement de la tache du bord postérieur par une fine ligne de la couleur du fond. Sous la forme principale - ab. femelle **dorotheae** Em. Sharpe (57d comme **pseudoprotea** et **metaprotea**). La bande subapicale de l'aile antérieure est jaune orange jusqu'à blanchâtre; la tache du bord postérieur de l'aile antérieure et les ailes postérieures sont jaune orange; aux plis internervuraux les ailes postérieures ont des traits noirs épais, et la bande marginale n'est développée que dans sa partie antérieure, ou elle est large de seulement 2 à 3 mm. Ouganda et Afrique orientale britannique - ab. **interjecta** Eltringham La bande subapicale de l'aile antérieure est blanche; la tache du bord postérieur de l'aile antérieure n'est indiquée que par des écailles jaune d'ocre clair, sauf sur la, où elle est nettement limitée; un trait longitudinal. blanc sur l'intervalle 2 près de la bordure; moitié basale de l'aile postérieure, jaune d'ocre clair, moitié marginale rouge-brun, et noirâtre à l'extrémité de l'aile Afrique orientale britannique - ab. femelle **subfulva** Eltringham diffère de la femelle typique par la moitié marginale du dessus de l'aile postérieure, qui est rouge-brun et plus ou moins noirâtre à la bordure. Sierra-Leone. - ab. femelle **castanea** Eltringham (59a). La bande subapicale de l'aile antérieure est indistincte, et gris foncé; tache du bord postérieur brun jaunâtre; dessus de l'aile postérieure marron, avec bande marginale noire plus étroite (seulement. 3 mm), amincie vers l'angle anal, gris brunâtre foncé en dessous, et rougeâtre à la base. Lagos. - ab. femelle **inaureata** Eltringham (57d comme **amphiprotea**: 59d). Les ailes sont d'un jaune brunâtre vif à la base de la cellule, sur les intervalles 1a et 1b jusqu'à la bordure à peu près, et à la base de l'intervalle 2; bande subapicale blanche; aile postérieure d'un jaune brunâtre vif en dessus, non rembrunie à la base, sans bande marginale foncée, et la bordure avec des traits longitudinaux noirs, épaissis vers l'extérieur Pays de Nyassa. - **aethiops** Rothschild. et Jordan est la race de l'Abyssinie dont le mâle diffère par la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, qui est plus large, de sorte qu'elle n'est éloignée au bord postérieur que de 3 mm de la base; par la tache nébuleuse de la cellule, et par les parties noires de l'aile postérieure, qui sont plus étroites. Chez la femelle la bande subapicale est blanche ou jaune orange, la tache du bord postérieur grande et jaune orange, le dessus de l'aile postérieure presque entièrement jaune orange, et les rayons noirs de la partie postérieure indistincts.

A. **disjuncta** Grose-Smith (= **nandensis** E. Sharpe) (60c) ressemble à un petit mâle de jodutta; le dessus des deux ailes est noirâtre avec dessins jaune clair; la tache du bord postérieur de l'aile antérieure est large, sans toutefois atteindre la base des intervalles 1a et 1b; la bande subapicale est large d'environ 4 mm, avec une petite tache sur l'intervalle 3, qui est en contact avec la tache du bord postérieur; la bande médiane du dessus de l'aile postérieure est large d'environ 8 mm; la bande marginale foncée et nettement limitée, n'obtient alors que 3 mm de largeur. Nandi; Rouvenzori; Lac Kiwu.

A. **conjuncta** Grose-Smith. L'envergure atteint seulement 40 à 46 mm, et les sexes se ressemblent et sont pareillement colorés. Couleur du fond des ailes noirâtre en dessus, gris foncé en dessous; une tache jaune d'ocre foncé du bord postérieur est large d'environ 4 mm, atteint la nervure 3 sans couvrir complètement la base de l'intervalle 2, forme aussi parfois une petite tache dans la base de l'intervalle 3, et se joint à la tache de la cellule, qui forme un angle presque droit avec la tache du bord postérieur; les petites taches subapicales sont également jaune foncé; les ailes postérieures sont jaune foncé, mais noirâtres à la base; au bord intérieur et à la bordure, la bande marginale est large d'environ 3 mm. Le dessous est plus clair, mais diffère autrement peu. Afrique orientale britannique - f. **interrupta** Eltringham La bande transversale médiane de l'aile antérieure est décomposée en taches libres. - ab. femelle **silacea** Eltringham Les dessins clairs du dessus sont jaune clair. - ab. femelle **mutata** Eltringham ne diffère de silacea que par les taches subapicale de l'aile antérieure, qui sont blanches. - ab. femelle **pica** Eltringham Tous les dessins sont blancs. - ab. femelle **lutealba** Eltringham Les taches claires de l'aile antérieure sont jaune orange, et la bande médiane de l'aile postérieure blanche. - ab. femelle **suffusa** Eltringham se distingue par les ailes antérieures, qui sont noirâtres à la base et à l'extrémité seulement, tandis que le reste est jaune orange; sur les ailes postérieures la bande marginale est jaspée d'écailles jaunes.

A. **ansorgei** Grose-Smith. Aile antérieure avec presque le même dessin que chez conjuncta; aile postérieure jaune orange uniforme en dessus, d'un jaune plus clair en dessous, avec une bande médiane grise nébuleuse; les dessins clairs sont parfois jaune crème, et les points subapicale de l'aile antérieure blancs. Les femelles sont seules connues jusqu'à présent. Afrique orientale britannique: Nandiland.

Deuxième sous-groupe.

Par l'extraordinaire disposition des taches claires de l'aile antérieure et par la réduction des points noirs, dans l'aire basale de l'aile postérieure, les espèces de ce sous-groupe se distinguent de celles du groupe suivant. Par la position des taches des intervalles 4 à 6 de l'aile antérieure elles se rattachent aux deux dernières espèces du sous-groupe précédent. Eltringham place oreas dans la groupe servona, mais sa place me semble être plutôt dans le même groupe que lycoa et johnstoni.

A. **lycoa** est une espèce très variable et très voisine de johnstoni; elle en diffère par l'aire médiane ou basale claire de l'aile postérieure, qui est arrondie à l'extérieur, ou qui manque parfois totalement. Normalement les ailes antérieures ont 5 (à 7) taches blanches ou blanchâtres, parfois mates et très indistinctes chez le mâle; la 1ère se trouve sur l'intervalle 1b tout près de la bordure; elle est arrondie et tout à fait libre, ou bien réunie quelques fois à la tache de l'intervalle 2; mais jamais elle ne s'étend autant du côté basal que celle-ci; la 3e se trouve sur l'intervalle 4, tout près de la bordure et tout à fait libre, ou légèrement en contact avec la tache de l'intervalle 5; les taches des intervalles 5 et 6 sont de même longueur, réunies entre elles et aux petites taches des intervalles 8 et 9; la cellule toujours d'une seule couleur sans taches. - **lycoa** Godman mâle; les deux ailes sont faiblement écaillées et translucides; des taches de l'aile antérieure indistinctes; aire basale de l'aile postérieure grande, jaune rougeâtre mat, et assez distinctement limitée à l'extérieur vers la bande marginale grise. Femelle. Ailes faiblement écaillées et gris foncé, avec dessins blancs distincts, bande marginale de l'aile postérieure large, indistinctement limitée. Sierra-Leone jusqu'à Nigeria - **media** Eltringham (57 c), comme lycoa) mâle. Les taches de l'aile antérieure plus distinctes, Aile postérieure teintée au milieu d'un peu de jaune rougeâtre, mais sans aire basale distincte; femelle avec fond plus foncé et bande marginale de l'aile postérieure nettement limitée. Cameroun jusqu'à Toro. - **bukoba** Eltringham Mâle. Aile antérieure brun d'olive foncé; taches jaune clair, nettement limitée; aire basale de l'aile postérieure jaune d'ocre. Femelle ressemble au mâle, mais est plus foncée avec dessins blancs ou blanchâtres. La tache sur l'intervalle 1b de l'aile antérieure est complètement libre chez les deux sexes, et largement séparée de la tache de l'intervalle 2. Urundi. - **entebbia** Eltringham La tache sur 1b de l'aile antérieure est tout à fait libre; le fond du mâle est gris jaunâtre; les taches de l'aile antérieure petites et jaunâtre mat; aire basale de l'aile postérieure petite, n'atteignant par le bord intérieur; le fond de la femelle est très foncé, les taches de l'aile antérieure blanches, l'aire basale de l'aile postérieure jaune blanchâtre. Ouganda. - **tirika** Eltringham La tache du 1b de l'aile antérieure est largement séparée; le fond de l'aile antérieure du mâle est brun d'olive, très foncé chez la femelle, et les taches sont petites; aire basale de l'aile postérieure jaunâtre. Afrique orientale britannique. - **fallax** Rogenhöfer. (57 c). Chez les deux sexes le fond est presque noir; les taches de l'aile antérieure sont petites, jaunâtres chez le mâle, blanches chez la femelle, la tache du 1b est largement séparée de la tache du 2; aire basale de l'aile postérieure jaunâtre, nettement limitée. Afrique orientale allemande; Kiliman' d'jaro. - **kenia** Eltringham Plus petite que les autres races; couleur du fond presque noire; les taches de l'aile antérieure sont jaune citron chez le mâle, blanches chez la femelle; aire basale de l'aile postérieure jaune citron chez mâle et femelle. Afrique orientale britannique: Kenia, Kikuyu. - **aequalis** Rothschild et Jordan. Les deux sexes se ressemblent: les taches de l'aile antérieure et l'aire basale de l'aile postérieure sont jaunâtre mat; bande marginale de l'aile postérieure brun foncé jaunâtre. Abyssinie.

A. **johnstoni**, comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, ne diffère de lycoa que par l'aire basale de l'aile postérieure, qui à l'extérieur n'est pas uniformément arrondie, mais plus au moins saillante sur l'intervalle 4, ou bien anguleuse; ce caractère est particulièrement distinct sur le dessous. L'espèce est aussi variable que lycoa; les taches claires de l'aile antérieure sont jaune clair ou blanches, et la tache de l'intervalle 1b est tout à fait libre; les formes sont réunies entre elles par des formes intermédiaires. Les palpes sont jaunâtres. - **johnstoni** Godman. (57 d). La couleur noire du fond du dessus de l'aile antérieure n'est visible qu'à la base et à la bordure, et se trouve couvert au milieu par une très large bande jaune orange, irrégulièrement limitée à l'extérieur, atteignant les taches jaune clair, qu'elle dépasse à peine ou point: aile postérieure avec aire basale blanche, et large bande marginale noire. Afrique orientale allemande et britannique - f. **fulvescens** Oberthür. Le dessus des deux ailes jaune orange pâle, jusqu'à l'étroite bande marginale d'une largeur presque uniforme (2 à 3 mm); les taches de l'aile antérieure et l'aire basale de l'aile postérieure d'un jaune un peu plus clair. Afrique orientale allemande et britannique - Les formes suivantes concordent entre elles par la couleur du fond du dessus de l'aile antérieure, qui est uniformément brun noirâtre sans bande médiane jaune orange. - f. **confusa** Rogenhöfer. Les taches de l'aile antérieure sont blanches; aire basale de l'aile postérieure jaune d'ocre

clair avec large bande marginale noire, comme chez la forme principale; ressemble à s'y tromper à la f. *fallax* de Lycoa; est d'une fréquence plus grande que la forme principale Pays de Nyassa jusqu'à l'Afrique orientale britannique. et l'Ouganda. - f. **flavescens** Oberthür. Les taches de l'aile antérieure ainsi que l'aire basale de l'aile postérieure sont jaune d'ocre clair; ressemble d'ailleurs à la f. *confusa*; la répartition est la même. - f. **semialbescens** Oberthür. ne diffère de *confusa* que par l'aire basale de l'aile postérieure, qui est jaune brunâtre. Pays de Nyassa et l'Afrique orientale allemande - f. **octobalia** Karsch. Les taches de l'aile antérieure et l'aire basale de l'aile postérieure sont jaune brunâtre. Afrique orientale allemande.

A. butleri Aurivillius (= **toruna** Grose-Smith). Cette espèce est également considérée par Eltringham comme une forme de *johnstoni*. Quoique les organes de copulation du mâle soient formés comme chez *johnstoni*, il me paraît préférable jusqu'à nouvel ordre de considérer *butleri* comme une espèce particulière, en attendant que des formes intermédiaires aient été découvertes; elle diffère en effet de *johnstoni* par des palpes noirs et par des taches tout autrement formées de l'aile antérieure. Les taches de l'aile antérieure sont jaune vif; avec sa pointe extrême la tache sur l'intervalle 4 est presque aussi près de la bordure que cette tache ne l'est chez *johnstoni*, mais elle est longuement étirée du côté intérieur, et réunie à la tache de l'intervalle 5; en outre la tache de l'intervalle 1b est réunie à celle du 2; des taches semblables se voient généralement aussi sur l'intervalle 3 et 1a; toutes les taches jaunes de l'aile antérieure sont donc fusionnées en une bande transversale jaune, placée derrière la cellule, laissant libre la base des intervalles 2 à 6, et s'étendant du bord postérieur jusqu'au bord antérieur, avec deux grandes convexités à l'extérieur (sur 1b et 4); partie basale de l'aile antérieure rouge-brun vif jusqu'à la bande transversale, et plus ou moins noirâtre à la base; aire basale de l'aile postérieure blanche jusqu'à jaunâtre rougeâtre; bande marginale large. Afrique orientale allemande et Toro.

A. oreas Em. Sharpe (57 c). Les dessus des deux ailes d'un noir profond avec dessins; les ailes antérieures ont les mêmes taches que *fallax* et *confusa*, avec en plus une tache semblable dans la cellule; aile postérieure avec une longue aire médiane étroite, qui couvre la cellule et la base des intervalles 2 à 7, est limitée à l'intérieur par la nervure 2 et n'atteint point le bord intérieur; aile antérieure un peu plus longues et étroites que chez *johnstoni* et *lycoa*. Le fond du dessous de l'aile postérieure et la partie apicale de l'aile antérieure sont couleur de rouille, avec des traits longitudinaux noirs; les dessins clairs sont presque les mêmes qu'en dessus, mais l'aire médiane jaune de l'aile postérieure envoie un rameau, qui atteint tout à fait, ou à peu près, le milieu du bord intérieur. Angola; Afrique orientale allemande et britannique; Ouganda. - ab. **albimaculata** Neave. Les taches de l'aile antérieure sont blanches. Dans les mêmes contrées que la forme principale. - f. **angolana** Lathy. Le fond de la bande marginale du dessous de l'aile postérieure et la partie apicale de l'aile antérieure est jaune grisâtre; les taches de l'aile antérieure sont blanches. Angola. - ab femelle **radians** n. ab. (= **angolana** ab. femelle Lathy) ne diffère d'*angolana* que par l'aire médiane jaune du dessus de l'aile postérieure, qui s'élargit en rayons larges entre les nervures et jusqu'à la bordure à peu près: les taches du dessus de l'aile antérieure sont jaunâtres. Angola.

Troisième sous-groupe.

A ce groupe n'appartient qu'une seule espèce intéressante et peu connue, dont la parenté est incertaine. Par la position des taches claires des intervalles 1b et 4 de l'aile antérieure c'est du deuxième sous-groupe qu'elle se rapproche le plus.

A. insularis E. Sharpe. Dessus de l'aile antérieure brun noirâtre, avec une tache transversale jaune au milieu de la cellule et une tache semblable jaune orange à l'extrémité de la cellule, une tache jaune orange dans la partie basale de l'intervalle 2, une petite tache libre en forme de croissant sur 1b près de la bordure, et trois petites taches subapicales jaune orange sur les intervalles 4 à 6, dont celle du 4 est plus près de la bordure et tout à fait libre. Le dessus de l'aile postérieure noirâtre depuis la base jusqu'à la nervure 2, une large bande médiane (environ 5 mm) jaune clair au bord intérieur et du côté basal, et jaune orange à l'extérieur, continuant à l'extérieur en angle presque droit sur l'intervalle 4 (presque comme chez *johnstoni*), et ornée de points discaux noirs; le dessous de l'aile postérieure jaunâtre clair jusqu'à la base, avec des points noirs libres et avec une large bande transversale noirâtre derrière le milieu séparée de la bordure par une fine ligne claire; cette ligne marginale claire se trouve décomposée en petites taches par les nervures foncées et par les traits des plis internervuraux. Ile San Thomé.

Quatrième sous-groupe.

Les espèces nombreuses de ce sous-groupe, qui selon les découvertes des dernières années sont en partie très variables, sont difficiles à séparer nettement dans un aperçu. Mais pour faciliter autant que possible leur détermination j'ai essayé quand même d'établir un aperçu de ces espèces.

Aperçu des espèces

1. Dessus de l'aile postérieure plus ou moins largement rembruni à la base; les points discaux noirs sont incomplètement développés (ceux des intervalles 3 et 4 manquent toujours), et rapprochés de la base.

A. Les traits longitudinaux des plis internervuraux du dessous de l'aile postérieure atteignent la bordure, et sont uniformément épais ou un peu épaissis vers la bordure.

a. L'apex de l'aile antérieure (jusqu'à la cellule et la nervure 3) est plus ou moins hyalin ou porte au moins 4 à 6 taches hyalines ou transparentes blanchâtres ou jaunâtre clair.

** Aile postérieure porte une bande transversale hyaline entre les nervures 3 à 8, qui couvre la base des intervalles 3 à 6.*

A. semivitrea.

*** Aile postérieure sans taches hyalines.*

+ Bande médiane ou aire médiane de l'aile postérieure jaune soufre jusqu'à jaune blanchâtre.

A. servona.

A. circeis.

A. safie.

++ Bande médiane ou aire médiane de l'aile postérieure rouge jusqu'à jaune rougeâtre, très rarement absente.

0. Aile antérieure plus ou moins densément écaillée, et avec traces au moins de taches claires. Dessus de l'aile postérieure bande médiane claire, qui atteint le bord intérieur, ou au moins la nervure 1b.

- Le dessous de l'aile postérieure d'un jaune orange clair uniforme, pas plus clair au milieu, et seulement avec ligne marginale foncée.

A. grosvenori.

- Le dessous de l'aile postérieure plus clair au milieu, le dessus avec bande marginale noire.

1. Bande marginale beaucoup plus étroite que la bande médiane claire.

a. Le dessous de l'aile postérieure sans bande marginale foncée.

A. parrhasia mâle.

A. pelopeia.

b. Le dessous de l'aile postérieure avec bande marginale foncée, et à l'extrémité inférieur des traits longitudinaux, réunis par une ligne.

A. peneleos mâle.

2. Bande marginale aussi large, ou plus large, que la bande médiane.

A. servona f. rubra.

(A. safie).

A. newtoni.

00. Aile antérieure tout à fait transparente, étroitement rembrunie aux bords seulement, et totalement dépourvue de taches claires. Le dessus et le dessous de l'aile postérieure noirs parfois avec aire médiane rouge, qui n'atteint cependant par le bord intérieur.

A. cinerea.

b. L'apex de l'aile antérieure complètement écaillé, sans taches ou avec des taches rouges sur les intervalles 4 à 6.

* Les nervures et les traits longitudinaux courts du dessous de l'aile postérieure forment ensemble une bande marginale noire, large de 3 mm; cette bande marginale environne sur chacun des intervalles deux petites taches de la couleur jaune du fond.

A. buschbecki.

** Les traits longitudinaux noirs à la bordure du dessous de l'aile postérieure sont plus longs et totalement libre.

A. orina mâle.

B. Les traits longitudinaux des plis internervuraux du dessous de l'aile postérieure sont épaissis vers l'intérieur, et s'amincissent graduellement vers l'extérieur, sans atteindre la bordure, ou en l'atteignant à peine.

+ Aile postérieure sans taches hyalines.

a. Cellule de l'aile antérieure avec une tache blanche ou hyaline à l'extrémité., nettement bordée de jaune clair.

* La tache de la cellule, et de l'intervalle 2 de l'aile antérieure est entièrement écaillée de jaune soufre.

A. melanoxantha.

** Les taches nommées de l'aile antérieure sont blanches ou translucides.

A. mairessei.

b. Cellule de l'aile antérieure de couleur uniforme sans taches, ou partiellement hyaline: les endroits hyalins ou transparents ne sont pas nettement délimités.

A. penelope.

++ Aile postérieure avec taches hyalines sur les intervalles 3 à 6.

A. semivitrea.

2. Le dessus de l'aile postérieure n'est pas du tout ou à peine rembruni à la base, ayant en conséquence des points libres ou presque libres à la base; les points discaux noirs sont bien développés, et forment normalement un arc derrière la cellule.

A. Aile postérieure avec bande marginale grise jusqu'à noirâtre, transparente ou translucide, sur laquelle les traits des plis internervuraux sont très indistincts.

a. Bande marginale de l'aile postérieure large de 3,5 mm à la nervure 4.

A. quirinalis.

b. Bande marginale de l'aile antérieure large seulement d'environ 2 mm.

A. orestia.

B. Aile postérieure avec bordure totalement écaillée, noire ou tachetée de noir.

a. Aile antérieure hyaline ou transparente, derrière la cellule du moins, avec nervure et bords forcés, ou avec des taches transparentes indistinctement limitées.

* *Les traits noirs du dessous de l'aile postérieure sont courts, et n'atteignent pas la bordure, sinon par une très fine pointe. Le dessus de l'aile antérieure est écaillé de rouge dans la cellule (au moins à la base) et dans la plus grande partie des intervalles 1b et 2.*

+ *Intervalle 3 de l'aile antérieure hyaline à la base.*

A. igola mâle.

++ *Intervalle 3 de l'aile antérieure écaillée de noir, avec ou sans tache rouge.*

1. *Les nervures à la bordure du dessous de l'aile postérieure largement noires, et entre elles des traits courts et épais.*

A. conradti.

2. *Les nervures et les traits des plis ne sont pas épaissis.*

A. aubyni.

** *Les traits noirs du dessous de l'aile postérieure atteignent la bordure.*

+ *Le dessus de l'aile postérieure tout à fait dépourvu de traits noirs sur les plis internervuraux du côté intérieur de la bande marginale noire. Aile antérieure écaillée de rouge ou de couleur fauve dans la partie basale jusqu'à la nervure 3.*

1. *Le dessus de l'aile postérieure avec de grandes taches noires, triangulaires, se rencontrant aux extrémités des nervures. Cellule de l'aile antérieure rouge brunâtre jusqu'à l'extrémité ou à peu près.*

A. sambavae.

2. *Le dessus de l'aile postérieure avec large bande noire continue.*

a) *Le point extérieur, noir de la cellule de l'aile postérieure se trouve en face de la nervure 2. Cellule de l'aile antérieure écaillée de rouge-brun jusqu'à l'extrémité, ou à peu près.*

A. strattipocles.

b) *Le point extérieur noir de la cellule de l'aile postérieure se trouve en dedans de la nervure 2. Cellule de l'aile antérieure plus ou moins largement hyaline à l'extrémité.*

A. masamba.

++ *Le dessus de l'aile postérieure avec des traits noirs sur les plis internervuraux du côté intérieur de la bande marginale noire.*

1. *Aile antérieure écaillée de jaune rougeâtre dans la cellule jusqu'à l'extrémité, sur les intervalles 1a et 1b jusqu'à la bordure à peu près, et dans la moitié basale de l'intervalle 2.*

A. igola, femelle

2. *La moitié base de l'aile antérieure n'est point, ou seulement indistinctement, couverte d'écaillés rougeâtres translucides; les nervures sont en général largement bordées de noir, et la cellule porte une tache foncée.*

A. parrhasia femelle.

A. peneleos femelle.

b. *La partie apicale de l'aile antérieure est totalement écaillée, et l'aile antérieure porte des taches rouges ou blanchâtres, nettement délimitées, sur les intervalles 4 à 6.*

* *Bande subapicale de l'aile antérieure rouge en dessus, jaunâtre en dessous. La couleur rouge de l'intervalle 1b du dessus de l'aile antérieure est divisée par une grande tache*

noire et porte un trait longitudinal noir à la base. La cellule de l'aile antérieure avec une tache noire.

A. buschbecki.

****** *Bande subapicale de l'aile antérieure blanchâtre. La couleur rouge de l'intervalle 1b n'est pas divisée.*

A. orina femelle.

A. semivitre Aurivillius (57 b). Aile antérieure hyaline avec de fines nervures noires et des bords noirs; la large bande marginale forme du côté intérieur des taches triangulaires noires sur les nervures 2 à 5. Le dessus de l'aile postérieure brun noirâtre à la base, avec des points noirs et une large bande marginale noire à la bordure; entre les points et la bande marginale une bande médiane claire, élargie au bord intérieur, jaune soufre sur les intervalles 1a, 1b, 1c et 2, et souvent aussi dans la cellule; hyaline sur les autres intervalles. En dessous toutes les parties noires du dessus sont d'un jaune clair vif; les traits noirs des plis internervuraux sont épaissis vers l'intérieur, pointus vers l'extérieur, et n'atteignent pas toujours complètement la bordure; la cellule avec 2 à 3 points noirs, l'intervalle 7 avec 1 à 2; les intervalles 2 à 6 sans points discaux. Du Congo jusqu'à l'Ouganda.

A. servona. Bande médiane du dessus de l'aile postérieure plus ou moins arrondie vers l'extérieur, et presque toujours jaune citron jusqu'à jaune soufre; les traits des plis du dessous de l'aile postérieure sont d'égale largeur et atteignent la bordure; aile postérieure rembrunie en dessus à la base et tout au plus jusqu'à la nervure 2; aile antérieure avec des taches transparentes sur les intervalles 1b à 6 et à l'extrémité de la cellule, les taches des intervalles 1b et 3 sont parfois indistinctement ou manquent totalement; en dessous les endroits noirs du dessus sont jaune clair jusqu'à rouge-brun. - **servona** Godman. (= **lycoïdes** Boisduval.) (57 b). Les taches des intervalles 1b et 3 de l'aile antérieure sont distinctes; l'aire basale foncée du dessus de l'aile postérieure atteint la nervure 2; dessous avec fond jaune; bande médiane de l'aile postérieure jaune soufre. Cameroun jusqu'à l'Angola. - **orientis** Aurivillius (57 c). Le fond du dessus d'un noir plus profond, et jaune grisâtre du dessous; les taches sur les intervalles 1b et 3 de l'aile antérieure manquent, ou sont petites et indistinctes; les autres sont nettement écaillées de blanc; l'aire basale foncée du dessus de l'aile postérieure est petite, et n'atteint pas la nervure 2. Dessous de l'aile postérieure avec deux points noirs dans la cellule et sur l'intervalle 7. Afrique orientale allemande. Strand a donné, aux peu importantes aberrations de cette race les noms suivants: - ab. **depunctella** Strand. Aile postérieure sans points noirs dans la cellule, et avec 1 à 2 points sur l'intervalle 7. Afrique orientale allemande - ab. **unipunctella** Strand. Un point dans la cellule et 2 sur l'intervalle 7 de l'aile postérieure Afrique orientale allemande - ab. **semipunctella** Strand. Un point dans la cellule et un sur l'intervalle 7 de l'aile postérieure Afrique orient allemande - ab. **transienda** Strand diffère de semipunctella par les taches claires des intervalles 1b et 3 de l'aile antérieure, qui sont plus distinctes. Afrique orientale allemande - **rhodina** Rothschild. (= **subochreata** Grünberg.) (60 d). La couleur du fond du dessous est rouge-brun; s'accorde pour le reste avec la forme principale. Ouganda et Abyssinie. - ab. femelle **rubra** Eltringham (60 d) diffère de toutes les autres formes de cette espèce par la bande médiane plus étroite rouge du dessus de l'aile postérieure; la bande marginale de l'aile postérieure est aussi large, ou un peu plus large, que la bande médiane; les taches des ailes antérieures comme celles d'orientis. Gabon et Angola. - **limonata** Eltringham Les mâles seuls sont connus; ils diffèrent de la forme principale par les taches claires des intervalles 1b et 2 du dessus de l'aile antérieure, qui sont écaillées de jaune citron au lieu d'être transparentes. Fernando-Po. - **tenebrosa** Eltringham Dessous comme chez rhodina, mais un peu plus foncé; aile antérieure comme chez orientis; la bande médiane de l'aile postérieure atteint ni le bord antérieur, ni le bord intérieur. Afrique orientale allemande - f. ? **reversa** Eltringham Les griffes des pattes du mâle sont d'inégale grandeur, tandis qu'elles sont de même grandeur chez toutes les autres formes; doit pour le reste s'accorder avec la forme principale Région du Congo.

A. circeis Drury ressemble beaucoup à la forme principale de l'espèce précédente, et ne diffère que par les ailes antérieures, qui sont seulement écaillées de noir aux bords et sur les nervures, étant autrement presque transparentes, et aussi par la bande médiane jaune de l'aile postérieure, qui est d'égale largeur, et limitée à l'extérieur d'une ligne presque droite. Sierra-Leone jusqu'au Nord de l'Angola.

A. melanoxantha E. Sharpe. Le dessus des deux ailes noir, densément écaillé; aile antérieure avec 2 taches jaunes au milieu (sur l'intervalle 2 et à l'extrémité de la cellule), et avec 3 taches subapicales blanchâtres, translucides, sur les intervalles 4 à 6, dessus de l'aile postérieure avec bande médiane

étroite, jaune citron, large seulement de 3 mm au milieu et se rétrécissant graduellement vers le bord intérieur. En dessous les ailes postérieure et l'extrémité de l'aile antérieure sont jaune clair, avec des nervures noires et des traits à la bordure; ces derniers sont finement pointus vers l'extérieur, et atteignent à peine la bordure; cellule de l'aile postérieure avec seulement un point noir. Mont Elgon.

A. mairessei Aurivillius. En dessus les ailes noires sont totalement couvertes d'écailles, avec 6 taches blanches translucides sur l'aile antérieure (intervalle 1b, 2, 4 à 6 et extrémité de la cellule) et une bande médiane jaune soufre sur l'aile postérieure, de la même forme que chez *melanoxantha*. La couleur du fond du dessous de l'aile postérieure, et 8 à 9 taches marginales allongées de l'aile antérieure, sont couleur jaune soufre vif; les nervures des deux ailes sont très largement bordées de noir à la bordure; les traits des plis internervuraux sont très courts, épais, en forme de taches et sont loin d'atteindre la bordure; un seul point dans la cellule de l'aile postérieure. Région du Congo et l'Ouganda - f. **dewitzi** Aurivillius ne diffère que par la bande médiane du dessus de l'aile postérieure, qui est fauve, et par les taches blanches sur 1b et la cellule de l'aile antérieure, qui sont plus petites. Région du Congo: Kassai.

A. penelope se distingue des espèces suivantes, qui lui ressemblent beaucoup, par les traits raccourcis, qui n'atteignent pas la bordure du dessous de l'aile postérieure; la cellule de l'aile antérieure est tantôt foncée et sans taches, tantôt plus ou moins hyaline; l'aile antérieure avec des taches claires ou transparentes sur 1b à 6, qui souvent forment une bande transversale; la base du dessus de l'aile postérieure est largement rembruni (rarement faible chez les femelles); aile postérieure avec une bande médiane rouge jusqu'à fauve (rarement jaune clair), et large bande marginale noire. Le dessous de l'aile postérieure est clair, généralement jaunâtre, avec les points habituels dans la partie basale, dont 2 sur l'intervalle 7 et 1 à 3 dans la cellule. L'espèce est très variable, et les formes passent l'une dans l'autre sans transitions nettes. - **penelope** Staudinger (57 b). Ailes densément écaillées avec fond noir; les taches des intervalles 1b à 3 de l'aile antérieure sont petites, libres, arrondies et rouges ou rougeâtre; celle de l'intervalle 3 manque souvent; celles des intervalles 4 à 6 sont également petites, et forment une bande subapicale blanchâtre transparente, nettement délimitée; aile postérieure avec étroite bande médiane rouge, jaune clair en dessous, avec des rayons noirs épais, souvent réunies aux nervure à l'intérieur. Les individus, chez qui les taches des intervalles 1b et 2 sont plus grandes, plus claires et plus ou moins transparentes, sont des formes de transition. Région du Congo et l'Ouganda. - ab. femelle **argentea** Eltringham Taches transparentes et continues, formant une bande transversale, qui ne couvre cependant pas complètement la base des intervalles 3 à 6; celles des intervalles 1b et 2 ont une teinte rougeâtre vers l'intérieur; bande médiane de l'aile postérieure fauve et large d'environ 5 mm; bande marginale du dessus foncée, avec traits longitudinaux noirs distincts; couleur du fond du dessous gris argente, sauf au milieu. Ouganda. - ab. femelle **exalbescens** Eltringham ressemble comme dessins à la forme principale, mais tous les dessins rouges sont remplacés par des dessins blanc jaunâtre, et la bande marginale du dessus est aussi large que chez *argentea* (3 à 4 mm). Le fond du dessous blanc jaunâtre. Ouganda. - ab. femelle **sulphurescens** ab. nov. se rattache étroitement à la forme précédente; les taches des intervalles 1b et 2 de l'aile antérieure sont arrondies, allongées, et couvertes d'une mince couche d'écailles jaunâtres, celles des intervalles 3 à 6 sont hyalines; bande médiane du dessus de l'aile postérieure est large d'environ 5 mm, et exactement de la même couleur que chez *servona*; dessous de la même couleur que *servona*, ressemble beaucoup à une petite *A. servona*; mais la cellule de l'aile antérieure est sans tache claire, et les traits marginaux du dessous sont raccourcis et pointus vers l'extérieur, comme chez *penelope*. Ouganda; Iles Sesse. - ab. femelle **penella** Eltringham Dessus de l'aile antérieure rougeâtre à la base jusqu'à l'extrémité de la cellule à peu près, ayant ensuite une bande médiane hyaline, large d'environ 5 mm, qui ne couvre toutefois pas la base des intervalles 4 à 6, produisant ainsi une tache noirâtre à l'extrémité de la cellule; bande marginale brun noirâtre, environ 2 mm. En dessous de l'aile postérieure n'est qu'étroitement rembrunie à la base, et porte une bande marginale étroite, large seulement de 2 mm; la bande médiane fauve est en conséquence très élargie, environ 10 mm au milieu; en dessous l'aile postérieure est couverte d'une forte teinte rougeâtre dans la moitié basale, et la bande médiane est beaucoup plus claire. Ouganda. - **vitrea** Eltringham Le dessus de l'aile antérieure est noir, avec bande transversale hyaline, nettement limitée et large d'environ 4 mm., n'atteignant pas tout à fait la base des intervalles 2 à 6, et couverte d'une teinte rougeâtre dans l'intervalle 1a, et du côté intérieur des taches sur 1b et 2; aile postérieure avec bande médiane fauve, large de 7 mm environ, et avec bande marginale noire, large de 2 mm; dessous avec fond jaune clair comme chez la forme principale. Afrique orientale britannique - **derubescens** Eltringham (57 b; comme *peneleos*). Le dessus de l'aile antérieure presque comme chez *vitrea*, quoique les taches hyalines atteignent souvent la base des intervalles 2 à 6; aile postérieure avec bande médiane d'un rouge vif, large seulement de 4,5 mm, et bande marginale noire large de 5 mm; en dessous l'aile postérieure est

verdâtre clair, à la base et à la bordure, jaune clair au milieu. Togoland. - **translucida** Eltringham (60 e) diffère des autres formes par l'aile antérieure, qui est hyaline et étroitement noirâtre aux bords et à la base (mâle); ou gris foncé (femelle); aile postérieure du mâle presque comme chez la forme principale, mais avec bande médiane fauve large de 7 mm, très peu rembrunie à la base chez la femelle, et avec bande marginale grise indistinctement limitée; presque tout le dessus est donc jaune rougeâtre clair. Lagos.

A. pelopeia Staudinger est très voisine des deux espèces suivantes, mais se distingue de *peneleos* par la couleur du fond du dessous de l'aile postérieure, qui est jaunâtre uniformément, n'étant pas rembrunie, ou très peu du moins, à la base et à la bordure, et par les traits des plis internervuraux qui sont beaucoup plus longs, et dont les extrémités intérieures sont tout à fait libres; à cela s'ajoute que les nervures du dessous de l'aile postérieure sont noires et fortement épaissies à la bordure en forme de massue, ce qui n'a pas lieu, ou bien moins, chez *peneleos*. Par ce caractère, et par les traits plus longs du dessous, *pelopeia* peut être distinguée de *parrhasia*, à qui elle ressemble beaucoup en dessus. Vues juste d'en haut les ailes antérieures sont translucides avec des extrémités noires, des bords noirs, et les nervures 2 à 4 largement bordées de noir; mais quand on les regarde obliquement d'en dedans elles ont l'air d'être tout à fait noires, avec un trait longitudinal rougeâtre sur 1b, une petite tache fauve arrondie sur 1b, 2 et 3, près de la bordure, et des taches hyalines sur 4 à 6; dessus de l'aile postérieure fauve, rembruni à la base jusqu'aux nervures 2 et 5 ou 6, avec des points noirs distincts et souvent avec un point noir libre sur 2, 5 et 6; bande marginale étroite, noire, large d'environ 2 mm; en dessous à la base l'aile postérieure est faiblement teintée de gris verdâtre, et un peu rembruni à la bordure par la bande marginale translucide du dessus. La femelle m'est inconnue Région du Congo. - race **tropicalis** Blachier. ne semble différer que par le dessous un peu plus foncé de l'aile postérieure, avec des nervures moins fortement épaissies, elles doit sûrement appartenir à cette espèce. Ogowe.

A. peneleos est dans toutes ses formes facilement reconnaissable au dessous de l'aile postérieure, qui porte une bande médiane claire, nettement délimitée; les extrémités intérieures des traits longitudinaux de la partie marginale sont en effet réunis par une ligne festonnée, qui limite la bande médiane à l'extérieur; elle est limitée à l'intérieur par l'aire basale nettement dessinée et toujours rembrunie; les nervures et les traits du dessous sont peu ou point épaissies et de même largeur. - **peneleos** Ward. (57 b: 1ère fig.) Chez le mâle les ailes antérieures sont écaillées comme chez le mâle de *pelopeia*, avec des taches arrondies, aux écailles rougeâtre claires sur 1b et 2, et un trait semblable sur 1a; aile postérieure noirâtre en dessus, avec bande médiane rouge jusqu'à fauve, arrondie à l'extérieur et large d'environ 7 mm, ainsi qu'avec une bande marginale large de 2 à 3 mm; en dessous, à la bordure, la couleur du fond de l'aile antérieure est jaune grisâtre jusqu'à jaune clair; en dessous à la base l'aile postérieure n'est que faiblement rembrunie, sa bande marginale, large de 4,5 mm, est beaucoup plus large qu'en dessus. La femelle est assez différenciée du mâle; l'aile antérieure est brun jaunâtre clair translucide dans la partie basale jusqu'à l'extrémité de la cellule et à la nervure 3 avec une tache foncée allongée dans la cellule, et souvent aussi avec une telle tache arrondie derrière la cellule, dans la partie basale des intervalles 4 à 6; extrémité et bande marginale plus claires que chez le mâle; en dessus l'aile postérieure est brun jaunâtre jusqu'à la base, avec des points noirs libres; les points discaux sont souvent tous là; bande marginale guère plus large qu'un mm, dentée à l'intérieur sur les nervures; en dessous l'aile antérieure est hyaline avec bande marginale jaune, et derrière les taches discales l'aile postérieure porte en dessous une bande médiane jaune clair large de 3 mm; l'aire basale et la bordure sont plus foncées, jaune grisâtres; la ligne festonnée, qui réunit les extrémités intérieures des traits marginaux est aussi distincte que chez le mâle. Sierra Leone jusqu'au Congo. - ab. femelle **helvimaculata** Eltringham ne diffère de la femelle typique que par les ailes antérieures, qui sont hyalines jusqu'à la base à peu près, avec très faible teinte rougeâtre, et par les ailes postérieures, qui aussi en dessus, derrière les points discaux, portent une bande médiane blanchâtre, large de 3 mm, et divisée par les nervures rougeâtres. Lagos. - ab. femelle **lactimaculata** Eltringham (60a). Les ailes sont dépourvues de dessins rouges ou bruns; aile antérieure teintée de gris noirâtre à la base jusqu'à la nervure 2 au moins. Aile postérieure gris foncé dans l'aire basale et à la bordure des deux côtés, et avec bande médiane blanche; le dessous est un peu plus clair que le dessus. Fernando-Po. - ab. femelle **sepia** Eltringham Aile antérieure translucide, avec des bords brun noirâtre et des traces de taches blanchâtres sur 1b et 2; le dessus de l'aile postérieure brun noirâtre, avec quelques écailles rouges à l'extrémité cellulaire et au côté intérieur de la bande marginale; bord intérieur jaunâtre; le dessous de l'aile antérieure jaunâtre aux bords; le dessous de l'aile postérieure jaune grisâtre, avec bande médiane blanchâtre. Fernando-Po. - **pelasgius** Smith est la race orientale, qui aussi dans l'Afrique occidentale, se montre sous la forme principale comme une variation et se distingue par l'aire basale et par la large bande marginale du dessous de l'aile postérieure, qui sont

couleur de foie foncé, avec cette conséquence que la bande médiane jaune clair ressort très fortement Région du Congo jusqu'à l'Ouganda; comme variation aussi au Cameroun jusqu'à l'Angola. - **gelonica** Rothschild. et Jordan diffère de pelagius par les ailes plus transparentes, et par le fond marron du dessous de l'aile postérieure Abyssinie - Chenille brun foncé avec des traits transversale noirâtres au dos, bordés de jaune; ligne latérale jaune et tête rouge-brun; les épines noires.

A. parrhasia F. (57 a, 59 e). Le mâle ressemble tellement à l'espèce précédente, qu'il suffit de noter seulement les différences. Aile antérieure translucide aux bords seulement, densément garnie d'écailles noirâtres à la base et sur les nervures; sur chacun des intervalles 1b et 2 se trouve une tache allongée couverte d'écailles rougeâtres; la tache sur 1b se prolonge souvent vers la base sous forme de traits rougeâtres; la cellule renferme en général deux taches rougeâtres séparées; les taches des intervalles 3 à 6 sont hyalines; en dessous les bords et la médiane de l'aile antérieure sont écaillés de jaune; le dessous de l'aile postérieure est presque jaune uniformément sans bande marginale foncée, et avec les extrémités intérieures des traits marginaux. libres. La femelle ressemble au mâle, mais avec des ailes antérieures plus obtuses, des taches rougeâtres bien plus allongées, et des taches couvertes d'écailles blanchâtre sur les intervalles 4 à 6; elle diffère de la femelle de peneleos par l'absence de la bande marginale foncée du dessous de l'aile postérieure. Chenille brun avec de très longues épines noires et de lignes latérales plus claires. Chrysalide claire avec les dessins normaux noirs; taches dorsales de l'abdomen largement séparées, carrées, avec un point clair au milieu; les segments 2 à 7 ont des verrues obtuses bien développées. Sierra-Leone jusqu'au Cameroun. - f. femelle **oppidia** Hewitson (57 a). Les taches rouges de l'aile antérieure sont plus distinctes, et les taches blanchâtres des intervalles 4 à 6 plus nettement limitées. Fernando-Po. - f. femelle **parrhoppidia** Staudinger La cellule et les intervalles 1b et 2 de l'aile antérieure presque tout à fait rouges; les taches 4 à 6 hyalines. Cameroun - f. femelle **leona** Staudinger (= leonina Baker). Aile antérieure presque hyaline, sauf aux bords; aile postérieure brun jaunâtre en dessus jusqu'à la base, jaunâtre clair tout près de l'étroite bande marginale; dessous comme chez la forme principale, mais beaucoup plus clair; ressemble à la femelle de peneleos, mais est plus transparente, et facilement reconnaissable au dessous de l'aile postérieure Sierra-Leone.

A. grosvenori Eltringham (60 b) se rattache par la taille et la forme des ailes aux espèces qui précèdent. Aile antérieure entièrement noirâtre en dessus, faiblement transparente dans la cellule seulement et à la place des taches: Aile postérieure noire en dessus à la base jusqu'aux nervures 2 et 7, puis rouge brique, avec ligne marginale foncée très étroite et des traits aux plis internervuraux très fins; les dessous jaune orange uniformément avec quelques petits points noirs à la base et de long traits aux plis internervuraux de la bordure, tandis que les nervures sont à peine bordées de noir. Région orientale du Congo.

A. newtoni E. Sharpe. Aile antérieure noirâtre avec une tache blanchâtre arrondie sur l'intervalle 2, et une bande subapicale blanchâtre sur 4 à 6; aile postérieure noirâtre en dessus, avec une bande médiane fauve d'égale largeur (3 mm), juste derrière l'extrémité de la cellule, n'atteignant pas complètement le bord intérieur. Aile postérieure clair verdâtre en dessous jusqu'à l'extrémité de la cellule, et avec des points noirs; le reste comme en dessus. Ile San Thomé, qu'un mâle de connu.

A. safie Felder. (57 b) est une petite espèce, très distincte. Les deux ailes sont densément écaillées et brun noirâtres en dessus; l'aile antérieure avec trois taches subapicales blanches sur 4 à 6, et une tache jaune dans chacun des intervalles 1b et 2; le dessus de l'aile postérieure avec une étroite bande médiane jaune, plus ou moins composée de taches; le dessous des ailes antérieures est noir avec bande marginale jaune soufre, rayée de noir, et des taches discales claires, comme en dessus; en dessous des ailes postérieures la couleur jaunâtre du fond est plus claire ou plus foncée, avec ou sans trace d'une bande médiane; les points basaux noir, sont réduits, traits marginaux fins. Les extrémités intérieures parfois épaisses et punctiformes. Abyssinie. - f. **antinorii** Oberthür. ne diffère que par la bande médiane du dessus de l'aile postérieure, qui manque ou qui est incomplète. Abyssinie.

A. orina. Par les ailes antérieures complètement écaillées, aux dessins rouges nettement délimités, cette espèce diffère de la très voisine parrhasia. Aile antérieure noire en dessus, avec un long trait rouge dans la cellule et dans 1b, et des taches discales rouges sur 2 à 6 ou au moins sur 2. Aile postérieure noire en dessus avec large bande médiane rouge, qui ne couvre que la pointe extrême de la cellule, ou bien qui est rouge chez la femelle jusqu'à la base, avec des points noirs. Dessous de l'aile antérieure rougeâtre jusqu'au delà du milieu, puis jaunâtre, avec des nervures noires et des traits noirs épais; aile postérieure avec fond jaune. De grands points noirs dans l'aire basale et les traits des plis internervuraux noirs et épais. - **orina** Hewitson (**orinata** Oberthür. 57 a). Aile antérieure avec des taches discales rouges (mâle,

femelle) ou blanches (femelle) sur les intervalles 3 à 6. Sierra Leone jusqu'au Congo. - f. **nigroapicalis** Aurivillius. Aile antérieure sans taches claires sur les intervalles 3 à 6. Cameroun jusqu'à l'Ouganda. *orina* (57 a) est une forme de transition avec une tache rouge sur l'intervalle 3 seulement. - **orineta** Eltringham est la race orientale, qui se distingue par les dessins rouges plus étendus de l'aile antérieure, et par l'aire basale du dessus de l'aile postérieure, qui est noire aussi chez la femelle; les taches claires des intervalles 4 à 6 de l'aile antérieure sont tantôt blanchâtre comme chez la femelle, tantôt rouges comme chez la mâle. Ouganda; une variation se trouve aussi dans l'Afrique occidentale.

A. buschbecki Dewitz. (57a). Aile antérieure noire en dessus avec les mêmes taches rouges que chez *orina*. Les raies sur 1b sont cependant divisées au milieu par une tache noire, et la cellule porte une tache noire allongée. La tache sur 3 est petite, et se trouve au milieu de l'intervalle ou en arrière; le dessous comme le dessus, mais les taches 3 à 6 sont jaunes au lieu de rouges, et la bande marginale est rayée de jaune. Aile postérieure rouge en dessus jusqu'à la base avec des points noirs, ou un peu rembrunie à la base, une bande marginale nettement limitée à la bordure et large d'environ 2 mm; en dessous la couleur du fond est jaune, et la bande marginale noire renferme dans chaque intervalle 2 petits points jaunes. Cameroun jusqu'à la Région du Congo: rare.

A. cinerea Neave. Aile antérieure hyaline sans trace de taches particulières, et plus ou moins saupoudrée de gris au bord antérieur et à l'extrémité. Aile postérieure uniformément noire en dessus, avec une grande aire rouge foncé en dessous qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la cellule et au bord intérieur, points basaux faiblement développés; dessous de l'aile antérieure rouge foncé à la base du bord antérieur Afrique orientale britannique: Tiriki Hills (5000). - **alberta** Eltringham (60 e) diffère par une grande tache allongée carmin du dessus de l'aile postérieure, qui couvre la base des intervalles 7 à 2, le milieu de l'intervalle 1 et l'extrémité de la cellule. Ouest du lac Albert-Edouard.

A. orestia Hewitson (56g). Aile antérieure hyaline, des écailles foncées aux bords, aux nervures et à la base, dépassant le milieu des intervalles 1a et 1b; la base de l'intervalle 2, et en général une petite tache de la cellule sont jaune orange clair jusqu'à rouge. Aile postérieure jaune orange clair des deux côtés, avec des points basaux noirs et des points discaux complètement développés, et avec une bande marginale translucide, grise jusqu'à noirâtre, et nettement délimitée. Nigeria jusqu'à l'Angola et l'Ouganda. - ab. **transita** Eltringham Aile antérieure sans écailles rougeâtres; aile postérieure jaune ou blanche au lieu de rouge. Ouganda et Tiriki-Hills. - **humilis** Em. Sharpe. Les deux ailes transparentes, sans écailles rouges ou jaunes; le dessus presque semblable; en dessous l'aile postérieure porte quelques petits points noirs à la base, qui ne sont pas visibles en dessus; les points discaux manquent. Une forme très dégénérée. Ouganda et Tiriki.

A. quirinalis Smith. Ressemble beaucoup à l'espèce précédente, mais la partie basale du dessus de l'aile antérieure est fauve et nettement délimitée, atteint l'extrémité de la cellule et la nervure 3, et renferme un trait longitudinal noir dans la partie basale de la cellule; la couleur fauve de l'aile antérieure est exactement celle de l'aile postérieure; bande marginale de l'aile postérieure visiblement plus large que chez *orestia* (environ 4 mm). Région orientale du Congo; Ouganda; Afrique orientale allemande et britannique.

A. igola Trimen Ressemble beaucoup aux deux espèces précédentes, mais diffère par la bande marginale de l'aile postérieure, qui n'est pas transparente, et par la cellule, qui n'a pas de tache. Moitié basale de l'aile antérieure jusqu'à l'extrémité de la cellule, et la nervure 3 sont d'un jaune orange vif sans taches; bord antérieur jusqu'à la base, extrémité, bande marginale et nervure 3 à 6 sont saupoudrées de noir; les intervalles 3 à 6 sont d'ailleurs hyalins; aile postérieure jaune orange en dessus, avec des points noirs et bande marginale noire, large de 2 à 2,5 mm; la couleur fauve du dessous est beaucoup plus pâle qu'en dessus; les traits des plis internervuraux sont courts, et n'atteignent pas la bordure. La couleur du fond est plus claire chez la femelle, jaune d'ocre clair jusqu'à jaune crème, et la bande marginale n'est pas distinctement limitée. Pays des Zoulous jusqu'à l'Afrique orientale allemande - f. femelle **maculiventris** Grose-Smith et Kirby a le fond plus mat, plus jaune brunâtre, et une bande marginale indistincte, limitée, tantôt plus large tantôt plus étroite sur le dessus de l'aile postérieure; en dessous les ailes postérieures sont tantôt colorées comme en dessus, tantôt couleur de chocolat à la base jusqu'aux taches discales, puis rougeâtre clair jusqu'à la bande marginale rouge-brun. Sous la forme principale.

A. strattipocles Oberthür (56f) ressemble beaucoup à *A. igola*, mais les points discaux de l'aile postérieure beaucoup plus grand et complètement développés, et le bord intérieur de l'aile postérieure est blanchâtre. Madagascar.

A. masamba Ward (56 g) est étroitement rattachée aux deux espèces précédentes, et ne diffère que par la couverture moins grande d'écailles fauves sur l'aile antérieure, qui laisse l'extrémité de la cellule libre et ne couvre tout au plus que la base de l'intervalle 2; les écailles sont bien plus pâles chez la femelle que chez le mâle; aile postérieure avec de grands points discaux, comme chez *strattipocles*; le point noir extérieur de la cellule est placé plus près du côté basal, devant la naissance de la nervure 2; chez la femelle le fond de l'aile postérieure est souvent blanchâtre. Madagascar. - f. **silia** Mabille. (56 g) diffère par la couleur rougeâtre qui est plutôt jaunâtre en dessus, et plus ou moins blanche derrière les taches discales de l'aile postérieure; les sexes se ressemblent presque. Madagascar. - f. **boseae** Saalmüller (56 g) est plus petite avec le fond du dessus d'un jaune plus clair. Madagascar.

A. sambavae Ward ressemble beaucoup aux deux dernières espèces, mais le dessus est plutôt rouge brunâtre; elle diffère surtout par la bande marginale de l'aile postérieure, qui est remplacée par de grandes taches noires aux extrémités des nervures; ces taches, qui sont tout à fait libres, se touchent cependant à la bordure; le bord intérieur de l'aile postérieure est largement jaune blanchâtre. Madagascar.

A. aubyni Eltringham (60 a). La partie basale du dessus de l'aile antérieure est rougeâtre; la couleur rouge couvre la cellule jusqu'à son extrémité, et les intervalles 1a à 2 jusqu'à la bordure à peu près, ainsi que la base de l'intervalle 3; l'apex est noirâtre avec trois courtes taches blanchâtres, transparentes, sur 4 à 6. Aile postérieure rouge clair en dessus jusqu'à la base à peu près, avec des points noirs libres et une bande marginale noire, nettement limitée, et large de 2 mm; le dessous est couleur d'ocre jaunâtre clair, avec sur les plis de fins traits courts, qui n'atteignent pas tout à fait la bordure. Afrique orientale britannique.

A. conradti Oberthür (56 f) diffère de toutes les espèces précédentes, auxquelles elle ressemble aussi bien comme coloris que comme dessin, par la moitié apicale de l'aile antérieure, qui est densément couverte d'écailles, sans tache hyaline, mais avec des taches blanches nettement délimitées sur 4 à 6; et surtout par les nervures, qui sont largement noires sur le dessous de l'aile postérieure, tandis que les traits sont courts, épaissis, et en forme de massue. Pays de Nyassa et Afrique orientale allemande.

Cinquième sous-groupe.

De grandes espèces, qui sont distinguées par l'absence totale de points noirs sur les intervalles 5 à 7 de l'aile postérieure. Chez les espèces des sous-groupes précédents les intervalles 5 et 6 sont parfois dépourvus de points, mais on trouve alors toujours 1 à 2 points noirs sur l'intervalle 7. Les ailes antérieures sont hyalines, la majeure partie du moins, souvent plus ou moins rembrunies à l'extrémité et à la bordure, et portent deux bandes transversales, foncées, parfois très indistinctes, dont la première part du bord antérieur, traverse la cellule et finit à la nervure 1a, près de l'angle postérieur, tandis que l'autre passe derrière la cellule depuis le bord antérieur jusqu'à la nervure 3, étant parfois réunie aux nervures terminales largement rembrunies, de la cellule. La base de l'aile postérieure avec des points sur 1a jusqu'à 1c, deux points dans la cellule et des points discaux sur 1b à 3, rarement aussi sur 4; le point sur l'intervalle 3 est bien plus rapproché de la bordure, que les autres.

A. vesperalis Smith. (56 f). Aile antérieure largement rembrunie à l'extrémité et à la bordure, translucide, et avec des bandes transversales foncées distinctes. Aile postérieure jaune d'ocre clair en dessus, avec bande marginale brun noirâtre, large d'environ 4 mm, jaune d'ocre foncé en dessous, et de long traits foncés sur les plis internervuraux. Sierra-Leone jusqu'au Congo et l'Ouganda. - **catori** Bethune. Baker. Le fond de l'aile postérieure jaune clair. Sierra-Leone.

A. pentapolis. Les ailes postérieures sont hyalines ou transparentes au bord antérieur, aux intervalles 5 à 7 jusqu'à la cellule et aux intervalles 1c à 4 à la bordure; sont donc seuls écailleux la cellule, les intervalles 1a à 2 jusqu'à la bordure à peu près, et la base des intervalles 3 (et 4); souvent les traits marginaux sont distincts seulement sur les intervalles 1c à 3. Chenille brun d'ocre foncé en dessus avec une tache blanche de chaque côté des segments 4 à 12; tête rouge brun. Epines noires, celles du 2ème segment allongées. Chrysalide blanchâtre avec dessins noirs; abdomen avec de courtes protubérances

obtusées en dessus. - **pentapolis** Ward (56 e). Bande transversale de l'aile antérieure mate et peu distincte; aile postérieure légèrement écaillée, jaune pâle jusqu'à blanchâtre. Sierra-Leone jusqu'au Congo et l'Ouganda - ab. **thelestis** Oberthür (56 f). Ecailles de l'aile postérieure fauves. Sous la forme principale - **epidica** Oberthür (56 f). Bande transversale de l'aile antérieure d'un noir profond et nettement limitée, souvent fortement élargie; écailles de l'aile postérieure jaune citron; bordure des deux ailes souvent largement rembrunie. Afrique orientale allemande.

Sixième sous-groupe.

Par les points basaux et discaux libres et distincts de l'aile antérieure les espèces de ce sous-groupe diffèrent de toutes celles du 1er groupe, mais s'accordent par contre avec la plupart des espèces du 2e groupe. Les trois espèces sont assez différentes, mais elles sont faciles à distinguer à l'aide de l'aperçu ci-après.

Aperçu des espèces

1. *Les deux ailes sans points submarginaux Le point discal sur 1b de l'aile antérieure est placé obliquement vers l'extérieur, derrière de point discal 2.*
 - a) *Le point discal 4 de l'aile postérieure est plus près de la bordure que les autres et forme un arc presque régulier avec les points discaux 2, 3, 5 et 6.*
A. encedon.
 - b) *Le point discal 4 de l'aile postérieure est plus près de la base que les points discaux 3 et 5.*
A. pharsalus.
2. *Aile postérieure au moins sur 1c à 3, et aile antérieure sur 1b et 2, ont de grands points submarginaux.*
A. rogersi.

A. encedon est une espèce très variable et très répartie en Afrique, qui peut montrer beaucoup de formes, mais aucune race locale bien déterminée. Les points noirs sont pareils chez toutes les formes, et distribués de la manière suivante: aile antérieure: 1 à 2 points basaux sur 1b; une tache transversale dans la cellule; des points discaux sur 1b à 6, dont celui du 1b est souvent double et toujours beaucoup plus près de la bordure que les points du 2; chez les formes avec extrémité noire de l'aile, les points discaux 3 à 6 du dessus sont indistinctement sur le fond foncé. Aile postérieure: des points basaux sur (1a), 1b, 1c et 7; 1 à 2 points dans la cellule; un point dans l'angle basal de chacun des intervalles 4 et 5, et des points discaux sur 1b à 7, dont ceux du 3 ou 4 sont plus près de la bordure que les autres, et celui du 2 plus près de la base que celui du 1b. Dessus de l'aile postérieure avec une étroite bande marginale noire ou noirâtre, large de 1 à 2 mm, et en dessous les traits des plis internervuraux sont souvent fauves au lieu de noirs. Dans toute l'Afrique au Sud du Sahara et à Madagascar. - **encedon** Linné (56 e). La moitié apicale du dessus de l'aile antérieure est noirâtre avec bande subapicale blanche, foncée de 5 à 6 taches des intervalles 3 à 6 (9, 10); le fond est d'ailleurs couleur de rouille jusqu'à brun jaunâtre, mais le dessous est un peu plus clair. - f. **infuscata** Staudinger diffère seulement d'encedon par la couleur du fond brun de fumée. - **alcippina** Aurivillius. Le milieu de l'aile postérieure est d'un blanc plus ou moins étendu, mais elles s'accorde à part cela avec la forme principale - f. **sganzini** Boisduval. (56 e) Dessin comme chez la forme principale, mais le fond est jaune paille jusqu'à jaune d'argile, et les traits marginaux du dessous de l'aile postérieure sont en général noirs; bande marginale du dessus de l'aile postérieure, souvent élargie et indistinctement limitée. Se trouve surtout à Madagascar. - f. **lycia** Fabricius (56e) ressemble beaucoup à la forme **sganzini**, mais le fond est blanc ou blanchâtre; la moitié basale de l'aile antérieure est parfois gris noir de fumée sur les deux côtés, et seulement un peu plus claire en dessus que la moitié apicale, ab. **fumosa** ab. nov. avec 3 points noirs dans la cellule de l'aile postérieure fut nommé **ascrepticia** (!) par Strand. - Les formes ci-après diffèrent des précédentes par la moitié apicale du dessus de l'aile antérieure, qui n'est point ou à peine plus foncée que la moitié basale, et qui porte des points discaux noirs distincts. - f. **ne coda** Hewitson (56 e). Le fond des deux ailes est gris clair; aile antérieure avec bande subapicale blanchâtre. - f. **daira** Godman. et Salvin. Le fond des deux ailes jaune brunâtre clair; la bande subapicale de l'aile antérieure manque, ou n'est indiquée que par des taches jaunâtre clair. - f. **radiata** Aurivillius diffère de **daira** par les extrémités des nervures, qui en dessus forment des triangles noirs, et par la moitié postérieure de l'aile postérieure, qui est blanchâtre.

Adamaua. - Chenille noir d'ardoise avec ligne latérale noire, de petites taches dorsales jaunes et blanches, bordées de noir, et des épines noires; tête noire. Chrysalide blanche avec les habituels dessins noirs. La Chenille vit sur Commelina. - La concordance du coloris et du dessin entre les formes d'*Acraea encedon* et celles de *Danaida chrysippus* et *dorippus*, beaucoup plus grandes, est digne de remarque. Comparez *A. encedon* à *D. chrysippus*, *A. alcippina* à *D. alcippus*, *A. दौर* à *D. dorippus*, et *A. radiata* à *D. dorippus ab. albinus*.

A. pharsalus Ward. (56d). En dessus les deux ailes sont saupoudrées de noir à la base; en dessus l'aile antérieure est très largement noire à l'extrémité et à la bordure, avec de petites taches subapicales blanchâtres (rarement rougeâtres) sur 4 à 6, et de grands points discaux sur 1b à 6, dont ceux des intervalles 4 à 6 sont difficiles à distinguer de la couleur du fond; cellule avec une tache noire au milieu et à l'extrémité; le milieu de l'aile antérieure, et la plus grande partie de l'aile postérieure, sont rouges en dessus, l'aile postérieure avec bande marginale noire; aile antérieure gris rougeâtre en dessous, jaunâtre à l'extrémité et à la bordure, avec des nervures et des traits marginaux noirs; dessous de l'aile postérieure gris clair verdâtre à la base et à la bordure, faiblement rougeâtre au milieu, avec des points basaux et discaux bien développés, et de grandes taches triangulaires à la bordure sur les plis internervuraux - Chenille fauve en dessus, plus claire en dessous, avec ligne dorsale noire, et de petits traits noirs au bord antérieur et postérieur de chaque segment; tête et épines noires. Chrysalide jaunâtre clair avec dessins noirs. Sénégal jusqu'à l'Angola, Pays de Nyassa et l'Ouganda. - **pharsaloides** Holland. (= **saluspha** Suffert) est la race de l'Afrique orientale, et ne diffère que par la bande subapicale claire de l'aile antérieure, qui est beaucoup plus grande, rouge, et réunie à la couleur du fond rouge par une tache pareille sur l'intervalle 3; les points discaux noirs des intervalles 3 à 6 deviennent ainsi des taches indépendantes; la base du dessus des deux ailes est moins saupoudrée de noirs que chez la forme principale. La couleur du fond est souvent gris jaunâtre en dessus chez la femelle. Angola, Afrique orientale allemande et britannique - ab. **pallidepicta** Strand. Bande subapicale de l'aile antérieure blanchâtre. Afrique orientale allemande - ab. **nia** Strand est pour ainsi dire une transition à **vuilloti**, car les ailes postérieures portent au même endroit que chez celle-ci une tache jaunâtre claire estompée. Afrique orientale allemande: Amani. - **vuilloti** Mabille. (56d). La couleur du fond de l'aile antérieure est souvent totalement décomposée en taches, et Les ailes postérieures portent au bord intérieur une grande tache blanche sur les intervalles 1b à 2 (3). Aile postérieure avec bande marginale foncée également en dessous. Traits marginaux épais, mais non triangulaires. Afrique orient allemande - **rhodina** Rothschild. Aile antérieure comme chez **vuilloti**; aile postérieure ressemble aussi comme dessin, mais est sans aire blanche. Abyssinie.

A. rogersi se distingue par la présence de points submarginaux noirs, au moins sur les intervalles 1b et 2 des deux ailes. Aile antérieure avec un point basal sur 1b, une tache noire dans la cellule, une à l'extrémité de la cellule, et de grands points discaux sur 1b à 6, dont ceux des intervalles 1b à 3 forment une ligne droite, parallèle à la bordure. En dessus les ailes postérieures sont en général si rembrunies à la base jusqu'à l'extrémité de la cellule, que les points basaux ne sont pas distincts; elles ont une large bande marginale noire; en dessous elles ont des points basaux noirs sur 1a à 1c, 7 et 8, et deux dans la cellule; on trouve en général des points discaux dans tous les intervalles mais irrégulièrement placés, car les taches sur 1c et 4 sont plus rapprochées de la base que les taches avoisinantes; un point noir se trouve sur la nervure discocellulaire, médiane; les points submarginaux se trouvent juste devant la bande marginale, et se rencontrent chez la femelle sur les intervalles 1b à 7, et chez le mâle souvent sur 1b à 3. - **rogersi** Hewitson Le dessus noir avec une bande transversale sur l'aile postérieure large de 8 à 9 mm, et une grande tache à l'angle postérieur de l'aile antérieure, rouge ou rougeâtre sur les intervalles 1a à 2 du mâle, et indistinctement rougeâtre seulement chez la femelle. Sierra-Leone jusqu'à l'Angola. - **salambo** Grose-Smith (56d). Les deux ailes sont noir de fumée en dessus et gris jaunâtre plus ou moins large au milieu. Sous la forme principale - **lamborni** Eltringham, ressemble à la forme qui précède, mais porte une bande transversale couleur crème sale sur le dessus de l'aile postérieure. Chenille brun noirâtre avec épines noires et tête noire. Chrysalide brun jaunâtre clair avec de fins petits traits noirs; deux longues cornes divergentes obtuses sur la tête. Lagos.

Appendice au premier groupe.

Je place l'espèce suivante, qui est tout à fait isolée, comme appendice au premier groupe. En dessous les ailes postérieures ont de fines lignes indistinctement noires aux plis internervuraux, qui toutefois sont loin d'atteindre la bordure; elles sont rougeâtres à la bordure, sans former de taches marginales particulières. Sur le dessus de l'aile postérieure se trouvent de grandes taches marginales, arrondies et

bien limitées par les nervures noires et par une ligne submarginale ayant cependant tout à fait la même couleur que le fond du dessus.

A. amicitiae Heron (= **polychroma** Rebel) (59 f). Aile antérieure noire en dessus avec 5 grandes taches rouges brunâtres anguleuses dans la moitié basale, dont deux sur 1b, deux dans la cellule, et une au milieu de l'intervalle 2, et 3 petites taches hyalines dans la moitié apicale sur les intervalles 4 à 6. Aile postérieure rouge brunâtre en dessus, noire dans la partie basale des intervalles 1a à 2 jusqu'à la nervure 3, et avec des points discaux libres et noirs sur (4), 5 à 7; une épaisse ligne submarginale noire devant la bordure, réunie à la bordure par les nervures noires; en dessous la partie basale jusqu'aux points discaux et la bande marginale sont brun grisâtre mat, et l'intervalle forme une bande médiane jaune grisâtre clair, qui est élargie à l'avant; tous les points basaux et discaux sont libres. Rouvenzori, et dans les contrées montagneuses au nord-ouest du lac Tanganyika.

Deuxième groupe.

Ce groupe, qui comprend la majorité des Acreés éthiopiennes, peut être divisé en plusieurs sous-groupes. J'ai conservé les sous-groupes de mon ouvrage "Rhopalocera Aethiopica", sans presque rien y changer, quoique quelques espèces aient été découvertes depuis, qui ne peuvent sans difficulté être introduites dans les sous-groupes. Eltringham a établi un grand nombre de groupes plus petits, qui ne sont cependant pas assez caractérisés et ne peuvent en conséquence être utilisés ici. Dans son tableau général il a toutefois conservé les sous-groupes suivants, sans presque rien y changer.

Aperçu des sous - groupe

1. Aile antérieure complètement écaillée, très rarement hyaline derrière le milieu et avec bordure tachetée. Le dessous de l'aile postérieure en ce cas avec des points basaux libres non réunis.

A. A la bordure du dessous de l'aile postérieure une tache claire sur chaque intervalle, limitée à l'intérieur d'une couleur foncée (noire), ou bien une large bande marginale noire avec des taches claires.

a) Les taches marginales claires du dessous de l'aile postérieure, sont souvent triangulaires ou allongées, et sont limitées de chaque côté et à l'intervalle de deux traits foncés, obliques et convergents du côté intérieur, étant souvent aussi réunis, droits ou courbés, sans être réunis en général aux nervures noires. Quand ces traits sont courbés, épaissis et réunis aux nervures, la bande marginale est très ressemblante à celle des sous-groupes suivants. Mais dans ce cas les espèces de ce groupe sont reconnaissables aux ailes antérieures, dépourvues de points discaux.

Premier sous-groupe.

b) Les taches marginales claires, arrondies ou carrées jusqu'à transversales, du dessous de l'aile postérieure, sont limitées à l'intérieur (et sur les côtés) d'une ligne transversale droite ou courbée, parfois fortement épaissie. Dans ce dernier cas la ligne transversale peut être élargie, et former une large bande marginale, qui entoure entièrement les taches réduites.

** Les points basaux du dessous de l'aile postérieure sont séparés.*

1. Le dessous de l'aile antérieure sans traits foncés sur les plis internervuraux, ou rarement avec des traits courts, bien éloignés toutefois de la bordure.

a) Le point discal 1b de l'aile antérieure se trouve toujours juste derrière la tache discale 2, de sorte qu'une ligne tirée à travers ces deux points serait presque verticale sur le bord postérieur et n'atteindrait pas, ou à peine, la cellule.

Deuxième sous-groupe.

b) Le point discal 1b de l'aile antérieure est placé si obliquement vers l'extérieur derrière la tache discale 2, qu'une ligne tirée à travers ces deux points couperait l'angle anal et la cellule, et serait presque verticale sur le bord antérieur.

Troisième sous-groupe.

2. Le dessous de l'aile antérieure porte des traits noirs distincts sur les plis internervuraux, qui atteignent la bordure.

Quatrième sous-groupe.

** Les points basaux du dessous de l'aile postérieure sont réunis, et forment une aire basale noire, tachetée de blanc.

Cinquième sous-groupe.

B. Le dessous de l'aile postérieure sans taches marginales claires, ni nettement délimitées à la bordure; avec ligne marginale noire seulement ou avec bande marginale claire.

Sixième sous-groupe.

2. Aile antérieure transparente, hyaline ou gris de fumée sans dessins, au moins derrière le milieu; rarement avec des taches claires devant l'apex et à la bordure; mais dans ce cas les ailes postérieures sont noires en dessous à la base, avec des points blanc.

A. Aile postérieure complètement écaillée à la bordure, et plus ou moins ornée de taches.

Septième sous-groupe.

B. Aile postérieure plus ou moins largement ou incomplètement écaillée à la bordure, transparente jusqu'à hyaline, rarement gris de fumée, sans dessins, et rembrunie seulement aux extrémités des nervures.

Huitième sous-groupe.

Premier sous-groupe.

Le curieux dessin à la bordure du dessous de l'aile postérieure, qui caractérise ce sous-groupe, peut être ainsi décrit, qu'il s'y trouve des traits foncés sur les plis internervuraux, qui se ramifient vers la bordure, et renferment une tache claire (voir les dessous figurés pl. 56a, b, c, d). Très rarement, comme chez la femelle d'*althoffi*, le même dessin de retrouve aussi en dessus. Chez toutes les espèces typiques les points basaux et discaux de l'aile antérieure manquent, ou se présentent comme de petits points libres sur 1b et 2. Chez les deux dernières espèces, très différenciées, qui forment une transition au deuxième sous-groupe, les points discaux de l'aile antérieure sont par contre complètement développés. Au point de vue du dessin de la bordure du dessous de l'aile postérieure elles sont aussi assez primitives, et peuvent seulement être considérées comme un appendice à ce sous-groupe.

Aperçu des espèces

I. Les intervalles 4 à 6 de l'aile antérieure sans points discaux libres, mais souvent avec une bande transversale oblique, qui en général réunit le bord antérieur à la bande marginale, et en sépare une bande subapicale claire.

A. Les points discaux du dessous de l'aile postérieure ne forment jamais une ligne transversale continue depuis le bord antérieur jusqu'au bord intérieur.

a) La cellule du dessus de l'aile antérieure est tout à fait noire, ou avec une tache claire près de son extrémité, ou bien d'un coloris clair, quoique rarement tout à fait clair, le long du côté postérieur; mais dans ce cas les nervures 3 et 4 de l'aile postérieure partent d'un point, ou sont courtement tigées, et la base du dessus de l'aile postérieure est noire.

* Les taches marginales claires du dessous de l'aile postérieure sont 4 à 5 fois plus longues que la bordure est large, en forme de traits ou de cônes étroits et presque d'une largeur uniforme dans leur moitié extérieure.

A. althoffi.

** Les taches marginales claires du dessous de l'aile postérieure sont triangulaires ou arrondies, tout au plus deux fois plus longues que la bordure n'est large.

§ *Le dessous de l'aile postérieure porte à la base 17 à 18 points arrondis, séparés et noirs sur fond jaunâtre, et sans traits rouges ou jaunâtres entre les points, ces points sont tout à fait distincts en dessus aussi. Les dessins du dessus sont jaune d'ocre clair. Bande médiane du dessus de l'aile postérieure étroite (4 à 5 mm) et presque d'égale largeur.*

A. oberthüri.

§§ *Le dessous de l'aile postérieure porte tout au plus 12 à 14 points noirs dans la partie basale, étant plus ou moins fusionnés ou réunis par des traits variants de rouge à jaunâtre. Bande médiane du dessus de l'aile postérieure convexe, ou élargie sur les intervalles 4 à 5.*

+ *Les nervures 3 et 4 de l'aile postérieure partent du même point, ou sont courtement tigées. Le dessus de l'aile postérieure noir ou noirâtre à la base, au moins jusqu'à la nervure 2. Les points discaux 4 à 6 de l'aile postérieure manquent.*

0. *Les dessus de l'aile antérieure jusqu'à la nervure 2 uniformément noir, sans dessins clairs. La grande tache claire du bord postérieur de l'aile antérieure est limitée en ligne presque droite du côté basal. La tache sur 1b forme rectangle, étant aussi large à la nervure 1 qu'à la nervure 2.*

1. *L'angle le plus interne de l'intervalle de l'aile antérieure est entièrement couvert par la tache claire du bord postérieur.*

a. *Tous les dessins du dessus sont fauves. Envergure de 30 à 35 mm.*

A. uvui.

b. *Tous les dessins du dessus sont jaune clair. Envergure de 48 à 50 mm.*

A. viviana.

2. *L'angle le plus interne de l'intervalle 2 de l'aile antérieure est noir. Les dessins du dessus sont jaune clair.*

A. karschi.

00. *Dans la partie basale du dessus de l'aile antérieure, et généralement à la nervure médiane, le coloris clair s'étend plus ou moins. La tache du bord postérieur de l'aile antérieure est irrégulièrement limitée à l'intérieur, et se prolonge souvent le long de la médiane vers la base.*

1. *L'angle le plus interne de l'intervalle 2 du dessus de l'aile antérieure est entièrement couvert par la tache claire du bord postérieur.*

a. *Le dessous de l'aile postérieure porte à la base un trait ou une tache rouge entre les points noirs, au moins dans la cellule et sur l'intervalle 8.*

A. cabira.

b. *Le dessous de l'aile postérieure sans traits rouges à la base entre les points noirs.*

A. alicia.

2. *L'angle le plus interne de l'intervalle 2 du dessus de l'aile antérieure noir, ou avec un point noir.*

a. *La raie longitudinale jaune rougeâtre à la médiane du dessus de l'aile antérieure est large, et entièrement réunie à la tache du bord postérieur.*

A. bonasia.

b. A la médiane du dessus de l'aile antérieure la raie longitudinale. rouge jusqu'à fauve, est séparé de la tache du bord postérieur, ou bien étroitement ou incomplètement réunie à elle.

A. sotikensis.

++ Les nervures 3 et 4 de l'aile postérieure sont largement séparées. En dessus l'aile postérieure n'est que peu ou point colorée à la base; la couleur noire n'atteint par la nervure 2. La cellule du dessus de l'aile antérieure porte une tache claire près de l'extrémité: le reste est noir. Dans l'aire basale du dessous de l'aile postérieure se trouvent des traits rouges entre les points noirs.

1. Aile antérieure avec bande subapicale claire.

A. acerata.

2. Aile antérieure sans bande subapicale claire.

A. pullula.

b) La cellule du dessus de l'aile antérieure est entièrement claire, ou seulement avec un point noir, et un peu rembrunie à l'extrémité; rarement translucide ou gris de fumée comme les intervalles 1a à 3. Les nervures 3 et 4 de l'aile postérieure sont plus ou moins séparées à leur naissance. La couleur claire (généralement fauve) du fond de l'aile antérieure couvre presque entièrement la base des intervalles 1a et 1b.

* En dessous l'aile postérieure porte 2 à 3 points noirs dans la cellule; en dessus elle est claire, avec des points noirs libres.

1. Les taches marginales claires du dessous de l'aile postérieure sont arrondies du côté intérieur et à demi elliptiques. Aile antérieure avec large bande subapicale continue, généralement fauve, qui se confond parfois avec la couleur du fond.

a. Bande marginale du dessous de l'aile postérieure nettement limitée du côté intérieur, d'un seul ton noir sans traits et sans points clairs, mais avec les habituelles taches marginales

A. lumiri.

b. Bande marginale du dessous de l'aile postérieure, avec des points submarginaux clairs en plus des taches marginales, ou très irrégulièrement limitée du côté intérieur et profondément échancrée à chaque nervure.

A. terpsichore.

2. Les taches marginales fauves du dessous de l'aile postérieure forment des triangles aigus. Aile antérieure fauve jusqu'à l'extrémité de la cellule, puis noire ou noirâtre, avec trois petites taches subapicales blanchâtres et translucides sur 4, 5 et 6.

A. fornax.

** En dessous de l'aile postérieure porte tout au plus un point noir dans la cellule. Les taches marginales du dessous de l'aile postérieure petites, plus larges que longues, depuis clair jusqu'à blanchâtre, et continuées du côté intérieur par une large et longue raie rouge, bordée de noir. En dessus l'aile postérieure est noire à la base jusqu'à la nervure 2, et avec large bande marginale noire sans taches, ou avec des taches indistinctes.

1. Dessins du dessus fauves.

A. goetzei

2. *Bande subapicale de l'aile antérieure et bande médiane de l'aile postérieure jaune citron.*

A. excelsior

B. Les points discaux du dessous de l'aile postérieure sont au complet, en forme de traits et sont réunis en une ligne transversale, qui part du bord antérieur et finit au bord intérieur, en touchant l'extrémité de la cellule et en limitant l'aire basale du côté extérieur.

A. mirabilis.

2. *Aile antérieure avec des points discaux noirs sur les intervalles 4 à 6. Les points discaux 1b à 4 ou 5 de l'aile postérieure forment une ligne transversale presque droite derrière l'extrémité de la cellule, et les points discaux 6 et 7 forment avec celle-ci un angle presque droit. Les taches marginales du dessous de l'aile postérieure sont blanchâtres, plus larges que longues et limitées incomplètement, ou pas du tout, de traits noirs à l'intérieur.*

a) Les taches marginales claires sont limitées du côté intérieur de deux traits noirs courts, très obliques mais ne se touchant pas au milieu. Au côté ouvert de ces traits une large raie rougeâtre s'adapte en général. Le fond du dessus est fauve jusqu'à jaune brunâtre ou gris.

A. zitja.

b) Les taches submarginales claires du dessous de l'aile postérieure ne sont point ou très indistinctement limitées de noir à l'intérieur. Devant elles et sur les plis internervuraux se trouvent de larges traits longitudinaux, jaune-orange, limités sur les intervalles 1b à 4 d'une ligne transversale noire du côté basal. Le fond du dessus jaune de sable jusqu'à jaune crème.

A. rahira.

A. althoffi Dewitz (56d) est beaucoup plus grande que les autres espèces du sous-groupe, et en diffère surtout par la forme des taches marginales claires du dessous de l'aile postérieure (voir l'aperçu). Dessus de l'aile antérieure noir, avec une raie longitudinale dans la cellule, élargie vers l'extérieur, une bande subapicale et une étroite tache du bord postérieur, sur les intervalles 1a à 2, qui est rouge chez le mâle et blanche chez la femelle; la bande subapicale se compose de 4 taches des intervalles 3 à 6; la tache du bord postérieur est large d'environ 6 mm. L'aile postérieure noire en dessus (mâle) ou gris noirâtre, avec une bande médiane, qui chez le mâle est jaune soufre jusqu'à jaune blanchâtre et n'atteint que 3 à 4 mm, et qui chez la femelle est large de 9 à 10 mm, blanche. Le dessous porte presque les mêmes dessins que le dessus, mais avec des points discaux et basaux distincts sur l'aile postérieure, et de longs traits noirs dans la partie marginale. Congo jusqu'à l'Ouganda. - f. **rubrofasciata** Aurivillius diffère par la bande médiane rouge de l'aile postérieure Cameroun et Région du Congo. - femelle f. **telloides** Eltringham ne ressemble point à la femelle typique, mais a une assez grande ressemblance avec *Planema tellus* (58 a). La moitié basale de l'aile est jaune-orange mat jusqu'à l'extrémité de la cellule à peu près; la couleur jaune-orange couvre en effet non seulement la plus grande partie des intervalles 1a et 1b, ainsi que la base de l'intervalle 2, comme chez *tellus*, mais aussi presque toute la cellule; la bande subapicale est jaune d'ocre clair, et se compose de 4 taches, dont celle du 3 est plus près de la bordure, comme chez *Pl. tellus*. Le dessus de l'aile postérieure est jaune-orange mat jusqu'à la base, avec une bande marginale noire à la bordure, large de 3 mm, envoyant de son intérieur de fins traits noirs sur les plis internervuraux. Ouganda. - ab. femelle **drucei** Eltringham ressemble au mâle typique, et ne diffère que par le trait longitudinal, et la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, qui sont rouge orange (au lieu de rouge de sang), et par la bande subapicale, qui est jaune clair; la bande médiane de l'aile postérieure est un peu plus large que chez le mâle, et blanche; le fond du dessus est beaucoup plus clair que chez le mâle. Ouganda. - ab. femelle **ochreata** Eltringham Les dessins clairs du dessus sont jaune d'ocre clair mat, comme chez le mâle de *jodutta* (57e). Ouganda. - **pseudopaea** Dudgeon. est la race du NO, qui se distingue du mâle typique par l'absence de raies dans la cellule de l'aile antérieure, par la couleur jaune brunâtre de la tache du bord postérieur et de la bande subapicale de l'aile antérieure, et par l'aile postérieure, qui est également jaune brunâtre avec aire basale noire triangulaire et avec une bande marginale, formée par la réunion des rayons noirs, et large de 2 mm. La femelle ressemble au mâle mais la couleur est d'un jaune brunâtre plus clair et la bande marginale du dessus de l'aile postérieure manque presque. Pays des Achantis et Nigeria.

A. oberthüri Butler (56c, d) est facilement reconnaissable aux nombreux points basaux et discaux libres du dessous de l'aile postérieure. Le dessus est gris brun noirâtre, avec les dessins habituels jaune d'ocre clair; cellule de l'aile antérieure sans dessins clairs; bande subapicale composée de 3 taches sur les intervalles 4 à 6; tache du bord postérieur étroite et presque d'égale largeur, composée des taches des intervalles 1a, 1b, 2 (et 3); la tache du 2 ne couvre pas la base de l'intervalle. Aile postérieure avec une bande médiane jaune d'ocre, aussi large que la tache du bord postérieur de l'aile antérieure et correspondant à celle-ci; la partie marginale possède des raies longitudinales plus ou moins distinctes, qui correspondent à celles du dessous. Le dessous avec de gros rayons noirs dans la moitié marginale, entre les nervures, ramifiés à la bordure, et séparés des nervures par des lignes claires. Nigeria jusqu'à la Région du Congo. - Chez l'ab. **confluens** Suffer la bande subapicale de l'aile antérieure est réunie à la tache du bord postérieur sur l'intervalle 3. Sous la forme principale - Chenille gris d'ardoise avec tête jaune rougeâtre; les épines des segments 2 à 5 et les épines supérieures, des segments 10 à 13 sont noires; celles des segments 6 à 9 et les épines inférieures, des segments 10 à 13 sont jaunâtres; elle vit sur une Tiliacée: *Ancistrocarpus densispinosus*. Chrysalide blanche avec deux rangées dorsales et deux rangées latérales de taches jaune-orange, annelées de noir, et avec des lignes noires sur les étuis d'aile.

A. viviana Staudinger (56c) ressemble en dessus à l'espèce précédente, et porte les mêmes dessins jaune clair. La tache du bord postérieur de l'aile antérieure est cependant beaucoup plus large, et couvre totalement la base de l'intervalle 2, et la bande médiane de l'aile postérieure est large de 6 à 8 mm, et élargie du côté basal sur les intervalles 4 et 5; la tache du bord postérieur de l'aile antérieure forme une petite tache dans l'angle postérieur de la cellule. Le dessous diffère par le nombre moins grand de points noirs dans l'aire basale de l'aile postérieure; ils sont réunis dans la cellule et sur l'intervalle 7 par des traits rouges. Cameroun jusqu'à l'Ouganda et Bukoba.

A. karschi Aurivillius (56c) se trouve juste entre *viviana* et *cabira*, et diffère des deux par la tache plus étroite, de largeur plus égale, du bord postérieur du dessus de l'aile antérieure, ne couvrant pas la base de l'intervalle 2. Le dessous de l'aile postérieure est identique à celui de *cabira*. Il s'agit peut-être, comme Eltringham le pense, d'une forme seulement de *cabira*. Cameroun et l'Afrique orientale britannique.

A. rupicola A. Schultze est une espèce tout récemment décrite, qui semble être très inconstante, et qui doit différer des espèces apparentées par les dessins clairs du dessus, fortement réduits et peu nettement délimités. La bande subapicale de l'aile antérieure, qui sur tous les 7 exemplaires. présents est jaune pâle, et indistinctement saupoudrée de rouge brunâtre chez une femelle, suit le même parcours que chez *karschi*, mais est plus étroite; la tache du bord postérieur (sur 1a à 2) est étroite surtout sur 1a, et fortement, enserrée aux nervures du côté extérieur; elle est jaune d'ocre chez 2 mâle et chez 2 femelle, rouge jaunâtre dense chez une femelle, saupoudrée de noir chez une autre, rouge jaunâtre chez 3 exemplaires; le trait longitudinal du bord postérieur de la cellule est indistinct quand le dessin est principalement jaune, distinct quand le dessin est rouge, et pénètre même chez une femelle jusqu'à 1a, de sorte que cet exemplaire. se rapproche un peu d'*Acraea bonasia*. Sur l'aile postérieure la bande médiane, très étroite, se retire largement de la bordure sur l'intervalle 3, où il ne reste qu'une très petite tache jaune, et s'avance sur les intervalles 4 et 5 du côté basal sous forme d'une dent double; chez deux couples la bande médiane est jaune d'ocre mat, saupoudrée de rouge jaunâtre du côté basal de l'intervalle 2 et sur toute la largeur des intervalles 4 à 6 chez 1 mâle et 1 femelle; rouge jaunâtre chez les autres exemplaires. Chez seulement une femelle les taches marginales claires sont indiquées par des écailles jaunes peu denses. Par le dessous *rupicola* se rapproche également beaucoup de *karschi*. Envergure 37 à 42 mm (mâle), jusqu'à 44 à 46 mm (femelle). Forêt vierge du Cameroun du Sud, où l'espèce semble habiter surtout les roches nus de granit, qu'on trouve par ci, par là. Fut rencontrée autour d'un ensemble de fleurs jaunes. - Il m'était impossible de faire entrer cette espèce dans l'aperçu.

A. cabira se reconnaît à la tache du bord postérieur du dessus de l'aile antérieure, qui couvre entièrement la base de l'intervalle 2, et qui atteint aussi la cellule, dans l'intervalle 1b; la tache claire sur 1b et cependant coupée obliquement du côté intérieur, étant en conséquence beaucoup plus étroite à la nervure 1 qu'à la nervure 2, ce qui donne une forme bizarre à la tache du bord postérieur. La bande médiane de l'aile postérieure est élargie sur les intervalles 4 et 5; en dessous les ailes postérieures ont toujours de larges traits rouges dans la cellule et sur l'intervalle 8, et du côté intérieur les taches marginales blanchâtres sont prolongées à la bordure et forment des traits rouges, bordés de noir, et les nervures sont limitées de lignes grises. En dessous l'aile antérieure est rougeâtre jusqu'à brun jaunâtre dans la cellule et à la base de l'intervalle 1b. Les dessins de la forme principale **cabira** Hopffer sont

jaunes clair en dessus, et la tache du bord postérieur du dessus de l'aile antérieure, est plus ou moins prolongée du côté basal le long du bord postérieur de la cellule. Cette prolongation est si minime, que l'exemplaire appartient plutôt à *natalensis*. Congo jusqu'à la Colonie du Cap et l'Ouganda. - f. **apecida** Oberthür. (56 c) ne diffère que par la bande médiane de l'aile postérieure et par la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, qui sont plus ou moins recouvertes de rouge; aussi la bande subapicale de l'aile antérieure est parfois rougeâtre. Congo et Afrique orientale allemande - f. **abrupta** Grünberg. est identique en dessus à *apecida*, mais diffère en dessous par la bande marginale de l'aile postérieure, qui est presque uniformément noire, sans traits clairs ou foncés, et par l'absence de taches rouges entre les points de la base. Iles Sesse. - **natalensis** Staudinger (56 c) ne diffère de la forme principale que par la tache du bord postérieur du dessus de l'aile antérieure, qui n'est pas prolongée du côté basal, mais s'arrête à la naissance de la nervure 2. Natal jusqu'à l'Afrique orientale allemande - ab. **biraca** Suffert diffère par la prolongation dans 1b jusqu'à la base de la tache du bord postérieur du dessus de l'aile antérieure Pays de Nyassa.

A. uvui Grose-Smith (56 b) est une petite espèce reconnaissable aux dessins du dessus, qui sont rouge jaunâtre (jaune clair seulement au bord intérieur de l'aile postérieure) et à la tache du bord postérieur de l'aile antérieure, qui est nettement coupée en ligne droite du côté basal; elle couvre la base de l'intervalle 2, et forme aussi une petite tache sur l'intervalle 3 et à l'extrémité de la cellule. Chez la forme principale les ailes postérieures n'ont point de traits rouges en dessous entre les points de la base, et pas de raies claires dans la bande marginale noire; la bande subapicale de l'aile antérieure, est presque droite. Afrique orientale allemande et britannique; Ouganda - **balina** Karsch. (56 b). Les taches 4 et 5 de la bande subapicale de l'aile antérieure sont prolongées, et la bande en conséquence brisée en angle presque droit à la nervure 6; aile postérieure avec 1 à 2 traits ou taches rouges en dessous entre les points noirs de la cellule et de l'intervalle 8, et avec des traces au moins de traits clairs dans la bande marginale. Cameroun et l'Angola. - **interruptella** Strand est une forme intermédiaire, qui se distingue par les grands points noirs du dessous de l'aile postérieure, qui sont libres près de la base et manquent sur l'intervalle 8, ainsi que par la bande marginale, qui porte des taches jaunes ou rougeâtres aux extrémités intérieures des taches marginales claires. Afrique orientale allemande.

A. alicia E. Sharpe (56 b). Dessins du dessus rouge jaunâtre, mais jaune soufre au bord intérieur de l'aile postérieure; la tache du bord postérieur de l'aile antérieure couvre entièrement la base de l'intervalle 2, et s'étend des deux côtés de la médiane jusqu'à la base à peu près, couvrant la moitié longitudinal de la cellule et la partie antérieure de l'intervalle 1b; le dessus de l'aile postérieure porte un triangle noir à la base, et chez la femelle des taches marginales claires. Le fond du dessous de l'aile postérieure est jaune clair, avec des points noirs à la base, mais sans taches ou traits rouges; la bande marginale d'un noir profond sans raies claires, et sans d'autres taches que les taches marginales blanches. Cameroun; Rouwenzori; Ouganda; Afrique orientale britannique; Kiliman'djaro. - ab. femelle **tenelloides** Poulton. Bande subapicale de l'aile antérieure jaune; bande médiane de l'aile postérieure très large et jaune clair, et très peu noire à la base; bande marginale du dessous de l'aile postérieure jaune grisâtre clair. Afrique orientale britannique; Kikuyu. - ab. femelle **cabiroides** Poulton. Le dessus ressemble au mâle, mais avec des taches marginales sur Les ailes postérieures, le dessous de l'aile postérieure avec bande marginale plus large, les taches marginales étant ainsi limitées par des ligne distinctes noires, prolongées vers l'intérieur. Afrique orientale britannique: Kikuyu.

A. bonasia est très voisine d'*alicia* ainsi que de *sotikensis*; peut-être que toutes les trois appartiennent à la même espèce. D'*alicia*, que Eltringham ne considère que comme une forme de *bonasia*, elle diffère par la base noire de l'intervalle 2 de l'aile antérieure; elle ne me semble différer de *sotikensis* que par la réunion complète de la raie longitudinal claire de la médiane du dessus de l'aile antérieure à la tache du bord. postérieur C'est aussi pour cette raison que je joint *praeponina* Staudinger à *sotikensis*. **bonasia** Fabricius (56b). Dessins du dessus rouge jaunâtre; les points noirs du dessous de l'aile postérieure sont réunis, au moins dans la cellule et sur l'intervalle 7, par des taches ou des traits rouges; la bande marginale du dessous de l'aile postérieure est accompagnée de traits ou de lignes claires aux nervures. La femelle diffère du mâle par les taches marginales claires du dessus de l'aile postérieure, ou bien par les dessins clairs du dessus, qui sont jaunâtres clairs comme chez l'ab. **cynthius** Drury. Une espèce très fréquente et très répandue. Sierra-Leone jusqu'au Congo, Toro et l'Afrique orientale allemande - ab femelle **siabona** Suffert diffère par la bande subapicale jaune de l'aile antérieure, et par la bande marginale plus large, plus colorée, du dessous de l'aile postérieure Togo. - **banka** Eltringham diffère par les bandes marginale du dessous, qui sont d'un noir pur, sans raies, et par les points noirs du dessous de l'aile postérieure, qui forment une bande subbasale. Abyssinie. - Chenille blanc bleuâtre

avec des lignes longitudinales, foncées plus ou moins développées; les épines des articles 1 à 3 et 11 à 1 sont noirâtres; les autres sont claires.

A. sotikensis E. Sharpe (56a). La raie rouge à la médiane est en général entièrement séparée de la tache du bord postérieur, rarement réunie à elle, mais toujours marquée d'un rétrécissement net. La bande subapicale de l'aile antérieure est jaune clair chez la forme principale, mais les autres dessins du dessus sont rouge jaunâtre; le dessous de l'aile postérieure porte des traits rouges dans la partie basale, et une bande marginale colorée, ornée de lignes claires aux nervures, et des traits rougeâtres à l'extrémité intérieure de la tache marginale. Région du Congo, l'Angola et Rhodesia jusqu'à l'Ouganda, Abyssinie et l'Afrique orientale britannique - **rowena** Eltringham (56 b), comme **praeponina** ne diffère que par la bande médiane du dessus de l'aile postérieure, qui est jaune clair sur les intervalles 1a à 3, et par le dessous de l'aile postérieure, qui est plus clair. Rouwenzori. - Chez **katana** Eltringham tous les dessins du dessus, y compris la bande subapicale de l'aile antérieure, sont rouges. Région Sud du Congo. - **supponina** Staudinger (56 b ?). Le dessus se rattache très étroitement à katana, mais porte parfois une bande subapicale jaune clair sur l'aile antérieure (= ab. **ninapo** Suffert), et diffère en dessous de toutes les autres formes de sotikensis par les points discaux 4 à 7 du dessous de l'aile postérieure, qui sont fortement développés, et forment une ligne droite perpendiculaire au bord antérieur; les traits rouges de la partie basale sont fortement développés, et forment presque une bande continue. Région du Congo. - **praeponina** Staudinger a comme katana des dessins rouges sur le dessus, et diffère par la bande marginale d'un noir uniforme du dessous de l'aile postérieure, qui n'est pas rayée, et ornée seulement de taches marginales. Kuilu et Région du Congo.

A. acerata. Le dessus de l'aile antérieure est noir, avec bande subapicale claire et tache claire du bord postérieur qui se trouve sur 1a à 3, formant une tache dans la cellule et renfermant souvent un point discal noir sur 1b et 2; en dessus l'aile postérieure est noire jusqu'à la base, avec ou sans points noirs, et avec bande marginale noire généralement non tachetée. En dessous l'aile postérieure a des traits rougeâtres dans la partie basale, et des taches marginales triangulaires noires, bordées de jaune, dans la bande marginale plus claire ou plus foncée. - **acerata** Hewitson (56 a). La bande subapicale de l'aile antérieure est réunie sur l'intervalle 3 à la tache du bord postérieur; les parties claires du dessus sont rouge jaunâtre. Pays des Achantis jusqu'à l'Angola et l'Ouganda. - f. **vinidia** Hewitson (56 a). La bande subapicale de l'aile antérieure n'atteint pas la tache du bord postérieur; les dessins clairs du dessus sont jaune brunâtre jusqu'à fauve. Plus fréquente que la forme principale - **brahmsi** Suffert ne diffère que par les dessins clairs du dessus, qui sont rouge brique, et par la tache de la cellule de l'aile antérieure, qui manque, ou qui est petite. Nigeria et Cameroun. - ab. **diavina** Suffert a une petite tache subapicale de l'aile antérieure, qui se compose seulement de trois petites taches sur les intervalles 4 à 6, et de grands points discaux sur les intervalles 1b et 2. Cameroun. - **tenella** Rogenhöfer. est la race est africaine, qui se distingue par un coloris jaune blanchâtre ou blanchâtre beaucoup plus clair des dessins clairs du dessus; la bande subapicale de l'aile antérieure est tout à fait libre. Pays de Nyassa jusqu'à l'Abyssinie. - ab. **ruandae** Grünberg, ne diffère de tenella que par les grands points discaux noirs sur les intervalles 1b et 2 de l'aile antérieure. Ruanda.

A. pullula Grünberg. La bande subapicale claire de l'aile antérieure manque totalement, mais le reste concorde étroitement avec tenella; elle n'est probablement qu'une forme extrême d'acerata. Ruanda.

A. lumiri Baker (60 g). Le dessus de l'aile porte des dessins rouge orange; bande subapicale de l'aile antérieure large et arrondie; la tache du bord postérieur est très grande, atteint la base des intervalles 1a à 2, couvre presque entièrement la cellule, et forme aussi une petite tache sur l'intervalle 3; le dessus de l'aile postérieure est rouge orange jusqu'à la base à peu près, avec bande marginale régulière, large de 2 mm, et parfois avec quelques points noirs à la base. Aile postérieure jaune en dessous, avec des points discaux et basaux noirs, mais sans tache rouge dans l'aire basale, et avec bande marginale noire, régulièrement courbée, qui renferme de grandes taches marginales gris blanchâtre. Envergure environ 34 mm. Cameroun et Région du Congo.

A. terpsichore est une espèce fréquente et très variable, surtout la femelle; elle se trouve partout dans la région, sauf en Arabie, et forme quelques races peu nettement caractérisées. Chez la forme principale **terpsichore** Linné. les sexes sont assez indiqués, le dessin et le coloris du dessus étant presque tout à fait le même que chez ventura (56 a); la bande subapicale de l'aile antérieure est complètement séparée de la moitié basale jaune rougeâtre, et la couleur est jaune rougeâtre ou parfois blanchâtre chez la femelle; des taches marginales jaunes sont distinctes sur le dessus et le dessous des deux ailes; l'aire

basale du dessous de l'aile postérieure est sans trait rouge, ou porte seulement un trait rouge dans l'intervalle 1c et dans la cellule, entre les points noirs; la bande marginale est toujours sans raie rouge sur les plis internervuraux - Chez ab. femelle **janisca** Godman. (les femelles 56 a forment la transition à **janisca**) le jaune rougeâtre est remplacé par du gris foncé, et la bande subapicale de l'aile antérieure est généralement blanche. - **subserena** Smith ressemble à la f. **buxtoni**; le dessus des deux ailes avec des bandes marginales d'un noir profond et nettement limitées, étant de couleur uniforme sur les ailes antérieures, et avec de petites taches marginales claires sur l'aile postérieure; le dessous de l'aile antérieure avec bande marginale fortement limitée; le dessous de l'aile postérieure avec quelques points noirs dans la partie basale; la bande marginale noire avec des taches claires et fortement limitée; bande subapicale de l'aile antérieure complètement réunie à la partie basale. et renfermant une tache carrée noire à l'extrémité de la cellule. Sierra-Leone. - **rougeti** Guérin. (= **eliana** Strand) porte comme la forme principale de grandes taches marginales claires sur le dessus des deux ailes, mais à la bordure du dessous de l'aile antérieure seules les extrémités noires des nervures sont très marquées, et les taches marginales claires, limitées du côté intérieur, manquent, car entre les nervures la couleur claire du fond atteint sans interruption la bordure; la bande subapicale claire de l'aile antérieure est tantôt réunie à la partie basale claire, tantôt séparée d'elle; elle est droite du côté basal et coupée presque verticalement sur le bord antérieur. A été décrite d'après des exemplaires de l'Abyssinie, mais se trouve dans des formes presque analogues dans l'Afrique méridionale et orientale, et aussi à Madagascar. - Des femelles, dont le fond des deux ailes est blanchâtre et presque transparente, peuvent être désignées comme ab. femelle **manjaca** Boisduval. Elles vivent surtout à Madagascar. - **buxtoni** Butler (56 a, comme **rougeti**) se rapproche beaucoup de **rougeti**, et n'en diffère que par les taches marginales, claires du dessus de l'aile antérieure, qui sont plus petites ou plus indistinctes, et par la bande marginale de l'aile antérieure, qui est d'un noir plus profond et irrégulièrement limitée du côté intérieur; à la nervure 4 la bande subapicale de l'aile antérieure est réunie à la couleur claire de la moitié basale. Afrique méridionale. et orientale - Chez l'ab. **melas** Oberthür les ailes sont uniformément noires, avec une tache blanche irrégulière au lieu de la bande subapicale de l'aile antérieure, et seulement en dessous avec un ton clair jaunâtre à la base et à la bordure. - Chez l'ab. **connexa** Thureau le point extérieur noir est réuni aux points du milieu de la cellule de l'aile postérieure. Afrique orientale allemande - L'ab. **excentrica** Thureau ne diffère que par les points discaux 3 à 6 du dessous de l'aile postérieure, qui se trouvent bien plus près de la bordure qu'habituellement, et qui sont étirés en longueur, de façon à pouvoir atteindre la bande marginale à peu près. Afrique orientale allemande - L'ab. **toka** Strand se joint étroitement à la **rougeti** typique, dont elle diffère principalement, par la ligne intérieur de démarcation de la bande marginale du dessous de l'aile postérieure, qui est noire au lieu de rougeâtre. Abyssinie. - ab. **intermediaria** Strand est une autre variation très voisine de **rougeti**, qui diffère par le développement vigoureux des traits rouges de la base du dessous de l'aile postérieure, et par la bande marginale un peu plus large du dessous de l'aile postérieure. Afrique orientale allemande. Comment Strand, qui a le grand matériel du Musée de Berlin à sa disposition, a pu estimer qu'**intermediaria** et **eliana** (**rougeti**) sont des espèces indépendantes, est assez difficile à expliquer, puis qu'elles se confondent sans limites nettes avec les autres formes de **terpsichore**, et ne se distinguent que par des différences très minimes. - ab. **contraria** Strand est décrite de la manière suivante; "Les taches rouges de la bande marginale du dessus des deux ailes ne sont que très faiblement indiquées ce qui fait croire à première vue que la bande marginale est de couleur uniforme.; en dessous les taches noires de l'aire basale de l'aile postérieure sont en partie plus petites, surtout celles de la rangée distale et de la rangée du bord intérieur; la tache distale ronde de la cellule est en outre infiniment petite. Dans la rangée transversale distale 5 taches seulement sont présentes sur les intervalles 1b, 1c, 2, 4 et 7, dont celle de l'intervalle 4 est punctiforme. L'encadrement des taches marginales noires est si large, que les intervalles noirs des taches sont aussi larges que les taches. Derrière la tache transversale noire du dessous de l'aile antérieure, qui d'habitude est réunie au bord antérieur, il n'y a pas d'autre petite tache noire". Afrique orientale allemande. Est évidemment une variation extrême de **buxtoni**. - ab. **venturina** Thureau est un précurseur de la race suivante; en dessous, entre les points discaux et de la base, l'aile postérieure porte des traits rouges sur 1c, 7 et dans la cellule: la bande marginale est toutefois d'une largeur uniforme., avec des taches marginales de grandeur presque égale, ayant tout au plus un point ou une tache rougeâtre à leur extrémité intérieur. Ouganda. - **ventura** Hewitson (= **bukoba** Weymer.) (55 a) ressemble en dessus beaucoup au type de **terpsichore** ou de **rougeti**, et porte en général une bande subapicale libre sur l'aile antérieure, dont les taches sont fortement allongées sur 4 et 5; à la bordure du dessous des ailes antérieures se trouvent des nervures noires fortement marquées, et des traits jaune de safran sur les plis internervuraux; la race se distingue par le dessous de l'aile postérieure; on y trouve dans la cellule et sur les intervalles 1c et 7, entre les points discaux et les points de la base, de gros traits d'un rouge vif, nettement limités, et parfois des traits semblables aussi sur les autres intervalles; les taches marginales

noires sont très grandes, terminant du côté intérieur en un trait rouge, qui est beaucoup plus long sur les intervalles 1c à 3 que sur les intervalles 4 et 5; les extrémités intérieures des traits rouges sont réunies par une ligne foncée, qui limite la bande médiane claire du côté extérieur; la bande médiane n'est donc pas presque uniformément large, comme chez les formes déjà mentionnées, mais fortement convexe du côté basal sur les intervalles 4 et 5. La couleur du fond du dessus est jaune grisâtre chez la femelle, et les traits rouges de la bande marginale du dessous de l'aile postérieure manquent souvent. Fut autrefois considérée comme une espèce particulière, mais est toutefois réunie à *terpsichore* par des formes intermédiaire; Eltringham n'a sans doute pas tort de la considérer comme une race seulement de *terpsichore*. Région Sud du Congo; Pays de Nyassa; Afrique orientale britannique et allemande; Ouganda. - **ochrascens** E. Sharpe ressemble étroitement comme dessin à *ventura*, mais la couleur du fond des deux ailes est blanc jaunâtre clair, et la bande subapicale de l'aile antérieure se confond avec la couleur du fond. Victoria-Nyanza; Buka-Bay. - **rangatana** Eltringham (60 a) rappelle la femelle de *ventura*; en dessus la bande marginale foncée des deux ailes est plus large, et les taches marginales sont plus petites et éloignées de la bordure; la bande subapicale de l'aile antérieure est tout à fait isolée, et se compose de trois taches blanchâtres étroites sur les intervalles 4 à 6, dont celle du 5 est moitié moins longue que les autres; le fond du dessus est jaune d'ocre clair; dessous de l'aile postérieure jaune blanchâtre, avec presque les mêmes dessins que chez *ventura*; les traits rouges dans la partie basale forment toutefois une bande transversale. Afrique orientale britannique - Selon Trimen la chenille est vert mat, avec une ligne blanche de chaque côté du dos; les épines dorsales et les épines latérales supérieures sont noires, les épines latérales inférieures sont jaunes; tête jaune d'ocre; les deux premières épines dorsales sont tendues en avant, et plus longues que les autres; vit sur *Hermannia* et sur *Triumfetta rhomboidea*. Chrysalide blanchâtre avec les dessins noirs habituels; Fawcett a fait cette observation, que les Chrysalide renfermées dans des boîtes opaques, deviennent gris d'ardoise.

A. goetzei Thureau ressemble en dessus à une *terpsichore* non tachetée à la bordure, mais en diffère par les ailes postérieures, qui sont noires à la base et jusqu'à la nervure 2; aussi les ailes antérieures sont étroitement noires à la base; la grande tache du bord postérieur de l'aile antérieure couvre les intervalles 1a à 3, jusqu'au delà du milieu, et presque toute la cellule; elle est rouge orange comme la bande subapicale, qui est complètement libre; la bande médiane de l'aile postérieure a la même couleur ou une teinte un peu jaunâtre au bord intérieur; elle atteint seulement 3 mm au bord intérieur, mais elle s'élargit en avant et atteint une largeur de 9 mm sur les intervalles 4 et 5. Le dessous de l'aile antérieure est presque analogue à la forme rougeti de *terpsichore*; le dessous de l'aile postérieure en diffère cependant tout à fait, tout en se rattachant à celui de *ventura* à beaucoup de points de vue; le fond est jaune clair, et la moitié basale est presque dépourvue de dessin dans son milieu, la cellule n'ayant qu'un point noir près de la base, et 1 à 2 petits points à l'extrémité; les points discaux sur 3 à 5 manquent totalement; l'intervalle 1c porte par contre un large trait rouge depuis la base jusqu'au point discal, et sur l'intervalle 7 un autre trait semblable est de chaque côté limité d'un trait transversal noir. Comme chez *ventura* la bande marginale très colorée est beaucoup plus étroite sur les intervalles 4 à 7 que sur 1b à 3, et limitée du côté basal par une fine ligne foncée; les nervures sont noires et limitées de chaque côté d'une ligne blanchâtre; les taches marginales sont larges et courtes, arrondies du côté intérieur, et continuées par une large raie rouge, bordée de noir, qui atteint la ligne intérieur de démarcation. Pays de Nyassa, et dans l'intérieur de l'Afrique orientale allemande.

A. excelsior E. Sharpe (56 a) se rapproche beaucoup de l'espèce précédente, avec le même dessin en dessus, mais avec bande médiane de l'aile postérieure et bande subapicale de l'aile antérieure jaune citron clair, et le bord de la tache du bord postérieur de l'aile antérieure également jaunâtre clair. Le dessous de l'aile postérieure ne diffère que par la bande marginale, qui est d'un noir plus profond, sans lignes claires aux nervures, et par les points discaux, et basaux noirs des intervalles 1a à 1c, qui forment une macule tachetée de rouge, tandis que celles des intervalles 5 à 7 forment un triangle aigu, dont le centre est rouge. Pays de Nyassa; Afrique orientale allemande et britannique.

A. fornax Butler (55 g) se reconnaît facilement aux ailes antérieures, qui sont rouge brique sans taches dans la partie basale jusqu'à l'extrémité de la cellule, puis noires (mâle) ou gris noirâtre (femelle), avec 3 petites taches blanchâtres translucides sur les intervalles 4 à 6; la couleur noire continue au bord antérieur jusqu'à la base, étant plus ou moins transparente, surtout chez la femelle; en dessus les taches marginales manquent totalement, en dessous elles sont grandes et rouge-brun. Le dessus de l'aile postérieure rouge brique, avec de grands points basaux et discaux noirs et isolés, et bande marginale noire, un peu dentée à l'intérieur, sans taches marginales chez le mâle, ou seulement distinctes sur 1c à 3, tandis qu'elles sont toutes grandes et d'un jaune rougeâtre mat chez la femelle; dans l'aire basale du

dessous, jusqu'aux taches discales, es ailes postérieures sont garnies d'écailles couleur brun de fumée, et portent alors une bande médiane blanchâtre de largeur uniforme, et une bande marginale noire, avec des taches marginales triangulaires jaune rougeâtre. Madagascar.

A. mirabilis Butler est une espèce très caractéristique, qui par le dessous de l'aile postérieure diffère de toutes les autres espèces, mais qui se rattache toutefois le mieux à ce sous-groupe comme forme aberrante. En dessus les deux ailes sont jaune-orange foncé jusqu'à la bordure à peu près, et le bord antérieur de l'aile antérieure, ainsi que la bordure des deux ailes, sont étroitement noirs; aile antérieure avec une tache transversale noire à l'extrémité de la cellule, et les intervalles 4 à 6 avec une tache subapicale jaunâtre clair, largement bordée des deux côtés de noir; en dessous les ailes antérieures sont gris au bord antérieur et à la bordure, au lieu de noirâtres. Les points discaux du dessous de l'aile postérieure sont en forme de traits, et réunis en une ligne un peu courbée, qui limite l'aire basale du côté extérieur; entre les traits basaux et discaux l'aire basale est grise avec des raies rougeâtres sur 1a à 1c, 4, 5, 7 et dans la cellule; entre les traits discaux et la bande marginale se dessine une bande médiane non tachetée, variant de jaune clair à blanchâtre, et large de 1 à 2 mm; la bande marginale est large d'environ 3 mm, limitée du côté intérieur d'une ligne noire, et avec un fond verdâtre ou gris bleuâtre; les petites taches marginales ne sont guère plus claires que le fond, sont plus larges que longues, et limitées à l'intérieur de petits arcs, qui sont plats et noirs; sur chaque intervalle entre ces arcs et le bord intérieur de la bande marginale, se trouve un large trait rougeâtre. Les taches marginales sont donc formées comme chez les espèces des sous-groupes suivantes; mais par l'absence de points discaux sur l'aile antérieure mirabilis en diffère. Pays des Comalis.

A. zitja Boisduval (55 g). En dessus les deux ailes sont rouge brique avec large bande marginale noire, qui aux nervures s'allonge plus ou moins vers l'intérieur; les ailes antérieures ont en outre le bord antérieur noir, avec un point noir dans la cellule, une plus grande à l'extrémité de la cellule, et des points discaux noirs isolés sur 1b à 6; en dessus les ailes postérieures ont quelques points basaux, et des points discaux sur 1c à 7; en dessous la bande marginale foncée manque sur l'aile antérieure mais les extrémités noires des nervures sont dessinées ci-dessus. En dessous la couleur du fond des ailes postérieures est rougeâtre, et l'étroite bande médiane est blanchâtre avec les points discaux sur côté intérieur; la couleur blanchâtre de cette bande continue de chaque côté des nervures, et jusqu'à la bordure, comme des lignes claires; les petites taches marginales transversales claires sont limitées du côté intérieur de traits noirs, qui ne se touchent cependant pas au milieu. Madagascar. - ab. **radiata** Guenée diffère par la bordure claire des nervures, qui dans la bande marginale du dessous de l'aile postérieure est beaucoup plus large que chez la forme principale; les femelles ont le fond brun jaunâtre. Madagascar. - ab. femelle **calida** Butler ressemble à radiata, mais porte des taches noires triangulaires aux extrémités des nervures au lieu de la bande marginale du dessus. Madagascar. - Chez l'ab. **rakeli** Boisduval. la bordure claire des nervures manque totalement dans la partie marginale du dessous de l'aile postérieure, aussi la bordure intérieur des taches marginales est souvent indistincte; la bande marginale devient ainsi presque unicolore. - ab. femelle **fumida** Mabille a le fond gris éclairci d'une teinte blanchâtre aux points discaux des deux ailes; la bande marginale du dessous de l'aile postérieure semble toujours être d'accord avec celle de rakeli. Madagascar.

A. rahira Boisduval (55 g). En dessus les deux ailes sont jaune grisâtre (mâle) ou gris clair (femelle); les nervures sont bordées de noir dans la partie marginale, et forment à la bordure de longues taches élargies, triangulaires ou arrondies; les points basaux et discaux sont isolés et distincts; les points discaux 1b à 5 de l'aile postérieure forment une ligne presque droite, et les points discaux 6 et 7 forment avec ceux-ci un angle presque droit. Le dessous ressemble au dessus, étant seulement un peu plus clair, et avec des traits rougeâtres sur 1b, 1c et dans la cellule, entre les points discaux et basaux; sur 1a à 5 se trouve, outre les points discaux, une bande transversale blanchâtre, large d'environ 2 mm., qui est limitée d'une ligne foncée du côté marginal; cette ligne s'arrête à la nervure 5 ou 6 et se trouve plus ou moins indiquée sur le dessus; elle correspond sans doute à la démarcation intérieur de la bande marginale, celle-ci ne diffère guère du fond, ou porte quelques traits rougeâtres aux plis internervuraux; le fond est encore plus jaune clair à la bordure, sans toutefois former des taches marginales distinctes; la délimitation intérieur des taches marginales manque en effet complètement, ou est très indistincte. - Chenille noirâtre avec les pattes de la poitrine jaunes, la ligne latérale jaune, et la ligne dorsale blanche; les épines sont courtes, jaunes, et sont placées dans des taches jaunes; tête également jaune; vit sur Erigeron. Chrysalide blanchâtre avec dessins noirs. Cette curieuse espèce vit dans les contrées humides et marécageuses, et se trouve dans toute l'Afrique du Sud jusqu'à Rhodesia et Angola.

Deuxième sous-groupe

Les espèces de ce sous-groupe sont très voisines, et se distinguent, tel qu'il résulte de l'aperçu des sous-groupes (p. 260), par la tache discale de l'intervalle 1b de l'aile antérieure, qui est placée presque immédiatement derrière la tache discale de l'intervalle 2. Toutes les espèces ont en outre ce caractère en commun, que les taches discales (1c), 3 et 5 de l'aile postérieure sont plus près de la bordure que les autres. Les points discaux et basaux des deux ailes sont bien développés. L'apex de l'abdomen est uniformément jaune à blanchâtre chez les mâles, et noir chez les femelles, avec des taches claires arrondies. Les espèces peuvent être groupées en deux sections.

Première section.

Aile antérieure avec des points submarginaux au moins sur les intervalles 1b et 2.

Aperçu des espèces.

A. *Aile antérieure sans traits noirs sur les plis internervuraux des intervalles 3 à 6; en général noirâtre à la base jusqu'à la nervure 2.*

a. *Le point discal de l'intervalle 4 de l'aile antérieure est tout près de l'angle postérieur de la cellule, ou bien les ailes postérieures portent en dessus une bande marginale très étroite ou très indistinctement limitée.*

A. natalica.

b. *Le point discal de l'intervalle 4 de l'aile antérieure est largement éloigné (environ 2 mm) de l'angle postérieur de la cellule. En dessus les ailes postérieures ont toujours une bande marginale noire, nettement délimitée et large d'environ 2 mm.*

** Le fond du dessus de l'aile est rougeâtre ou blanchâtre.*

A. caecilia.

*** Le fond du dessus de l'aile est uniformément jaunâtre couleur de sable.*

A. marnois.

B. *Aile antérieure avec des traits longitudinaux noirs distincts sur les plis internervuraux des intervalles 3 à 5 ou 6, entre la bordure et les points discaux.*

a. *Les taches marginales claires du dessous de l'aile postérieure sont grandes et arrondies, limitées du côté intérieur de gros arcs noirs.*

A. oncaea.

b. *Les taches marginales claires du dessous de l'aile postérieure sont très étroites, en forme de traits, et limitées du côté intérieur d'arcs très plats, presque droits, ou bien sans délimitation intérieure noire, se confondant alors avec la couleur du fond.*

A. atergatis.

A. natalica Boisduval. (55 f) varie beaucoup comme taille, mais est en moyenne plus grande que l'espèce suivante, avec une envergure de 46 à 80 mm. Le fond du dessus des ailes est rougeâtre à jaune-orange ou jaune brunâtre, souvent très rembruni, et rouge brunâtre foncé sur les ailes postérieures des femelles; les deux ailes sont noirâtres à la base jusqu'à la nervure 2 à peu près; aile antérieure avec une tache apicale large de 4 à 5 mm, des franges noires et souvent aussi des nervures finement noires; un point basal au bord extérieur de la tache basale noire dans la cellule et sur 1b; les points discaux 4 à 6, 9 et 10, sont réunis en un trait transversale, placé presque verticalement sur le bord antérieur; des points submarginaux sur 1b à 3; aile postérieure avec bande marginale noire, large de 4 à 5 mm, non tachetée ou indistinctement tachetée, étant fortement limitée chez le mâle, et passant parfois chez la femelle sans limites nettes dans la couleur du fond. Dessous de l'aile plus clair et non rembruni à la base; aile antérieure sans tache apicale foncée; aile postérieure avec des taches d'un rouge vif, au moins sur 1b à 3, entre les points basaux et entre les points discaux et la bande marginale; bande marginale avec de

grandes taches marginales jaunes, et toujours nettement délimitée vers l'intérieur. Afrique méridionale et orientale jusqu'à l'Angola, la région Sud du Congo et l'Afrique orientale britannique - Chenille jaune clair avec ligne latérale blanche, ligne dorsale blanche, bordée de noir et une raie noire de chaque côté. Chrysalide blanc jaunâtre avec dessins noirs. - **umbrata** Suffert La seule différence est, qu'immédiatement derrière les taches discales 4 à 6, les ailes antérieures portent une large bande transversale gris foncé, un peu transparente, qui s'étend depuis le bord antérieur jusqu'à la nervure 3, et qui est dentée sur les nervures du côté extérieur; sur les intervalles 3 à 6, entre cette bande et la tache apicale foncée, quatre taches submarginales de la couleur du fond se trouvent ainsi détachées. La bande marginale du dessus de l'aile postérieure est plus étroite que chez la forme principale, et irrégulièrement limitée en dedans. Mozambique jusqu'à l'Afrique orientale britannique - ab. femelle **albida** ab. nov. se rattache à la forme *umbrata*, mais le fond du dessus est blanc, et la bande marginale du dessus de l'aile postérieure est très élargie et atteint les points discaux; le dessous des ailes jaune blanchâtre. Ile Pemba. - **abadima** Ribbe (= **clarei** Neave) forme une transition d'*umbrata* à *pseudogina*. En dessus le fond des deux ailes est jaune-orange vif; elle diffère d'*umbrata* par la bande marginale très étroite du dessus de l'aile postérieure, qui est ligniforme ou simplement indiquée par quelques écailles noires, ainsi que par les très grandes taches marginales du dessous de l'aile postérieure, séparées seulement par les nervures; la bande subapicale grise de l'aile antérieure est plus claire, plus transparente et indistinctement limitée. La femelle est plus sombrement colorée et la couleur du fond forme devant l'extrémité de l'aile antérieure trois taches blanchâtres. Angola jusqu'au Cameroun, Ouganda et Abyssinie. - **pseudogina** Westwood. (55 f) est la race nord occidentale, qui se distingue d'*abadima* par les ailes antérieures, étant en dessus tout à fait ou en grande partie noirâtres ou gris noirâtre. Sénégal jusqu'au Nigeria. chenille plus claire que la chenille de la forme principale

A. caecilia Fabricius ressemble à l'espèce précédente, mais sa taille est en moyenne plus petite (envergure 56 à 70 mm), et les points discaux des intervalles 4 à 6 de l'aile antérieure sont plus petits, plus arrondis et plus éloignés de la cellule; aile antérieure avec 2 à 4 points submarginaux (sur 1b à 4). En dessus le fond est jaune rougeâtre jusqu'à saumon; base des deux ailes et extrémité de l'aile antérieure noires dans la même étendue que chez *natalica*; en dessus l'aile postérieure porte toujours une bande marginale noire, nettement limitée, sans taches ou avec des taches indistinctes, et large d'environ 2 mm; dessous comme chez *natalica*, mais les taches rouges de l'aile postérieure sont indistinctes. Sénégal jusqu'au Nigeria; Nubie; Ouganda; Abyssinie; Pays des Comalis; Afrique orientale britannique et allemande - ab. femelle **artemisa** Stoll a le fond blanc et les dessins noirs fortement élargis sur le dessus. Afrique occidentale ? - ab. **hypatia** Drury diffère seulement par le fond plus foncé, plus rouge, du dessus. Sierra-Leone. - **pudora** Aurivillius (55 g) est une race orientale, chez qui la couleur noire de l'extrémité de l'aile antérieure est très étroite, et ne couvre pas la base des internervures. 7 et 8. Afrique allemande et britannique - ab. **umbrina** Aurivillius diffère seulement de *pudora* par la bande ombrée submarginale, gris translucide, du dessus de l'aile antérieure, entre les nervures 2 à 5 ou 6. Afrique orientale allemande: Kiliman'djaro.

A. marnois Rogenhöfer., que j'ai considérée autrefois à tort comme une forme d'*oncaea*, est, comme Eltringham l'a démontré, très proche parente de *caecilia*, dont elle n'est peut-être qu'une forme. Dessus des ailes jaune de sable; la base est étroitement noirâtre; la couleur noire n'atteint pas la nervure 2; étroitement rembruni à l'extrémité et à la bordure, mais bien plus largement que chez *caecilia pudora*; points discaux et basaux des deux ailes comme chez *caecilia*. Soudan.

A. oncaea Hopffer. (55 e) se distingue aussitôt par les fins traits longitudinaux submarginaux noirs sur les intervalles 3 à 5 (à 6) de l'aile antérieure; le point discal sur l'intervalle 6 de l'aile antérieure manque généralement. Mâle: aile antérieure avec fond jaune-orange mat et faiblement écaillée, non rembrunie à la base, et le noir à l'extrémité large de seulement 2 mm; points discaux généralement petits et punctiformes, et disposés tout à fait comme chez *caecilia*. Aile postérieure plus densément écaillée que l'aile antérieure, et plus rougeâtre en dessus; sa bande marginale est très étroite, mais distinctement tachetée. Le dessus des ailes de la femelle est gris foncé, et les ailes antérieures ont une large bande subapicale blanche depuis le bord antérieur jusqu'à la nervure 3. Afrique orientale et méridionale. jusqu'à la région Sud du Congo et l'Abyssinie - ab. femelle **obscura** Suffert Ailes brunes en dessus, Aile postérieure blanchâtre en dessus avec des taches roses à la base, au bord intérieur et derrière les points discaux - ab. femelle **defasciata** Suffert. Aile antérieure brune, sans bande subapicale blanche. - ab. femelle **alboradiata** Suffert. Les nervures de l'aile postérieure sont blanches. - ab. femelle **modesta** Suffert. Aile postérieure avec une grande aire blanche au milieu. - **caoncius** Suffert est une forme de saison (?), n'ayant qu'une fine ligne marginale noire à l'extrémité du dessus de l'aile

antérieure, tout à fait comme en dessous. Afrique orientale allemande - ab. **liacea** Suffert ne diffère que par la bande marginale de l'aile postérieure, qui en dessus est indistinctement limitée, et qui en dessous est formée par des arcs noirs épais. Afrique orientale allemande.

A. atergatis Westwood (55 f) a deux formes de saison assez différentes. En dessus, jusqu'à la base, les deux ailes sont uniformément jaune-orange vif, plus clair en dessous chez la forme de la saison sèche, et un peu plus foncé et plus rougeâtre en dessous qu'en dessus chez la forme de la saison des pluies; les points noirs sont disposés comme chez *oncaea*, mais ils sont très gros et très épais chez la forme de la saison des pluies; ce n'est qu'au bord antérieur et à la bordure que les ailes antérieures sont étroitement noires en dessus, mais sans tache apicale et avec de forts traits noirs sur 3 à 6; aile postérieure légèrement teintée de noir à la base de l'intervalle 1c et de la cellule: les formes de saison diffèrent surtout par la formation de la bande marginale des ailes postérieures; chez la forme de la saison des pluies, la bande marginale noire est large des deux côtés d'environ 1 mm, sans taches en dessus et avec d'étroites taches marginales blanches en forme de traits en dessous; chez la forme de la saison sèche la bande marginale manque totalement, ou n'est que faiblement indiquée en dessous; les traits marginaux du dessous passent ainsi sans transition dans la couleur du fond; le dessous de l'aile postérieure a des taches rouges plus ou moins distinctes. Angola; région sud du Congo et Rhodesia.

Deuxième section.

Aile antérieure sans points submarginaux.

Aperçu des espèces.

1. *Au moins sur les intervalles 3 à 6 les ailes antérieures ont des traits noirs au milieu, entre la bordure et les points discaux.*

A. *Bordure de l'aile postérieure faiblement ondulée, et le bord de l'intérieur de la bande marginale noire du dessus de l'aile postérieure est fortement ondulé.*

A. doubledayi.

B. *Bordure de l'aile postérieure entière; bande marginale du dessus de l'aile postérieure très étroite avec des taches claires, ou entière du côté intérieur.*

a. *Bande marginale du dessus de l'aile postérieure noire, sans taches et entière du côté intérieur ailes normalement écaillées.*

A. axina.
(voir aussi *A. braesia* f. *regalis*.)

b. *Bande marginale du dessus de l'aile postérieure avec des taches claires, ou bien très étroites et en partie incomplètes.*

* *Ailes très faiblement écaillées; les taches discales 4 à 6 de l'aile antérieure forment une ligne verticale sur le bord antérieur.*

A. aequatorialis.

** *Ailes normalement écaillées; les taches discales 4 à 6 de l'aile antérieure forment une ligne oblique sur le bord antérieur.*

A. ella.

2. *Aile antérieure sans lignes longitudinales submarginales noires.*

A. *Les points discaux 4 à 6 de l'aile antérieure sont grands et se trouvent immédiatement derrière l'extrémité de la cellule.*

a. *Taches discales 4 à 6 de l'aile antérieure séparées et arrondies.*

A. intermedia.

b. *Taches discales 4 à 6 de l'aile antérieure anguleuses et réunies en une bande transversale.*

* *Dessus de l'aile antérieure avec une tache apicale noire, large de 6 à 7 mm, puis avec bande subapicale jaune clair (mâle), ou blanche (femelle) jusqu'au points discaux.*

A. rhodesiana.

** *Dessus de l'aile antérieure noirâtre dans la partie apicale, au moins jusqu'à la nervure 3 et jusqu'à la moitié basale de la cellule, et avec large bande subapicale blanche.*

A. mima.

*** *Dessus de l'aile antérieure sans tache apicale foncée.*

A. aglaonice
ab. femelle.

B. Les points discaux 4 à 6 de l'aile antérieure se trouvent loin derrière l'extrémité de la cellule.

a. En dessus la base des ailes n'est pas rembrunie; mais si elle est rembrunie, les ailes antérieures ont en dessus une large tache apicale noire.

* *Aile antérieure entièrement, quoique parfois légèrement, écaillée, sans taches hyalines, ou seulement avec une petite tache hyaline sur 4 et 5.*

§ *Les points discaux de l'aile postérieure sont généralement petits et très éloignés de la bande marginale; sur 4 à 6 les ailes antérieures ont de petites taches hyalines (mâle) ou blanchâtres (femelle) juste derrière les points discaux; la partie apicale du dessus de l'aile antérieure sans tache noire.*

A. aglaonice.

§§ *Les points discaux généralement plus grands et la bande marginale plus rapprochée; aile antérieure sans taches hyalines.*

1. *Le point discal 2 de l'aile postérieure ne se trouve pas dans la périphérie de la naissance de la nervure 3. Aile antérieure toujours avec large tache apicale noire.*

A. caldarena.

2. *Le point discal 2 de l'aile postérieure se trouve à la base de l'intervalle 2, dans la périphérie de la naissance de la nervure 3.*

A. pudorella.

** *Aile antérieure plus ou moins largement hyaline entre les points discaux et la bordure.*

A. braesia.

b. La base du dessus des deux ailes, au moins jusqu'au milieu de la cellule, est rembrunie, brun noirâtre. Aile antérieure sans tache apicale noire en dessus.

A. stenobea.

A. doubledayi Guérin (= **gaekwari** E. Sharpe) (55 e) est facilement reconnaissable à la forme de la bande marginale de l'aile postérieure, au fond rouge brun du dessus, aux dessins noirs fortement développés et aux petites taches claires ou transparentes derrière les points discaux des intervalles 4 à 6 de l'aile antérieure; dessous de l'aile postérieure jaune rougeâtre, avec de grandes taches marginales blanchâtre. Chez la forme principale les ailes antérieures portent en dessus une large bande marginale noire, formée par l'union entre les traits submarginaux noirs et les nervures et la ligne marginale, atteignant la bande subapicale claire, et renfermant des taches marginales jaunes; en dessus les deux ailes sont rembrunies à la base. Abyssinie et Pays des Comalis. - ab. femelle **candida** Eltringham diffère par le fond blanc des deux ailes. Niam-Niam. - **arabica** Eltringham a des ailes plus densément écaillées, avec bande subapicale de l'aile antérieure blanchâtre, mais non transparente; en dessus à la base les ailes sont peu ou point rembrunies. Arabie - **sykesi** E. Sharpe a un fond plus clair en dessus, que seule une ligne noire séparé de la bordure des ailes antérieures; la large bande marginale noire manque ainsi totalement, et les traits submarginaux. noirs des intervalles 2 à 5 se trouvent isolés dans la couleur du

fond; la bande subapicale claire de l'aile antérieure est indistinctement, ou manque totalement. Afrique orientale allemande et britannique; Ouganda et Soudan.

A. axina Westwood (55e) est une petite espèce, qui ne mesure que de 30 à 50 mm, rappelant *oncaea* et aussi à plusieurs points de vue *doubledayi*; le dessus des ailes avec fond jaune d'ocre rougeâtre ou jaune grisâtre, noirâtre à la base, surtout sur les ailes postérieures; extrémité et bordure de l'aile antérieure étroitement noires, avec nervures noires et de courts traits noirs sur les plis des intervalles 3 à 5; bande marginale du dessus de l'aile postérieure d'un noir profond, sans taches, large d'un mm, et le dessous avec des taches marginales blanchâtres, demi-circulaires; le dessous des ailes jaunâtre clair, avec des taches jaune-orange ou rougeâtres; derrière les points discaux 4 à 6 de l'aile antérieure, le fond est généralement un peu plus clair. Angola et Pays des Damaras jusqu'à Rhodesia et Pays de Nyassa.

A. aequatorialis Neave (60 g). Les ailes antérieures sont recouvertes d'une mince couche d'écailles, n'étant bordées à l'extrémité et à la bordure que d'une fine ligne noire; bande marginale du dessus de l'aile postérieure très étroite, avec des taches claires, ou bien incomplète, plus fortement limitée chez la femelle, et avec des taches plus indistinctes; la base du dessus de l'aile postérieure est recouverte d'une étroite teinte noirâtre; les points noirs sont disposés comme chez les autres espèces; le dessus des ailes jaune clair (rougeâtre); de fines nervures noires à la bordure de l'aile antérieure, et de fins traits sur les plis, parfois avec points submarginaux sur 2 ou 1b. Afrique orientale britannique: Kisumu. - **anaemia** Eltringham ne diffère que par les ailes plus claires et moins densément écailleées. Kiliman'djaro et Afrique orientale britannique.

A. ella Eltringham (60 b) ressemble tant à *aequatorialis*, qu'il suffit d'indiquer les différences. Un peu plus grande, envergure de 50 à 60 mm; aile antérieure complètement écailleées, sans bande subapicale grise. Angola.

A. rhodesiana Wichgraf (55 d, comme *aglaonice*: 60b). Les deux ailes sont jaune-orange rougeâtre en dessus, et rembrunies à la base, surtout sur l'aile postérieure; aile antérieure avec tache apicale noire, large de 4 mm, et fine ligne noire au bord antérieur et à la bordure, les taches discales 4 à 6 sont grandes et anguleuses, et se trouvent juste derrière l'extrémité de la cellule; bande marginale du dessus de l'aile postérieure large de 2 mm, noire et presque sans taches; le fond du dessous des ailes jaune clair; aile postérieure avec des taches rougeâtres à la base ou sur toute la surface, tache marginale grand et blancâtre. Aile antérieure de la femelle avec bande subapicale blanche, manquant chez le mâle, ou n'étant indiquée que par une teinte jaune clair. Rhodesia.

A. mima Neave ressemble beaucoup à *rhodesiana*, mais s'en distingue facilement par les ailes antérieures des deux sexes, qui ont une bande subapicale blanche sur les intervalles 3 à 6, et surtout par la moitié apicale, ou par la majeure partie du dessus de l'aile antérieure de la femelle, qui est noirâtre; sur le dessous de l'aile antérieure la moitié apicale est recouverte de gris foncé; est autrement analogue à *rhodesiana*, et pourrait bien n'en être qu'une forme. Région sud du Congo; Katanga, Rhodesia.

A. aglaonice Westwood. En dessus les deux ailes sont jaune rougeâtre jusqu'à la base à peu près, avec les points noirs habituels; les points discaux de l'aile postérieure sont toutefois plus petits que d'habitude, et les points discaux 3 à 6 de l'aile antérieure sont placés normalement, loin derrière l'extrémité de la cellule, et en face du commencement de la nervure 10; le dessus des ailes antérieures sans tache apicale foncée particulière, comme il n'y a qu'une étroite ligne marginale noire au bord antérieur et à la bordure; à la bordure les nervures sont noires; le dessus de l'aile postérieure avec bande marginale noire, non tachetée, et large de 2 à 3 mm; le dessous des ailes d'un coloris plus clair. Aile postérieure avec des taches rouges à la base, et des taches marginales blanchâtres, en forme de traits, dans la bande marginale. Caractéristique pour cette espèce est la petite tache hyaline, qui se trouve presque toujours sur les intervalles 4 et 5 (et 6) des ailes antérieures, juste au dehors des points discaux; ces taches sont souvent blanchâtres chez la femelle, au lieu d'être hyalines. Natal; Transvaal; Mashunaland; Manicaland; Delagoa-Bay. - ab. femelle **albofasciata** ab. nov. Aile antérieure noirâtre dans le tiers basal, gris noirâtre et d'une teinte blanchâtre plus ou moins transparente au milieu, et jaune grisâtre devant la bordure, sur une largeur d'environ 5 mm, avec des nervures noires; noire à l'extrémité de 3 mm environ; bande marginale noire large seulement d'un mm. Dessus de l'aile postérieure noir avec bande médiane blanche, large de 7 mm, renfermant des points discaux relativement grands. Dessous jaune grisâtre clair, avec des traits jaunes sur les plis internervuraux; aile antérieure n'ayant qu'une ligne marginale noire très fine; aile postérieure avec bande marginale de 2 mm, renfermant de

grandes taches marginales blanchâtres, demi-circulaires. Manicaland. Devrait être considérée comme une forme extrême de la saison des pluies.

A. caldarena Hewitson (55 d) mâle. Le fond du dessus des deux ailes jaune d'ocre rougeâtre clair jusqu'à rose clair (= ab. **recaldana** Suffert); aile antérieure avec une tache apicale noire, nettement limitée, et large de 7 mm, très finement noire au bord antérieur et à la bordure; les points discaux 4 et 5 sont petits et libres, et sont plus près du bord intérieur de la tache apicale que de l'extrémité de la cellule; les deux ailes sont un peu rembrunies à la base; bande marginale de l'aile postérieure généralement avec des taches claires; dessous de l'aile antérieure d'un jaune plus clair, de l'aile postérieure rougeâtre; le point discal sur 2 ne se trouve pas dans la périphérie de la base de la nervure 3. Chez la femelle la base du dessus des ailes est largement rembrunie et parfois noirâtre pour la majeure partie. Natal au Pays des Damaras et l'Afrique orientale britannique - ab. femelle **nero** Butler diffère par le fond du dessus des deux ailes, qui est recouvert de gris foncé, et par le dessus des ailes postérieures, qui sur les intervalles 1c à 4 porte de grandes taches blanches, carrées et nettement limitées sur le côté intérieur de la bande marginale noire, non tachetée. Victoria- Nyanza. - f. **neluska** Oberthür (55 d) diffère seulement de la forme principale par la tache apicale noire de l'aile antérieure, qui est plus étroite et large seulement de 3 à 4 mm. Afrique orientale allemande - La couleur du fond de la chenille est d'un rose rougeâtre doux jusqu'à jaune-orange, les épines sont noires, et elle vit sur *Wormskioldia longepedunculata*. Chrysalide jaunâtre avec dessins noirs.

A. intermedia Wichgraf concorde totalement avec la forme principale de *caldarena*, sauf que les points discaux 4 et 5 de l'aile antérieure sont beaucoup plus près de l'extrémité de la cellule que de la tache apicale noire, et que la femelle porte une large bande subapicale blanche. Rhodesia et Région sud du Congo.

A. pudorella Aurivillius (55 d), une espèce qui elle aussi est très voisine de *caldarena*, et que j'ai considérée autrefois comme n'étant qu'une forme de saison de *caldarena*. Eltringham a toutefois démontré, que le point discal 2 de l'aile postérieure est plus près de la base de l'intervalle 2 chez *pudorella* que chez *caldarena*, et que les organes de copulation du mâle sont différemment formés. La forme principale de *pudorella* diffère en outre par la mince couche d'écailles de l'aile antérieure, et par l'absence totale de la tache apicale noire. Afrique orientale allemande et britannique; Abyssinie. - **detecta** Neave a une tache apicale noire. large de 6 à 7 mm, sur le dessus de l'aile antérieure, ce qui la fait ressembler encore plus à *caldarena*. Rhodesia; Pays de Nyassa et Afrique orientale allemande.

A. braesia Godman. Aile antérieure longue et étroite, avec bordure presque droite, jaune brun rougeâtre en dessus dans la moitié basale, gris transparent dans la partie apicale, avec des taches jaunes libres à la bordure, et une bande marginale noire, très peu élargie, à l'apex de l'aile. Dessus de l'aile postérieure jaune-orange, souvent avec une teinte rosée, à peine noirâtre à la base, et avec bande marginale noire, sans taches et un peu ondulée du côté intérieur; les points discaux du dessous se voient à travers l'aile; dessous de l'aile postérieure plus ou moins rougeâtre, avec des points noirs distincts et des taches marginales jaune clair, presque en forme de traits. Afrique orientale allemande et britannique; Abyssinie. - f. **regalis** Oberthür (55 e) a derrière les points discaux 3 à 6 de l'aile antérieure une bande subapicale grise presque transparente et bien limitée; le reste de l'aile antérieure est densément écaillée. Afrique orientale allemande et britannique.

A. stenobea Wallengren (= **acronycta** Westwood.) Mâle. A la base jusqu'au milieu, et souvent jusqu'à l'apex de la cellule, le dessus des deux ailes est largement assombri de brun noirâtre; le dessus de l'aile antérieure n'a qu'une ligne marginale noire, sans tache apicale; les nervures ne sont pas rembrunies à la bordure; le dessus de l'aile postérieure avec bande marginale noire, large de 2 mm, non tachetée, et avec bords entiers; le fond du dessus jaune brunâtre clair, parfois un peu rougeâtre. Dessous d'un jaune plus clair, rougeâtre à la base de l'aile postérieure; bande marginale de l'aile postérieure avec de grandes taches marginales claires; points discaux des deux ailes assez grands, ceux des intervalles 3 et 5 de l'aile postérieure étant souvent absents; ceux des intervalles 4 à 6 de l'aile antérieure se touchent, et se trouvent assez loin derrière l'apex de la cellule. La femelle (55 c; = **lygus** Druce) ne diffère du mâle que par le fond un peu plus foncé du dessus, par la bande marginale plus large de l'aile postérieure, par le coloris blanc plus au moins étendu du milieu de l'aile postérieure et souvent aussi par une couche d'écailles noires assez large à la base. Afrique du Sud jusqu'à l'Angola et l'Afrique orientale allemande.

Troisième sous-groupe.

Le point discal sur l'intervalle 1b de l'aile antérieure est toujours plus près de la bordure que celui du 2. Les espèces de ce sous-groupe sont ainsi faciles à distinguer de celles du deuxième sous-groupe. Mais quand un de ces points manque il est impossible de déterminer la place de l'exemplaire, qu'il faudrait alors chercher dans les deux sous-groupe. Chez beaucoup d'espèces du troisième sous-groupe les points discaux de l'aile postérieure sont disposés d'une manière qu'on ne retrouve pas chez les espèces du deuxième sous-groupe (voir p. 267). Comme pour le deuxième sous-groupe les espèces de celui-ci peuvent aussi être divisées en deux sections, selon l'absence ou la présence de points submarginiaux sur l'aile antérieure.

Première section.

Aile antérieure sans points submarginiaux.

Aperçu des espèces.

I. La cellule du dessous de l'aile postérieure a toujours deux points noirs, ou un point et un trait transversal, qui se trouvent tous les deux à la naissance ou devant la naissance de la nervure 2.

A. Les intervalles 2 à 5 de l'aile postérieure ont des points discaux

a. Le point discal 4 de l'aile postérieure est placé (comme dans le deuxième sous-groupe) plus près de la base que les points discaux 3 et 5, ou au moins aussi loin de la bordure que ceux-ci.

* Entre le milieu et la bande marginale les nervures du dessus de l'aile postérieure sont fortement, et assez densément, colorées de noir. En dessous de l'aile postérieure n'ont qu'une fine ligne noire devant la bordure, qui limite les taches marginales, rectangulaires, ou bien des taches marginales sans aucune limite noire à l'intérieur, qui alors passent dans la couleur du fond et dans les traits internervural rougeâtres.

A. *atolmis*.

** Les nervures du dessus de l'aile postérieure ne sont pas noires. Les taches marginales du dessous de l'aile postérieure sont arrondies ou triangulaires, et limitées du côté intérieur pas des arcs noirs.

§ Les nervures du dessus de l'aile antérieure ne sont pas noires.

o. La bande marginale du dessus de l'aile postérieure est de largeur uniforme et étroite (environ 1 mm).

1. Dessus de l'aile antérieure avec une tache apicale noire, large de 4 à 5 mm (abdomen du mâle blanc à l'extrémité). Grandes espèces.

a) Aile antérieure densément écaillée.

A. *leucopyga*.

b) Aile antérieure légèrement écaillée au delà du milieu, gris blanchâtre.

A. *diogenes*.

2. Dessus de l'aile antérieure avec une bande marginale noire à l'extrémité large seulement d'un mm. Abdomen du mâle jaune à l'extrémité. Petite espèce.

A. *mansya*.

oo. Bande marginale du dessus de l'aile postérieure large de 4 à 5 mm, plus large au milieu.

A. *lofua*.

§§ *Les nervures du dessus de l'aile antérieure sont plus ou moins largement bordées de noir à l'apex et à la bordure.*

o. Le point discal sur l'intervalle 3 de l'aile postérieure est grand et se trouve au milieu, entre la bande marginale et la base de l'intervalle

A. guillemei.

oo. Le point discal sur l'intervalle 3 de l'aile postérieure manque, ou se trouve tout près de la base de l'intervalle.

1. Bande marginale du dessus de l'aile postérieure noire, sans taches claires distinctes.

*A. nohara.
A. chambezi.*

2. Bande marginale du dessus de l'aile postérieure, avec de grandes taches claires très marquées.

A. onerata

b. Le point discal 4 de l'aile postérieure est plus près de la bordure que les points discaux 3 et 5.

** Aile antérieure sans aucune tache marginale claire séparée.*

§ *Les nervures du dessus de l'aile antérieure sont largement bordées de noir dans la partie marginale. Aile antérieure généralement avec des points discaux sur 3 à 6.*

A. periphanes.

§§ *Les nervures du dessus de l'aile antérieure ne sont point ou très peu colorées de noir. Les points discaux des intervalles 3 à 6 de l'aile antérieure manquent, ou ne sont pas tous présents.*

1. Aile antérieure avec des points discaux dans quelques uns des intervalles 3 à 6, et avec grande tache apicale noire.

A. lualabae.

2. Aile antérieure sans points discaux sur 3 à 6, ou sans tache apicale noire, si quelques uns de ces points sont présents.

a) La tache apicale du dessus de l'aile antérieure est large de 9 à 10 mm et d'un noir profond.

A. chaeribula.

b) La tache apicale du dessus de l'aile antérieure n'est pas si large ou manque totalement.

*** Des deux côtés des ailes antérieures des taches claires dans la bande marginale foncée, au moins sur les intervalles 3 à 8. Envergure de 55 à 65 mm. Le fond du dessus des deux ailes jaune rougeâtre jusqu'à jaune clair et jusqu'à blanchâtre.*

a) Aile antérieure non rembrunie en dessus à la base: ses points discaux 2 à 4 sont petits, arrondis et rangés sur une ligne presque droite. Le dessus de l'aile postérieure avec bande marginale large tout au plus de 2 mm.

A. hypoleuca.

b) Aile antérieure rembrunie en dessus à la base jusqu'au delà du milieu de la cellule Points discaux très grands; ceux des intervalles 3 à 6 mm, irrégulièrement limités du côté intérieur et avec des points blancs très petits à la bordure.

A. turna.

B. Les intervalles 3 à 5 de l'aile postérieure sont sans points discaux. La tache extérieure de la cellule de l'aile postérieure est formée par des traits et coudée. Sur les deux côtés de l'aile postérieure de grandes taches marginales claires de la couleur du fond, bordées seulement d'arcs noirs.

A. aureola.

2. Aile postérieure avec seulement un point noir dans la cellule, souvent situé derrière la naissance de la nervure 2. Le dessus de l'aile antérieure en général avec des taches marginales claires. Bande marginale du dessus de l'aile postérieure en général avec des taches claires.

A. Dessus des ailes avec fond jaune rougeâtre ou jaune grisâtre. Le dessous de l'aile postérieure n'est pas jaune doré.

a. Sur les deux côtés de l'aile antérieure une large bande subapicale blanche.

A. wigginsii.

b. Aile antérieure sans bande subapicale blanche.

A. anacreon.

B. Aile postérieure d'un noir profond en dessus, sans dessins (mâle) ou gris noirâtre, avec des points discaux et une large bande marginale noire sans taches; le dessous est d'un jaune doré clair brillant, avec des points rouges aux extrémités des taches marginales.

A. mirifica.

A. aureola Eltringham (60c) est une espèce rare, dont on ne connaît jusqu'à présent qu'un seul exemplaire d'Angola. En dessus les ailes sont d'un jaune orange vif, un peu rembrunies à la base; aile antérieure avec un point noir dans la cellule, et les points discaux habituels, dont celui du 1b se trouve très près de la bordure, tandis que ceux des intervalles 3 à 6 forment un arc aplati, puis avec une fine bande marginale foncée, qui n'est pas élargie à l'extrémité; les nervures sont finement noires à la bordure et un peu élargies. Sur les deux côtés de l'aile postérieure se trouvent de grandes taches marginales de la couleur du fond, et limitées par des arcs noirs; les points discaux des intervalles 2 à 5 manquent totalement, sur le 6 se trouve un point près de la bande marginale et un autre au milieu de l'intervalle 7; en dessous de l'aile postérieure est d'un coloris plus clair, et jaune d'ocre à la base sur 1a à 1c et dans la cellule; cette aire basale atteint à peine la nervure 2, est limitée du côté extérieur d'un gros trait noir dans la cellule et sur 1c, et entoure un point noir dans la cellule.

A. onerata Trimen semble d'après la figure être très voisine d'aureola, avec une bande marginale sur de l'aile postérieure et une aire basale sur le dessous de l'aile postérieure tout à fait semblables, mais elle est d'une taille plus petite (envergure environ 45 mm), et avec des points discaux sur les intervalles 2, 4 et 5 de l'aile postérieure, et des points discaux plus irrégulièrement disposés sur les intervalles 3 à 6 de l'aile antérieure. Pays des Damaras.

A. leucopyga Aurivillius (= **liszti** Suffert) (55 e). Le dessus de l'aile antérieure d'un jaune orange vif jusqu'à la base, avec un reflet rose chez les individus frais; en dessus de l'aile antérieure une tache apicale noire, large jusqu'à la nervure 4 de 4 à 5 mm, puis une très fine ligne marginale; les points discaux 3 à 6 sont libres, et se trouvent sur une ligne droite, presque perpendiculaire au bord antérieur; en dessus de l'aile postérieure une bande marginale nettement limitée, large de 1 à 2 mm, et des points discaux peu distincts, souvent visibles seulement par transparence. Le dessous des ailes antérieures sans tache apicale noire, mais éclairci d'une teinte jaune blanchâtre, avec des stries jaune orange sur les plis internervuraux; le dessous de l'aile postérieure jaune grisâtre clair, avec des points noirs nettement marqués, et des taches rougeâtres à la base et entre les nervures et les points. La forme de la saison des pluies est plus petite, moins vivement colorée en dessus, avec des taches rougeâtre en dessous; bande marginale et points noirs presque comme chez leucopyga. Région sud du Congo.

A. diogenes Suffert (55f). La femelle, qui seule est connue, produit l'impression d'une forme faiblement écaillée de l'espèce précédente. Aile antérieure d'un gris blanchâtre transparent à l'apex, largement rembrunie à la bordure, avec des points discaux sur les intervalles 1b et 2, et souvent aussi

avec un point au milieu, mais sans en avoir d'autres. Aile postérieure un peu plus écaillée, gris mat en dessus, avec des taches rougeâtres en dessous; bande marginale et points noirs presque comme chez leucopyga. Région sud du Congo.

A. lofua Eltringham (60 e) mâle. Ailes jaune d'ocre rougeâtre en dessus, étroitement écaillées de noir à la base, et avec les points noirs habituels; aile antérieure avec bande marginale noire, s'élargissant peu à peu à l'apex, et formant une tache large de 3 mm; le dessous, quoique plus clair, est presque comme le dessus; en dessus l'aile postérieure porte une très large bande marginale d'un noir profond, sans taches et plus large au milieu; le dessous avec fond jaune clair et des taches marginales blanches. La femelle diffère par des ailes antérieures couleur d'ocre jaunâtre clair, sans points discaux noirs, et par des ailes postérieures gris jaune rougeâtre clair; les points discaux et basaux sont très petits, et la bande marginale un peu plus étroite que chez la mâle, avec en dessus aussi des taches marginales grises. Rhodesia, aux environs du fleuve Lofu.

A. mansya Eltringham (60 a) dont l'envergure atteint 40 à 50 mm, ne diffère des deux espèces suivantes très voisines que par les nervures de l'aile antérieure, qui ne sont pas bordées du côté marginal, et par le point discal de l'intervalle 3 de l'aile postérieure, qui se trouve presque au milieu entre la bande marginale et la cellule. La femelle est plus claire que le mâle. Rhodesia.

A. chambezi Neave ressemble beaucoup à *A. nohara* (55 c), et ne diffère que par les nervures du dessus de l'aile antérieure, qui sont très finement noires à la bordure; le point discal du 4 de l'aile antérieure ne se trouve pas sur la même ligne que les points des intervalles 5 et 6, et le point discal du 5 manque sur l'aile postérieure; le point discal de l'intervalle 3 de l'aile postérieure se trouve près de la base de l'intervalle; aile antérieure en général avec un point basal sur l'intervalle 1b. NE. de Rhodesia.

A. nohara Boisduval (55 c). Dessus des ailes rougeâtre clair avec les points noirs habituels, fortement, mais irrégulièrement agrandies chez l'ab. **junodi** Oberthür, et avec bande marginale noire; bande marginale de l'aile antérieure large seulement d'un mm et non élargie à l'apex; cellule de l'aile postérieure large de 1,5 à 2 mm, et sans taches ou avec des taches indistinctes; nervure du dessus de l'aile antérieure bordées de noir vers la bordure; les points discaux 3 à 6, ou au moins les points 4 à 6, se trouvent sur une ligne droite, qui est perpendiculaire au bord antérieur; aile antérieure avec point basal sur 1b; les points discaux de l'aile postérieure, ceux des intervalles 2 et 4 se trouvent un peu plus près de la base que les autres. Le dessous est plus clair, et ne diffère d'ailleurs guère que par les taches marginales jaune clair de l'aile postérieure. Le fond varie chez la femelle depuis rougeâtre clair jusqu'à gris jaunâtre. - Chenille jaune avec lignes longitudinales. foncées et épines noires, et vit sur *Wormskioldia longepedunculata*. Chrysalide longue et étroite gris blanchâtre, et l'abdomen avec des lignes noires et des taches jaunes, entourées de noir. Natal, Transvaal, Pays des Zoulous et Delagoa-Bay. - **halali** Marshal est plus petite, et porte des points discaux plus petits, dont ceux de l'intervalle 1b de l'aile antérieure et des intervalles 3 et 5 de l'aile postérieure manquent presque toujours; la bande marginale de l'aile antérieure et des intervalles 3 et 5 de l'aile postérieure manque presque toujours; la bande marginale de l'aile antérieure est plus étroite que celle de la forme principale. Chez la femelle le fond varie de rouge grisâtre à jaune grisâtre. Mashunaland. - **pseudatolmis** Eltringham est aussi petite que halali, et lui ressemble beaucoup; les points discaux des intervalles 3 et 5 de l'aile postérieure et 1b de l'aile antérieure sont toutefois présents, et le point de l'intervalle 4 de l'aile antérieure est étroit et transversal. Rhodesia. - **punctellata** Eltringham diffère de la forme principale par les ailes plus larges, la bande marginale plus large de l'aile postérieure, et par le point discal de l'intervalle 4 de l'aile antérieure, qui n'est pas sur la même ligne que les points 5 et 6, mais se trouve plus du côté basal. Sans tenir compte de la base du point discal de l'intervalle 3 de l'aile postérieure, qui se trouve plus près de la base, l'identité avec guillemei (55 c) est complète; selon moi elle appartient plutôt à cette espèce qu'à nohara. Pays de Nyassa; Angoniland. Afrique orientale allemande Kigonsera.

A. guillemei Oberthür (= **acutipennis** Lathy) (55 c). Comme la figure l'indique elle ne diffère de nohara typique que par la bande marginale de l'aile antérieure un peu élargie à son extrémité, par la bande marginale de l'aile postérieure plus large, par le point discal de l'intervalle 4 de l'aile antérieure, qui ne se trouve pas sur la même ligne que les points 5 et 6, et surtout par le point discal de l'intervalle 3 de l'aile postérieure, qui se trouve au milieu entre la bande marginale et la base de l'intervalle. Angola, et au lac Tanganyika.

A. atolmis Westwood., ressemble de très près à *A. nohara* et diffère principalement par les nervures de l'aile postérieure, qui sont noires dans la partie marginale, et par l'absence totale de la bande marginale sur les deux côtés de l'aile postérieure. Pays des Damaras, Rhodesia, Angola et région. sud du Congo. - f. **acontias** Westwood. (55c comme *atolmis*) est la forme de la saison des pluies, et ne diffère que par les points noirs, qui tous sont plus grands, et surtout par une bande marginale distincte, large seulement d'un mm sur l'aile postérieure, sans taches en dessus, et renfermant en dessous d'étroites taches marginales blanchâtres, placées en travers et rectangulaires. Le fond de la femelle varie de brun à gris noirâtre sur les deux ailes. - ab. **decora** Weymer. est une variation mélanique du mâle, chez qui le milieu du dessus des ailes antérieures est noirâtre. Angola.

A. periphanes Oberthür. (55 b). Cette espèce est la première des formes, chez qui le point discal 4 de l'aile postérieure se trouve plus près de la bordure que les points discaux 3 et 5; par les nervures, qui sur les deux ailes sont noires vers la bordure, elle se rattache à *A. atolmis* et diffère des espèces ci-après; le point discal sur l'intervalle 5 de l'aile postérieure manque presque toujours, et celui de l'intervalle 4 de l'aile antérieure se trouve un peu plus du côté marginale que ceux des intervalles 3, 5 et 6, qui forment une ligne droite. Chez la forme principale les ailes antérieures portent en dessus une tache apicale, noire, large de 6 à 7 mm, et les ailes postérieures une bande marginale, large de 1,5 à 2 mm, qui généralement porte des taches claires en dessus aussi; les ailes antérieures ne sont pas rembrunies en dessus à la base, et les ailes postérieures ne le sont que très peu. Le fond de la femelle est souvent rembruni ou blanchâtre. Rhodesia, Région sud du Congo et Pays de Nyassa. - f. **beni** Baker ne diffère que par l'absence de la tache apicale noire du dessus de l'aile antérieure Angola et Rhodesia. - f. **acritoides** Eltringham. La tache apicale du dessus de l'aile antérieure manque, ou n'est large que de 2 mm; les points discaux sur 3 à 6 de l'aile antérieure manquent aussi totalement; les ailes ne sont pas rembrunies en dessus à la base; bande marginale de l'aile postérieure comme chez la forme principale; par l'absence des points discaux 3 à 6 de l'aile antérieure cette forme ressemble beaucoup à *A. acrita* (55b), et n'en diffère que par les nervures noires de l'aile antérieure Rhodesia. - f. **umida** Wichgraf diffère de la précédente par les ailes, qui sont rembrunies en dessus à la base, et par la bande marginale d'un noir profond du dessus de l'aile postérieure, qui est sans taches et large de 3 à 4 mm; la tache apicale de l'aile antérieure manque, ou n'est que faiblement développé. Rhodesia. - f. **melaina** Eltringham (59 f) a une tache apicale sur le dessus de l'aile antérieure, large de 6 à 7 mm, qui se rétrécit graduellement vers l'arrière, une bande marginale très large et sans taches sur les dessus de l'aile postérieure, et des ailes, qui sont rembrunies en dessus à la base. Rhodesia.

A. lualabae Neave ressemble beaucoup aux deux espèces suivantes, et n'en diffère guère que par la présence de 2 jusqu'à 4 points discaux sur les intervalles 3 à 6 de l'aile antérieure. Le dessus des deux ailes est jaune-orange, avec de grands points noirs; tache apicale de l'aile antérieure large d'environ 8 mm et indiquée aussi en dessous; sur les deux côtés de l'aile postérieure la bande marginale porte de grandes taches claires; en dessus l'aile postérieure est noirâtre à la base. Région du Congo; Lualaba.

A. chaeribula Oberthür (55 b) ressemble beaucoup à certaines formes de l'espèce ci-après, et ne diffère que par la très grande tache apicale d'un noir profond du dessus de l'aile antérieure. Les points discaux 3 à 6 de l'aile antérieure manquent et la bande marginale de l'aile postérieure porte des taches claires. Le fond est jaune-orange chez la mâle, parfois brun foncé mat chez la femelle, et jaunâtre seulement derrière la cellule de l'aile antérieure. Rhodesia, Région sud du Congo, Pays de Nyassa et Afrique orientale allemande.

A. acrita est très variable, mais toujours reconnaissable aux nervures, qui ne sont pas noires, à l'absence habituelle des points discaux 3 à 6 de l'aile antérieure, et à la tache apicale de l'aile antérieure, qui, quand elle existe, est plus claire et plus petite, que chez *chaeribula*. L'espèce comporte selon Eltringham 6 races ou sous-espèces (la forme principale, *ambigua*, *pudorina*, *littoralis*, *manca* et *bellona*), plus de nombreuses variations et formes de saison. Le fond du dessus est d'un rouge orange flamboyant; les points discaux 1b et 2, ainsi que les points du milieu de l'aile antérieure, sont disposés sur une ligne presque verticale sur le bord antérieur. **acrita** Hewitson (55b). Aile antérieure jaune-orange derrière la cellule, avec bande marginale noire, large tout au plus de 2 mm à l'apex; le dessus de l'aile postérieure avec bande marginale régulière, nettement limité, large d'environ 2 mm, et avec des taches claires; le dessous avec grandes taches, ou raies, en dedans et en dehors des points discaux; en dessus de l'aile antérieure est très peu rembrunie à la base, ou pas du tout. La forme de la saison des pluies diffère par la tache apicale de l'aile antérieure, qui est large de 3 à 4 mm, et limitée en ligne droite du côté basal, par le dessus de l'aile antérieure, qui est rembruni à la base, souvent jusqu'au point

basal 1b, et par la bande marginale du dessus de l'aile postérieure, qui est large d'environ 3 mm, et plus ou moins élargie du côté intérieur, surtout sur l'intervalle 3. Chez la femelle le dessus des ailes antérieures varie de jaune brunâtre à brun de café jusqu'à l'extrémité de la cellule, avec une tache apicale relativement plus large; le fond des femelles de la forme de la saison des pluies est noirâtre, et n'est jaune de fumée ou blanchâtre que dans la partie subapicale de l'aile antérieure Mashunaland, Manicaland, Rhodesia et Pays de Nyassa. - ab. **msamviae** Strand est basée sur des mâles de la forme extrême de la saison des pluies, chez qui la bande marginale du dessus de l'aile postérieure est large de 4 mm, et élargie au bord intérieur à travers toute l'aile jusqu'à la base. A la côte sud de Tanganyika. - Chez l'ab. femelle **aquilina** Strand toute l'aile postérieure, et la moitié basale de l'aile antérieure, sont brun de café; bande marginale de l'aile postérieure fortement limitée du côté intérieur, et aire basale de l'aile postérieure non noircie; la distance entre les points discaux de l'aile postérieure est au moins égale à leur diamètre, et les points forment une rangée fortement courbée. Afrique orientale allemande - ab. **nyassicola** Strand est selon Eltringham une forme intermédiaire du mâle entre la saison sèche et la saison des pluies, portant une tache apicale sur l'aile antérieure, large de 2 à 3 mm, et de grandes taches marginales. sur le dessus de l'aile postérieure, limitées d'arcs très fins. Pays de Nyassa. - **ambigua** Trimen se distingue par la tache apicale de l'aile antérieure, plus grandes large d'environ 6 mm, par la bande marginale du dessus de l'aile postérieure, qui n'est formée que d'arcs fins ou indistincts et visibles du dessous, et surtout par les ailes postérieures, presque unicolores en dessous entre les points discaux et la bande marginale, et sans taches rouges distinctes. L'aire subapicale du dessus de l'aile antérieure et généralement. plus claire que chez la forme principale, parfois même blanche chez la femelle. Pays des Damaras jusqu'à Tanganyika. - **bella** Weymer s'accorde avec ambigua par la grande tache apicale de l'aile antérieure, large de 7 à 8 mm, par la formation de la bande marginale du dessus de l'aile postérieure, et par le coloris du dessous de l'aile postérieure; mais elle en diffère, comme de toutes les autres races, par les très grandes taches noires de l'aile antérieure, qui peuvent devenir si grandes chez la forme de la saison des pluies, **bellona** Weymer (59 f), qu'elles se touchent; le point basal sur l'intervalle 1b de l'aile antérieure manque chez la forme de la saison sèche, mais est grand chez la forme de la saison des pluies. L'aire subapicale de l'aile antérieure est blanche chez la femelle de la forme de la saison des pluies Angola. - **littoralis** Eltringham est la race qu'on trouve généralement. dans l'Afrique orientale allemande, et qui est très proche de la forme principale; elle n'en diffère que par la tache apicale un peu plus large de l'aile antérieure, large chez la forme de la saison sèche de 3 mm, et chez la forme de la saison des pluies, **usaramensis** Strand, de 4 à 5 mm. - ab. femelle **aquila** Thureau est une forme de la saison des pluies, chez qui l'aile postérieure et la moitié basale de l'aile antérieure sont brun de café; la bande marginale noire du dessus de l'aile postérieure est large au moins de 4 mm, et très irrégulièrement limitée du côté intérieur - ab. femelle **chaeribulula** Strand. a une tache apicale large de 7 mm sur le dessus de l'aile antérieure, et les ailes postérieures sont noircies à la base; elle est considérée par Eltringham comme une forme intermédiaire entre la forme de la saison sèche et de la saison des pluies. Afrique orientale - **pudorina** Staudinger (55 b) est reconnaissable aux ailes antérieures, plus longues et plus pointues, étant à peine noires à l'extrémité, ou seulement sur 2 mm (= **utengulensis** Thureau, la forme de la saison des pluies); le fond du dessus est plus mat que chez la forme principale, et les points noirs de l'aile antérieure sont petits ou manquent; bande marginale du dessus de l'aile postérieure avec de grandes taches marginales, le dessous, entre la bande marginale et les points discaux, est à peine (ou pas du tout) tacheté de rouge. Kiliman'djaro et Afrique orientale britannique - **manca** Thureau ressemble à pudorina, mais les ailes antérieures sont plus courtes et plus larges; elle diffère de toutes les autres formes par les ailes antérieures, qui ont des points discaux bien développés sur les intervalles 3 à 6; tache marginale du dessus de l'aile postérieure grande, et limitée par des arcs fortement marqués; le dessous de l'aile postérieure sans grandes taches rouges sur les intervalles 2 à 6. Afrique orientale allemande. - f. **lindica** Strand m'est inconnue, mais elle semble selon Eltringham être une forme de manca, dont elle diffère cependant sensiblement, car les ailes antérieures portent une tache apicale large de 5 à 6 mm, et les points discaux sur les intervalles 3 à 6 manquent. Afrique orientale allemande. - Thureau à expressément désigné du nom de **pauperata** tous les individus d'*acrita*, chez qui le point basal sur l'intervalle 1b de l'aile antérieure manque; de tels individus se rencontrent parmi toutes les races de *A. acrita*, et ne sont pas rares.

Les trois espèces ci-après se distinguent de toutes les autres par la cellule de l'aile postérieure, qui n'a qu'un point ou une tache transversale noire, et par les ailes antérieures, qui sur les deux côtés sont ornées de taches marginales claires. Les points discaux de l'aile postérieure sont ainsi disposés, que les points sur les intervalles 2 à 4 se trouvent presque sur une ligne droite, formant un angle aigu avec les points sur 4 à 6, qui sont également sur une ligne; le point sur l'intervalle 7 se trouve plus du côté

basal que celui du 6, et ceux des intervalles 1b et 1c se trouvent sur la même ligne que ceux du 2, ou un peu plus vers l'extérieur.

A. anacreon Trimen (55 a). Le dessus des ailes jaune-orange chez le mâle, jaune grisâtre jusqu'à gris violet chez la femelle, souvent plus foncé sur les ailes antérieures; le dessus des deux ailes avec bande marginale foncée, renfermant de grandes taches marginales claires, nettement limitées, les nervures sont grossies de noir du côté intérieur des bandes marginale; le point noir dans la cellule de l'aile postérieure se trouve toujours dans la moitié extérieure de la cellule; le fond du dessous de l'aile postérieure est jaune clair, la base des intervalles 1c et 8 toujours rouge, souvent aussi avec des taches rouges dans les autres intervalles, entre les points noirs. Les points discaux sur 4 à 6 de l'aile antérieure sont bien développés, et derrière eux le fond est parfois beaucoup plus clair. Afrique du Sud jusqu'au Transvaal, Pays de Nyassa et Afrique orientale allemande - **anacreontica** Smith. (55b ?) ressemble à la forme principale, mais diffère par la couleur du fond plus claire du dessus, par des points discaux plus petits, et par des taches rouges mieux développées entre les points noirs du dessous de l'aile postérieure. Afrique orientale britannique. - **bomba** Smith diffère par le dessus de l'aile antérieure, qui porte une tache apicale noire, large de 4 à 8 mm et indistinctement fendue, ou pas du tout, et par l'absence des points discaux (3) 4 à 6. Chez la forme de la saison sèche la tache apicale de l'aile antérieure n'atteint que 4 mm environ, et les ailes ne sont pas rembrunies en dessus à la base; chez la forme de la saison des pluies, **induna** Trimen (55b) l'apex de l'aile antérieure est par contre large d'environ 7 à 8 mm, et les ailes, l'aile postérieure surtout, sont largement noirâtres en dessus à la base. Angola et Rhodesia jusqu'à l'Afrique orientale britannique. - **speciosa** Wichgraf. Le fond du dessus est d'un rouge brunâtre plus vif, et la bande marginale du dessus de l'aile antérieure n'est indiquée que par les nervures noires épaissies; le coloris du dessous est animé, avec des taches rouges bien développées sur les ailes postérieures; le reste est identique à la forme principale Angola.

A. wigginsi Neave. En dessus l'aile antérieure est noirâtre au bord antérieur, dans la partie apicale et à la bordure, avec une large bande subapicale blanche sur les intervalles 3 à 6, 9 et 10, et souvent aussi avec des taches marginales jaunes; la cellule et les intervalles 1a à 2, jusqu'à la bande marginale, sont fauves; un point noir dans la cellule et une tache transversale à l'extrémité de la cellule, ainsi que des points discaux sur 1b à 5, ou au moins sur 1b à 3; aile postérieure jaune doré en dessus, avec étroite bande marginale tachetée de jaune; le dessous de l'aile antérieure pareil au dessus, mais plus clair, et gris à la bordure avec des nervures noires; aile postérieure jaune clair en dessous avec bande marginale étroite, tachetée de blanc, et accompagnée du côté intérieur de taches carrées jaune doré; entre les points discaux, et basaux une bande transversale rouge, irrégulièrement brisée, et une tache rouge à la base de l'intervalle 1c et 8. La femelle diffère seulement par la couleur fauve étendue du dessus de l'aile antérieure. Envergure 46 à 56 mm. Afrique orientale britannique et Ouganda.

A. mirifica Lathy. Quoique par le coloris du dessus du mâle cette espèce diffère de toutes les autres Acrees africaines, le dessin du dessous montre cependant, que l'espèce appartient à ce sous-groupe, et que Eltringham a sans doute eu raison, quand il l'a placée dans la même subdivision qu'anacreon et wigginsi. Mâle. En dessus les deux ailes sont d'un noir profond, les ailes postérieures unicolores sans dessins, les ailes antérieures ornées d'une bande transversale jaune clair, juste derrière l'extrémité de la cellule et large de 4 à 5 mm, s'étendant depuis le bord antérieur jusqu'à l'angle postérieur, brisée en angle à la nervure 4, et avec de petits points rougeâtres à la bordure. Aile antérieure d'un noir profond en dessous sur les intervalles 1a à 2 et dans la plus grande partie de la cellule, jaune doré dans la partie apicale et au bord antérieur, avec étroite bande marginale noire, tachetée de rouge. Aile postérieure jaune doré en dessous, avec des points basaux et discaux noirs et bande marginale noire, renfermant de grandes taches marginales jaune doré et des points rouges à l'extrémité intérieur des taches marginales; une tache rouge à la base des intervalles 1c et 8. La femelle diffère du mâle par la couleur gris foncé du dessus des ailes, avec des points discaux noirs distincts et une bande marginale noire, par l'absence de la bande transversale jaune, et par le coloris jaune doré mat des deux ailes, sans autres dessins noirs que les bandes marginales et les points basaux et discaux. Envergure 41 à 48 mm. Angola et Rhodesia.

Je laisse les deux espèces ci-après former un appendice à cette section du 3e sous-groupe. Elles sont probablement beaucoup plus voisines des espèces du 5e sous-groupe, mais selon l'aperçu des sous-groupes elles doivent trouver leur place ici.

A. turna Mabille est une espèce aux ailes larges, au fond blanc comme du lait, et avec une envergure d'environ 60 mm; bordure de l'aile antérieure nettement échancrée; les deux ailes avec bande marginale

indistinctement limitée, noirâtre en dessus, grise en dessous, et avec des taches marginales claires, qui souvent sont très petites, ou très indistinctes, sur le dessus de l'aile postérieure; aile antérieure rembrunie à la base jusqu'au delà du milieu de la cellule, gris noirâtre en dessus, rougeâtre en dessous dans la cellule; deux taches transversales dans la cellule et des points discaux grands et noirs; les points discaux 3 à 6 sont réunis à la tache médiane et forment une bande transversale irrégulière, qui souvent est réunie au bord antérieur ou à la bande marginale; les points discaux et basaux de l'aile postérieure sont assez petits, mais au complet et normalement placés; le point discal du 4 se trouve tout près de la bande marginale. Madagascar. - ab. **marmorata** Smith ne diffère que par le fond des deux ailes, qui est jaune clair jusqu'à jaune soufre. Madagascar.

A. hypoleuca Trimen Envergure environ 60 mm. Dessus des ailes rouge orange; dessus de l'aile antérieure avec bande marginale foncée, renfermant 8 grandes taches marginales claires, les points discaux sur 1b à 6 sont tous arrondis, celui de l'intervalle 1b plus près de la bordure, ceux des intervalles 2 à 4 sur une ligne, et ceux de 4 à 6 sur une ligne presque perpendiculaire, aux précédents; le dessous pareil au dessus, mais avec bande subapicale, blanchâtre. Dessus de l'aile postérieure avec une bande marginale large de 2 mm et tachetée de blanc, et avec des taches discales distinctes; le dessin du dessous est pareil à celui du dessus, mais avec fond blanc et avec des taches marginales blanches plus grandes. Semble être d'une parenté très proche de *A. chilo* et de *zetes*. Le seul individu connue provient probablement de l'Afrique sud occidentale. allemande.

Deuxième section.

Aile antérieure avec des points submarginaux distincts, au moins sur les intervalles 1b et 2. Les points discaux de l'aile postérieure sont placés comme chez les espèces du deuxième sous-groupe; les points sur les intervalles 2 et 4 sont donc plus près de la base que ceux des intervalles 3 et 5.

Aperçu des espèces.

1. *Les nervures du dessus de l'aile antérieure sont bordées progressivement de noir vers la bordure. Les ailes antérieures n'ont en général des points submarginaux que sur 1b et 2.*

a. *Les nervures de l'aile postérieure sont également épaissies et noires vers la bande marginale. Les taches marginales claires du dessous de l'aile postérieure étroites, et limitées du côté intérieur par des traits noirs presque droits et parfois indistinctes.*

A. petraea.

b. *Les nervures de l'aile postérieure ne sont pas noires du côté de la bande marginale. Les taches marginales claires du dessous de l'aile postérieure sont limitées d'arcs noirs du côté intérieur.*

A. büttneri.

2. *Les nervures de l'aile antérieure ne sont pas bordées de noir. Les ailes antérieures ont souvent 4 à 6 points submarginaux. L'extrémité du dessous de l'aile antérieure porte 2 à 4 taches marginales claires.*

a. *Bande marginale du dessus de l'aile postérieure plus étroite, large d'environ 2 mm, courbée du côté intérieur sur chaque intervalle et ayant généralement des taches marginales claires distinctes.*

1. *Les points noirs des deux ailes sont grands et fortement développés.*

A. violarum.

2. *Les points noirs des ailes sont petits et manquent souvent partiellement.*

A. asema.

b. *Bande marginale du dessus de l'aile postérieure large de 4 à 5 mm, sans taches, et souvent indistinctement limitée du côté intérieur.*

A. omrora.

A. petraea Boisduval (54 f) rappelle *A. atolmis*, dont elle se laisse aussitôt distinguer pas les points submarginaux de l'aile antérieure. Le dessus des ailes est d'un rouge animé jusqu'à jaune-orange, avec des dessins noirs fortement développés; les points discaux 3 à 6 de l'aile antérieure forment une ligne verticale sur le bord antérieur, sont souvent agrandis et réunis à la tache médiane; en dessous les ailes postérieures sont jaune rougeâtre clair, avec des taches rouges entre les points, et des taches rouges ou des traits devant la bande marginale; la point discal sur l'intervalle 3 semble toujours manquer. Les femelles ont une large bande subapicale blanche ou blanchâtre sur l'aile antérieure et souvent le fond plus foncé, gris rougeâtre à gris noirâtre, surtout sur l'aile antérieure. La forme de la saison sèche, **petrina** Suffert, a des taches marginales rougeâtres à l'extrémité de l'aile antérieure - Chenille brun doré avec des lignes longitudinale, et transversale noires et des épines noires; tête noire avec tache d'angle blanche; vit sur *Oncoba kraussiana*. Chrysalide brun clair à orange brun avec dessins noirs. - ab. **tabarana** Suffert ne diffère que par le saupoudré noir à la base de l'aile antérieure qui s'étend jusqu'au point noir de la cellule; et par les points discaux de l'aile antérieure, qui sont plus petits. - **rohlfsi** Suffert (60 d). Après avoir exactement comparé avec *petraea* les figures et la description de cette forme, je ne puis que déclarer qu'elle en est une forme extrême, qui s'en distingue par la bande marginale étroite de l'aile postérieure indistinctement en dessous. Tous les autres caractères concordent avec *petraea*. La différence entre *rohlfsi* et *petraea* est donc presque la même qu'entre *atolmis* et *acontias*, comme aussi entre *atergatis* et sa forme de la saison sèche. J'ai sous les yeux des exemplaires. de *petraea* de l'Afrique orientale allemande, qui forment une transition distincte vers *rohlfsi*, avec une bande marginale sur l'aile postérieure, qui n'est guère large que du 0,5 mm; en dessous elle est toutefois nettement limitée de traits noirs. Ile Ukerewe du lac Victoria-Nyanza.

A. buttneri Rogenhöfer (54 f). Dessus des ailes jaune-orange, avec de grands points anguleux noirs, placés comme chez *petraea*; bordure et extrémité de l'aile antérieure étroitement noires, et les nervures bordées de noir devant la bordure; le dessous des ailes est davantage jaune rougeâtre, et les ailes postérieures ont souvent des taches rouges à la base; bande marginale étroite (1 à 5), sans taches en dessus, avec de grandes taches marginales blanches transversales en dessous; le point discal de l'intervalle 3 grand, et plus près de la bordure que ceux des intervalles 2 et 4. Pays des Damaras, Rhodesia et région sud du Congo.

A. violarum Boisduval (55a). Le fond du dessus des ailes rouge brique mat à rouge grisâtre jusqu'à gris (femelle), et de grands points noirs; aile antérieure avec fine ligne marginale noire, s'élargissant à l'extrémité en une tache large de 2 mm, et avec 6 points submarginaux (sur 1b à 6); en dessus les deux ailes sont plus ou moins rembrunies à la base; bande marginale de l'aile postérieure limitée du côté intérieur de festons; le dessous presque pareil au dessus, mais la bande marginale de l'aile postérieure a de grandes taches blanchâtres, et l'aile antérieure de petites taches marginales semblables à l'extrémité. Afrique du Sud jusqu'à l'Angola et Mashunaland.

A. asema Hewitson (55 a) ressemble beaucoup à l'espèce précédente, mais est relativement plus petite, 36 à 52 mm, la couleur du fond plus mate, plus rougeâtre gris, et des points noirs plus petits, dont surtout les points submarginaux de l'aile antérieure sont plus petits et rarement tous présents. Angola, Manicaland, Mashunaland et Pays de Nyassa. - f. **gracilis** Wichgraf ne diffère que par une étroite bande marginale de l'aile postérieure, large d'un mm. Mashunaland.

A. omrora Trimen est facilement reconnaissable à la bande marginale noire, indistinctement limitée et sans taches, du dessus de l'aile postérieure. En dessus les deux ailes sont noirâtres à la base; les points noirs sont distribués comme chez les deux dernières espèces citées, mais le point submarginal sur l'intervalle 5 de l'aile antérieure semble presque toujours manquer. Le fond de la forme principale est couleur d'ocre jaunâtre foncé, les ailes antérieures n'ont pas de tache apicale noire, mais seulement une fine ligne marginale et la bande marginale du dessus de l'aile postérieure est large de 2,5 mm. Angola et Pays de Damaras. - **umbrata** Wichgraf a le fond rouge brique jusqu'à rouge grisâtre, une tache apicale noire, large de 3 mm, sur l'aile antérieure, et une bande marginale longue de 3 à 5 mm, sur l'aile postérieure. Rhodesia et Katanga.

Quatrième sous- groupe.

Les espèces de ce groupe sont étroitement rattachées à celles du groupe précédent, et n'en diffèrent que par les traits longitudinaux distinctement bruns ou noirs, qui se trouvent sur les deux côtés des

ailes antérieures, ou au moins sur les plis internervuraux, et qui atteignent la bordure. Chez la dernière espèce, très différenciée et peu connue, ces traits semblent cependant être moins distincts.

Aperçu des espèces.

1. Aile postérieure avec un point submarginal sur l'intervalle 7, et en conséquence avec trois points noirs dans cet intervalle. Aile antérieure presque toujours avec des points submarginiaux sur 1b et 2.

A. cepheus.

2. Des deux ailes sans points submarginiaux.

A. Le point discal de l'intervalle 4 de l'aile antérieure n'est pas ou presque pas plus près de la bordure que celui de l'intervalle 3, et les points discaux sur 3 à 6 se trouvent en conséquence sur une ligne presque droite et verticale sur le bord antérieur.

a. Le point discal du 1b de l'aile antérieure se trouve presque juste derrière le point du 2. Aile antérieure longue et étroite, la bordure profondément échancrée. Taches marginales du dessous de l'aile postérieure rougeâtres.

A. perenna.

b. Le point discal du 1b de l'aile antérieure est toujours plus près de la bordure que celui du 2. Aile antérieure de forme ordinaire et avec bordure presque droite. Taches marginales du dessous de l'aile postérieure jaune clair blanchâtre ou verdâtre.

1. Aile antérieure sans ligne submarginale noire en dessous.

A. egina.

2. Aile antérieure avec forte ligne submarginale noire en dessous entre les nervures 1 à 5 (7), limitée du côté intérieur par des taches marginales claires, et avec bande marginale foncée, nettement limitée en dessus.

A. medea.

B. Le point discal sur l'intervalle 4 de l'aile antérieure est beaucoup plus près de la bordure que le point discal de l'intervalle 3, de sorte que les points discaux 2 à 4 se trouvent placés sur une ligne droite et presque parallèle au bord antérieur.

A. niobe.

A. cepheus L. (54 f) diffère de toutes les Acrees africaines, que je connais, par le point submarginal de l'intervalle 7 de l'aile postérieure qui ainsi porte 3 points noirs dans cet intervalle; aile antérieure avec une tache transversale noire au milieu de la cellule et une autre à l'extrémité, ainsi que de grands points discaux, dont celui du 1b est plus près de la bordure que celui du 2, et dont ceux des intervalles 3 à 6 forment, au moins chez le mâle, une bande transversale; les points submarginiaux sont souvent unis à la bande marginale noire. Aile postérieure avec bande marginale large de 2 mm, dentée aux nervure du côté intérieur, unicolore en dessus, et avec des taches jaune clair en dessous, ainsi que des points discaux rapprochés de la base; le fond du dessous est jaunâtre clair jusqu'à blanchâtre, avec de grandes taches rouges ou jaune-orange entre les points noirs et la bande marginale. Chez la forme principale, reproduite d'après le type et déjà décrite par Linné, ainsi que par Clerck dans son oeuvre si rare « Icones insectorum », les ailes antérieures ont une bande subapicale claire sur les intervalles 3 à 6, derrière les points discaux, étant fauve chez le mâle et blanche chez la femelle; chez le mâle les ailes antérieures sont fauves dans la partie basale jusqu'aux points submarginiaux sur 1b et 2, et jusqu'aux points discaux sur 3 à 6, et les ailes postérieures sont fauves en dessus avec des écailles noires à la base; chez la femelle les deux ailes sont gris noirâtre en dessus, avec des points plus petits que chez le mâle, et les ailes postérieures ont souvent une teinte un peu jaunâtre. Côte de l'Or jusqu'à l'Angola et le Soudan. - **abdera** Hewitson (54 f mâle) diffère par l'absence de la bande subapicale claire de l'aile antérieure, et par les deux ailes, qui en dessus sont plus largement noires à la base. Nigeria au Congo. - Chez **eginopsis** Aurivillius le fond du dessus des ailes antérieures du mâle est noirâtre; les ailes antérieures n'ont qu'une grande tache fauve dans la moitié marginale, des intervalles 1a et 1b; aile postérieure colorées comme chez la forme principale Sierra-Leone jusqu'au Togoland. - ab. femelle

pheusaca Suffert. Aile antérieure brun jaunâtre jusqu'à la bande subapicale jaune d'ocre, avec de petits points noir, qui peuvent aussi manquer; aile postérieure jaune brunâtre en dessus avec de petits points discaux; se voit en société d'abdera. - ab. femelle **sucepha** Suffert. Le fond du dessus des ailes est fauve comme chez le mâle, et les ailes antérieures portent une bande subapicale blanche. Bande marginale du dessus de l'aile postérieure avec des taches marginales jaunes. Sous la forme principale - ab. femelle **nigrescens** Eltringham (54 f; comme abdera femelle). Les deux ailes sont brun noirâtre en dessus, avec des points noirs distincts; aile postérieure un peu éclaircie en dessus devant la bande marginale, qui porte des taches marginales; il s'agit sans doute de la femelle d'eginopsis. Sierra-Leone.

A. perenna Doubleday et Hewitson (54 e) se distingue par les ailes antérieures longues et étroites, échancrées à la bordure, et ayant à peu près la même forme que chez *Papilio antimachus*; les points discaux sont grands, et se trouvent sur l'aile postérieure près de la base de leurs intervalles (celui du 3 semble toujours manquer); aile antérieure noire en dessus, avec tache fauve du bord postérieur, couvrant le milieu des intervalles 1a à 2, et plus claire en dessous, avec la bordure largement jaunâtre et les nervures et les raies des plis internervuraux noires. Aile postérieure noire en dessus jusqu'aux points discaux à peu près, puis avec bande transversale rouge et avec bande marginale noire, tachetée de rouge, à la bordure; le dessous est bien plus clair, jaune verdâtre à la base, avec des points libres et quelques taches ou raies rouges tout près de la base; bande marginale comme en dessus. Chenille noire avec des taches jaunes; tête et épines noires. Sierra-Leone jusqu'à l'Angola, Ouganda et Nairobi. - **thesprio** Oberthür. (54 e) diffère par la couleur fauve de l'aile antérieure, qui plus ou moins complètement couvre aussi la cellule et la base des intervalles 3 à 6. Katanga; Pays de Nyassa; Afrique orientale allemande et britannique - **kaffana** Rothschild. (59 f) est très identique à thesprio, mais avec des points discaux plus grands, et une bande marginale plus large sur l'aile postérieure. Abyssinie.

A. egina Cramer (54 d) est beaucoup plus grande que perenna, avec une forme tout à fait différente des ailes; le coloris du mâle lui est cependant très ressemblant. Les ailes antérieures du mâle sont noirâtres, un peu transparentes au milieu, avec une grande tache fauve dans l'angle postérieur sur 1a et 1b, ne dépassant cependant pas la nervure 2; aile postérieure noire en dessus, au moins jusqu'à la nervure 2, puis avec large bande transversale rouge jaunâtre, et large bande marginale noire, sans taches et un peu dentée aux nervures; le point discal du 4 se trouve plus près de la bordure que les autres. Dessous de l'aile antérieure presque pareil au dessus, mais plus clair et moins écaillé; aile postérieure rougeâtre clair en dessous, avec des taches rouges à la base et à la bande marginale et d'un jaune plus ou moins verdâtre entre les grands points noirs isolés; taches marginales grandes, carrées et jaune verdâtre; collier rouge; la moitié extrême de l'abdomen jaune clair. Chez la femelle le fond des deux ailes est gris noirâtre sans taches fauves, mais avec une bande subapicale blanchâtre, indistinctement limitée, sur l'aile antérieure. Chenille jaune blanchâtre avec des lignes longitudinales noires de chaque côté; tête et épines noires. Chrysalide blanchâtre avec des dessins noirs très fins. Sénégal jusqu'à l'Angola, Pays de Nyassa et l'Ouganda. - **harrisoni** Sharpe. Aussi dans les pays limitrophes de la région inférieure ouest africaine et est africaine se montrent, comme d'habitude chez cette espèce, des transitions vers les races est africaines. Elles se distinguent par la présence de la couleur fauve de l'aile antérieure, non seulement sur 1a et 1b, mais aussi comme de fins traits longitudinaux, d'abord sur l'intervalle 2, puis aussi sur les autres intervalles; le dessous de l'aile postérieure est pour la plus grande partie recouverte de jaune-orange; les points discaux sont tantôt aussi grands que chez egina, tantôt beaucoup plus petits, sur les ailes postérieures surtout, comme chez l'ab. **contraria** Grünberg. (= **kiwuensis** Grünberg.). Rhodesia; Pays de Nyassa et les rives de Victoria-Nyanza. - **areca** Mabille (54 e) est la race est africaine que se distingue, selon la règle, que presque toutes les Acreés africaines suivent, par l'étendue plus grande de la couleur rouge jaunâtre de l'aile antérieure, qui couvre plus ou moins complètement la cellule et la base des intervalles 2 à 6; le dessous de l'aile postérieure est presque entièrement jaune-orange. Chez la femelle le fond est plus jaunâtre que chez la forme principale. SE. de Rhodesia, Pays de Nyassa, Afrique orientale allemande et britannique

A. medea Cramer. (54 d) doit selon mon opinion être placée ici comme espèce indépendante. Les taches marginales jaune clair du dessous de l'aile antérieure, et la grosse ligne submarginale noire, qui limite les taches du côté intérieur, forment des caractères tout à fait nouveaux, auxquels rien ne correspond chez egina et ses races. En dessus les deux ailes sont largement colorées de noir à la base jusqu'à la nervure 2 ou 3, puis rouge jaunâtre (mâle) ou blanc (femelle) jusqu'à la bande marginale noire, nettement limitée, et large de 4 à 5 mm, avec de très grands points discaux, disposés tout à fait comme chez egina. Aile antérieure rougeâtre en dessous, jaune clair ou blanchâtre à la base, et aussi au

milieu chez la femelle, le dessous de l'aile postérieure jaune clair verdâtre ou blanchâtre au milieu, avec des taches rouge brunâtre ou jaune-orange à la base et à la bande marginale. Ile du Prince.

A. niobe E. Sharpe est une espèce intéressante, qui malheureusement, ne m'est connue que par la description et l'image. Eltringham considère sa parenté comme tout à fait incertaine, mais quant à moi, je trouve qu'elle est surtout voisine d'egina et de medea. Jusqu'à présent le mâle seul est connu. Le fond des deux ailes est gris noirâtre, plus foncé aux bords et translucide au milieu; aile postérieure avec bande marginale noire en dessus, large de 2 mm; les points noirs de l'aile antérieure sont grands et disposés comme chez egina, sauf que ceux des intervalles 4 à 6 sont beaucoup plus près de l'extrémité de l'aile, de sorte que les points discaux 2 à 4 se trouvent sur une ligne droite, comme chez chilo; les points basaux et discaux de l'aile postérieure sont aussi très grands, et ceux des intervalles 1b à 5 forment une ligne presque droite, dirigée contre l'extrémité de l'aile; la description est muette au sujet de la bande marginale du dessous de l'aile postérieure, mais il semble que là aussi elle est sans taches. Collier et moitié apicale de l'abdomen rouges. Ile St.-Thomé.

Mise en Tables

Cinquième sous-groupe.

Sur le dessous de l'aile postérieure les points basaux noirs sont réunis et forment une tache basale noire, avec des taches claires (généralement blanches). Par ce caractère les espèces sont faciles à distinguer de toutes les autres, sauf de quelques espèces du septième sous-groupe, dont elles sont en effet extrêmement voisines par la femelle de chilo. Quand il ne manque pas, le point discal du 1b de l'aile antérieure toujours plus près de la bordure que celui du 2.

Aperçu des espèces

1. Les points discaux 4 à 6 de l'aile antérieure sont grands, réunis en une bande transversale, et se trouvent si près de l'extrémité de la cellule qu'aussi le point du 3 se trouve sur la même ligne transversale.

A. Aile antérieure d'un coloris clair en dessous à la base, avec quelques points (ou traits) foncés ou noirs. Aile postérieure avec des points discaux distincts.

a. Le dessus de l'aile antérieure avec des taches marginales claires, distinctement limitées, au moins sur 1b et 2, ou tout à fait brun noirâtre, sans taches claires, mais jamais avec fond blanc. Bande marginale de l'aile postérieure tachetée de jaune, ou unicolore.

A. zetes.

b. Le dessus de l'aile antérieure, entre l'angle postérieur en la nervure 4, n'a qu'une fine ligne marginale noire, ou rarement rembrunie, avec taches marginales jaunâtres, mais dans ce cas le fond est blanc. Bande marginale de l'aile postérieure ponctuée de blanc.

A. pseudolycia.

B. Le dessous de l'aile antérieure d'un noir profond à la base jusqu'à la nervure 2; la couleur noire dans la cellule est coupée en ligne droite du côté extérieur Aile postérieure sans points discaux, au moins en dessous.

1. Le dessus de l'aile antérieure n'ayant qu'une fine ligne marginale jusqu'à la nervure 4. Aile postérieure jamais blanche au milieu.

A. anemosa.

2. Aile postérieure blanche au milieu, ou le dessus de l'aile antérieure avec bande marginale foncée.

A. welwitschi.

2. Les points discaux 4 à 6 de l'aile antérieure se trouvent sur une ligne transversale, à peu près au milieu entre la cellule et l'extrémité de l'aile, et si loin derrière le point du 3 que les points discaux 2 à 4 se trouvent sur une ligne droite, presque parallèle au bord antérieur.

a. Aile antérieure longue et pointue avec bordure un peu échancrée; la bande marginale foncée est élargie vers l'extrémité de l'aile. L'aile postérieure n'est que très peu rembrunie en dessus à la base.

A. chilo.

b. Aile antérieure large et obtuse, avec bordure convexe et bande marginale noire, uniformément large de 4 mm. Aile postérieure noire en dessus à la base jusqu'à la nervure 2. Tous les points noir très grands.

A. oscari.

c. Aile antérieure sans bande marginale ni taches claires. Aile postérieure à peine noire en dessus à la base. Points discaux petits. Fond fauve.

A. zambezina.

(Voir p. 285)

A. zetes est une espèce assez fréquente, et répartie en Afrique depuis Sierra-Leone jusqu'au Natal et l'Abyssinie, formant plusieurs races et formes, qui surtout dans le NO. sont foncées, pour devenir ensuite de plus en plus claires vers le Sud et l'Est. Aile antérieure avec deux taches noires dans la cellule, une à l'extrémité de la cellule, de grands points discaux allongés sur 3 à 6 et 10, des points discaux libres arrondis sur 1b et 2, et avec de grandes taches marginales jaunes sur 1b à 6, au moins en dessous. Aile postérieure porte en outre des points basaux réunis, un point au milieu et des points discaux distincts, dont celui du 2 est tout près de la base de l'intervalle, et celui du 4 plus éloigné du côté marginal que les autres; la bande marginale noire largement ornée de taches claires sur les deux côtes, ou au moins en dessous. - **zetes** Linné. Aile antérieure noirâtre foncé en dessus, unicolore, ou un peu éclaircie derrière les points discaux 3 à 6; les points discaux peu distincts sur le fond foncé. Aile postérieure noire en dessus jusqu'à l'extrémité de la cellule, puis avec bande médiane rouge orange, large de 5 à 6 mm, dans laquelle seulement. les points discaux 3 à 5 sont libres; le dessous avec fond blanchâtre et des taches rougeâtres à l'aire basale et à la bande marginale. Sierra-Leone jusqu'à Cameroun; transitions vers menippe. - **menippe** Drury (54b). Aile antérieure en dessus avec des taches marginales fauves distinctes, et généralement aussi avec des taches fauves plus ou moins grandes sur 1b, 2 et dans la cellule, et avec petite bande subapicale blanchâtre sur 4 à 6; la bande transversale fauve du dessus de l'aile postérieure est large de 10 à 12 mm. La femelle est plus grande, avec fond gris noirâtre de l'aile antérieure et gris jaunâtre de l'aile postérieure. Toute l'Afrique occidentale jusqu'à l'Angola et l'Ouganda. - **jalema** Godart est une forme intermédiaire entre menippe et acara, chez qui les ailes antérieures sont noires en dessus à la base et presque jusqu'à la nervure 2, avec une bande transversale fauve, large d'environ 12 à 13 mm, qui s'étend depuis le bord intérieur jusqu'au bord antérieur de la cellule, couvrant la base des intervalles 2 et 3, et renfermant 4 taches noires (une dans la cellule, la tache médiane et les taches discales 1b et 2); bande subapicale courte et étroite comme chez menippe. Cameroun jusqu'à Rhodesia. - **acara** Hewitson (54 b, c) est la race qu'on rencontre dans l'Afrique méridionale et orientale, et ne diffère de jalema que par la couleur jaune rougeâtre du dessus, qui est encore plus étendue, et surtout par la grande bande subapicale jaune rougeâtre, large de 7 mm, que l'aile antérieure porte sur 4 à 6; le noir de l'extrémité de l'aile antérieure est large de 6 mm. Natal jusqu'à Rhodesia, Pays de Nyassa et Afrique orientale britannique - ab. **mhondana** Suffert. Les taches discales 4 à 6 de l'aile antérieure sont réunies à l'extrémité de la cellule avec la tache noire. Sous acara. - ab. **caffra** Felder (**tescea** Suffert). Diffère d'acara par l'éclaircissement blanchâtre du milieu du dessus de l'aile postérieure Natal: Transvaal. - f. **barberi** Trimen ne diffère d'acara que par la bande marginale à l'extrémité du dessus de l'aile antérieure, large seulement de 2 mm; la ligne submarginale noire et festonnée du dessus de l'aile antérieure est tantôt très fortement développée, tantôt absente, ab. **trimeni** Aurivillius Transvaal et Griqualand. - **sidamona** Rothschild. et Jordan ressemble à acara, et ne diffère que par les points basaux, qui sont libres dans la cellule et sur 1b de l'aile antérieure, et par les taches marginales du dessous de l'aile antérieure, qui toutes, sur 1b à 5, sont entièrement bordées de noir du côté intérieur Abyssinie. - La chenille de zetes est jaune orange avec une bande transversale rouge foncé au dos de chaque segment; tête d'un rouge brillant; épines noires; vit au Natal sur les Passiflores. Chrysalide blanc rougeâtre avec dessins noirs.

A. pseudolygia. L'aspect extérieur ne diffère pas de zetes par des caractères constants, mais selon Eltringham les valves latérales des mâles doivent être un peu différemment formées. Toutes les formes se laissent de préférence rattacher à la race *acara* et semblent être un développement extrême de celle-ci. Le fond clair du dessus des deux ailes est plus étendu, et les taches marginales du dessus de l'aile antérieure manquent totalement (c-à-d. qu'elles se confondent avec la couleur du fond), ou sont petites et placées dans une bande ombrée grisâtre, indistinctement limitée; en dessous, du côté intérieur, elles ne sont jamais limitées par une ligne de festons noirs, et manquent même souvent totalement; les points discaux des deux ailes, sont généralement plus petits que chez *acara*. **pseudolygia** Butler (60f). Fond des deux ailes blanchâtre; dessus de l'aile antérieure avec une bande ombrée gris noir à la bordure, large de 5 à 6 mm, indistinctement limitée à l'intérieur, et ne renfermant pas de petites taches marginales jaunâtres; dessous de l'aile antérieure avec une tache apicale noire, large de 3 mm et nettement limitée, se transformant à partir de la nervure 4 en une très fine ligne marginale Angola. - **astrigera** Butler (60 f). Le fond du dessus d'un rouge jaunâtre vif avec reflet rose; les deux ailes d'un noir profond en dessus à la base; aile antérieure avec tache apicale noire, large de 4 mm, formant en arrière une fine ligne marginale; taches marginales absentes. Mâle avec couleur de fond plus mate, plus jaunâtre. Rhodesia à l'Afrique orientale britannique - ab. femelle **emini** Weymer est plus grande et la base du dessus de l'aile antérieure est peu rembrunie ou pas du tout. Afrique orientale allemande. - f. **brunnea** Eltringham (60f) diffère seulement par le fond brun jaunâtre du dessus; les sexes se ressemblent. Angola; Rhodesia; Afrique orientale allemande.

A. anemosa Hewitson Dessus de la antérieure jaune d'ocre à jaune orange, d'un noir profond à la base jusqu'à la nervure 2, la couleur noire nettement délimitée; la tache apicale noire de la bordure nettement délimitée et large d'environ 4 mm; la ligne marginale fine; un petit point central; les points discaux 4 à 6 sont grands et réunis, 1b à 3 généralement petits ou absents, celui de 1b étant toujours un peu plus près de la bordure que celui du 2; dessus de l'aile postérieure largement bordé de noire à la base et à la bordure; une bande centrale jaune rougeâtre sans taches se trouve au milieu. Dessous de l'aile antérieure avec les mêmes couleurs et les mêmes dessins qu'en dessus; aile postérieure pointillée de blanc à la base et dans la bande marginale; bande centrale blanc rougeâtre du côté intérieur, avec de grandes taches rouges à l'extérieur, qui se touchent au bord intérieur. Pays des Damaras, Transvaal, Rhodesia, Afrique orientale portugaise, allemande et britannique. - **arcticincta** Butler (54 c). Bande marginale de l'aile postérieure plus étroite, 4 à 6 mm. Sous la forme principale. - ab. **interrupta** Thureau. Le fond jaune rougeâtre de l'aile antérieure pénètre sous forme d'une étroite tache conique dans l'aire basale noire de la cellule, formant ainsi une tache noire, large de 2 mm, et représentant une figure quadrangulaire allongée. Ouganda. - ab. **mosona** Suffert. Aile antérieure sans taches centrale et sans points discaux sur 1b, 2 et 3. - ab. **dubiosa** Suffert. Aile postérieure en dessus seulement avec de petits points discaux. Afrique orientale allemande et britannique. - ab. **ufipana** Strand ne diffère que par la tache centrale et les points discaux 1b et 2 de l'aile antérieure qui sont grands et bien développés. Afrique orientale allemande et Rhodesia. - Chez l'ab. **discoguttata** Strand les ailes antérieures portent, derrière la tache costale 2 à 3 petites taches foncées rondes dans les intervalles 2 à 3. - ab. **urungensis** Strand. Le dessus des deux ailes n'est que très peu noir à la base. La bande marginale du dessous de l'aile postérieure porte des taches blanches, qui sont entourées par les taches post discales rouges. Afrique orientale allemande.

A. welwitschi est si voisine d'*anemosa*, qu'elle ne me paraît pas être une espèce distincte. La seule différence est que les ailes postérieures portent une bande marginale foncée, allant de l'extrémité à l'angle postérieur, et rétrécie progressivement en arrière. Chez quelques formes cette bande est si étroite derrière la nervure 4, qu'elle est moins large que la ligne marginale d'*anemosa*. Ces formes se distinguent uniquement d'*anemosa* par le dessus des ailes postérieures qui est blanc au milieu. - **welwitschi** Rogenhöfer (54d; 60g). Mâle. Aile antérieure rouge orange, plus ou moins noire en dessus à la base, avec bande marginale noire, souvent dentée du côté intérieur, et large encore à la nervure 2 d'environ 2 mm. Aile postérieure avec bande médiane blanche et très large bande marginale noire, indistinctement limitée du côté intérieur. L'aile antérieure de la femelle porte une bande marginale plus étroite, et la fond est jaune d'ocre mat; bande médiane de l'aile postérieure jaunâtre, blanchâtre seulement au milieu, et bien plus large en dessus que chez le mâle. Angola. - **alboradiata** Aurivillius (54c). Aile antérieure jaune-orange clair en dessus, des rayons blanchâtres devant l'extrémité; bande marginale très étroite surtout à l'arrière; aile postérieure peu rembrunie en dessus à la base, et blanche dans la majeure partie du milieu. Zambesi; aux chutes de Victoria. - **lobemba** Eltringham (54c; comme *welwitschi*). Fond du dessus des deux ailes d'un rouge cerise vif., et largement, noir à la base; dessus de l'aile antérieure noir au bord antérieur jusqu'à la cellule, et avec large bande marginale noire; les points

discaux 3 à 6 forment une large bande transversale noire, réunie au bord antérieur; tache centrale et point discaux 2 sont grands. Le fond de la femelle jaune brunâtre. Rhodesia septentrionale. et Région Sud du Congo.

A. chilo Godman (55 a; et 54 c, comme barberi). Le point basal sur 1c, et les points discaux sur 2 à 4 de l'aile antérieure, forment une ligne presque parallèle au bord antérieur. Par ses caractères cette espèce, et l'espèce suivante, diffèrent de toutes les autres espèces de ce sous-groupe. Cette disposition des points est en général très rare chez les Acreés africaines, et ne se rencontre que chez niobe, hypoleuca, anacreon, mirifica, et approximativement aussi chez wigginsii, et neobule. Mâle: ailes rouge jaunâtre clair en dessus légèrement rose, et peu ou point rembrunies à la base; aile antérieure avec bande marginale de 3 à 6 mm, de largeur uniforme ou élargie à l'extrémité, et tachetée de jaune orange; un point basal sur 1b, 2 dans la cellule, un point central et de grands points discaux sur 1b à 6, dont celui de 1b est beaucoup plus près de la bordure que celui du 2; aile postérieure en dessus avec bande marginale de 3 mm, indistinctement tachetée, et avec des points discaux distincts, dont celui du 4 est plus près de la bordure que les autres, et celui du 2 près de la base de l'intervalle 2. Aile antérieure en dessous presque comme en dessus, mais avec bande subapicale blanchâtre entre les points discaux 4 à 6 et la bande marginale; aile postérieure jaune blanchâtre en dessous avec quelques taches rouges sur 1a à 1c et à la base du bord antérieur, puis avec de grandes taches marginales blanchâtres. Aile antérieure hyaline chez la femelle, avec d'assez petits points noirs et d'assez grandes taches marginales jaune-orange; aile postérieure comme chez le mâle, mais moins écaillée et plus claire; dans la bande marginale du dessus de grandes taches jaunes, souvent pointillées de noir. Kiliman'djaro; Afrique orientale britannique; Pays des Somalis et Abyssinie. - ab. femelle **crystallina** Smith (54a) est une forme extrême de la femelle, chez qui les deux ailes sont hyalines, et noir jaunâtre seulement à la base, et où tous les points noirs, comme aussi la bande marginale, manquent sur l'aile antérieure. Les rapports entre cette forme et chilo ne peuvent être démontrés, faute de dessins; ils n'ont pu l'être qu'en comparant plusieurs formes intermédiaires. Eltringham considère crystallina comme la femelle typique de chilo; mais comme Godman avait en même temps que le mâle décrit et figuré une autre femelle, qui était bien plus conforme au mâle, c'est cette forme qu'il faudrait considérer comme typique. Kiliman'djaro et Afrique orientale britannique.

A. oscari Rothschild (60d). Ailes rouge mat en dessus avec bande marginale noire de largeur uniforme, large de 5 mm sur l'aile antérieure, ou elle renferme de grandes taches marginales jaunâtres, et large de seulement 3 mm sur l'aile postérieure, avec des taches indistinctes; aile antérieure large et arrondie, un peu noire seulement en dessus à la base; dessus de l'aile postérieure d'un noir profond à la base jusqu'à la nervure 2, puis blanchâtre jusqu'à l'extrémité de la cellule; les taches noires des deux ailes sont très grandes, et disposées tout à fait comme chez chilo; le dessous des ailes à peu près comme le dessus, sauf que l'aile postérieure est largement blanchâtre au milieu. Le fond de la femelle est blanc brunâtre.

Sixième sous-groupe.

Ce sous-groupe a été établi pour les espèces chez qui la bande marginale de l'aile postérieure manque au moins en dessous, et n'est représentée que par une très fine ligne noire. Les taches marginales claires manquent également ou ne sont pas limitées de noir du côté intérieur, formant ainsi une bande claire. Par suite d'une réduction quelque chose de semblable peut se rencontrer chez quelques espèces, ou formes de saison, de sous-groupe précédent, et comme ces formes pourraient être cherchées ici nous les avons comprises dans l'Aperçu.

Aperçu des espèces.

I. Aile antérieure avec des points discaux libres.

A. Les points discaux 1b à 5 de l'aile postérieure forment une ligne transversale presque droite.

A. rahira et zija.
(voir p. 262, 266 et 267)

B. Les points discaux 1b à 5 de l'aile postérieure ne forment pas une ligne droite.

a. Les points discaux du 1b de l'aile antérieure se trouve juste derrière le point du 2; les points discaux 3 et 5 de l'aile postérieure sont plus près de la bordure que celui du 4.

1. Aile postérieure, des deux côtés, n'a qu'une fine ligne marginale noire. Dessus de l'aile antérieure entièrement, ou en majeure partie, noirâtre.

A. asboloplintha.

2. Dessus de l'aile postérieure avec bande marginale noire, large de 2 mm. Fond du dessus des ailes jaune-orange.

A. atergatis.
(voir p. 268)

b. Le point discal de 1b de l'aile antérieure est plus rapproché de la bordure que celui du 2.

1. Aile antérieure sans points submarginaux.

A. atolmis.
(voir p. 274)

2. Aile antérieure avec points submarginaux. sur 1b et 2.

A. rohlfsi.
(voir p. 277)

2. Aile antérieure tout à fait dépourvue de points noirs libres. Dessous de l'aile postérieure avec large bande rouge-brun à la bordure.

a. Dessus de l'aile postérieure avec de grandes taches marginales jaunes rougeâtres, bordées de noir. Les points discaux de l'aile postérieure sont tous plus près de la base que l'extrémité de la cellule.

A. amicitiae.
(voir p. 259)

b. Dessus de l'aile postérieure avec étroite bande marginale noire, non tachetée, et noir à la base jusqu'à l'extrémité de la cellule. Aile antérieure jaune rougeâtre jusqu'à l'extrémité de la cellule, sans taches, puis d'un noir de fumée translucide, avec des taches subapicale blanchâtres, indistinctement limitées, dans 4 à 6.

A. baxteri.

A. asboloplintha Karsch (54a). Aile antérieure d'un noir de fumée foncé uniforme en dessus, avec des points discaux indistincts; le bord postérieur parfois écaillé de jaune rougeâtre au milieu de 1a; brun jaunâtre clair en dessous, avec points discaux distincts, franges noires et fine ligne marginale. Aile postérieure jaune-orange clair en dessus, noire à la base jusqu'à la nervure 2, et avec des points discaux noirs libres et des franges noires; rouge en dessous à la base et au bord intérieur, puis jaunâtre clair, avec une bande transversale jaune-orange clair derrière les points discaux, large de 4 mm, n'atteignant pas la bordure, ce qui produit une bande marginale jaunâtre clair. Chez la femelle les ailes postérieures sont souvent jaune brun en dessus au lieu de jaune orange. Rouwenzori, Ouganda et Afrique orientale britannique - **rubescens** Eltringham diffère par les ailes postérieures, qui sont rose en dessus, et par les ailes antérieures, qui ont une tache au bord postérieur de la même couleur qui couvre la base de l'intervalle 2, et aussi une partie de la cellule. Les parties correspondantes chez la femelle sont blanches. Afrique orientale britannique. Cette curieuse espèce serait peut-être mieux à sa place dans le deuxième sous-groupe.

A. baxteri E. Sharpe (54a). Aile antérieure dépourvue de points noirs, rouge jaunâtre à rougeâtre dans la partie basale jusqu'à l'extrémité de la cellule et au milieu de l'intervalle 2; noirâtre dans la partie apicale, avec 3 taches blanchâtres translucides sur 4 à 6. Tous les points discaux de l'aile postérieure sont présents, se touchent presque, et forment un arc, qui atteint l'extrémité de la cellule; aile postérieure noire en dessus jusqu'aux points discaux. Moitié marginale rouge jaunâtre, avec étroite bande marginale noire non tachetée; couleur de café en dessous dans la partie basale jusqu'aux points discaux, avec des points noirs distincts, puis blanc rougeâtre, avec bande marginale couleur de rouille à la bordure, large de 3 mm, et franges noires. Eltringham place *baxteri* au premier groupe qui se distingue par des traits noirs sur les plis internervuraux du dessous de l'aile postérieure; ces traits manquent cependant tout à fait sur la figure de l'exemplaire typique, comme aussi sur les exemplaires,

que j'ai sous les yeux. baxteri, par le coloris et le dessins, se rapproche tant de *A. insignis* du sous-groupe suivant, que je crois pouvoir affirmer que les deux espèces sont très voisines. La seule circonstance, que la bande marginale noire du dessous de l'aile postérieure manque totalement chez baxteri, tandis qu'elle est distincte, quoique étroite, chez *insignis*, de l'aile postérieure a suffi, pour placer baxteri ici, et non dans le septième sous-groupe. Pays de Nyassa, Afrique orientale allemande et britannique - ab. **fulleborni** Thureau a des taches subapicales claires plus grandes sur l'aile antérieure, et une bande marginale, large de 2 mm, sur le dessus de l'aile postérieure Pays de Nyassa. - Chez l'ab. **subsquamia** Thureau les ailes sont plus densément garnies d'écailles, et la couleur rouge du dessus de l'aile postérieure atteint presque la base des intervalles 4 à 6. Usambara.

Septième sous-groupe.

Aile antérieure avec l'aire apicale, ou au moins l'aire subapicale, hyaline; rarement tout à fait hyaline, ou avec aire basale hyaline, et légèrement écaillée en dehors, ou bien tout à fait couleur noir de fumée, sans autre dessin qu'une tache au milieu. Aile postérieure avec des taches noires aux extrémités des nervures, ou avec bande marginale foncée. Quelques espèces, qui évidemment appartiennent à d'autres sous-groupe, pourraient bien être cherchées ici; nous les avons donc comprises dans l'aperçu des espèces.

Aperçu des espèces.

I. Dessus de l'aile postérieure avec bande marginale foncée, continue, uniforme. et avec des taches claires.

A. Abdomen long, bien plus long que l'aile postérieure coloré de blanc dans la moitié apicale.

*A. braesia.
(voir p. 271)*

B. Abdomen pas plus long, ou seulement un peu plus long que l'aile postérieure; la moitié apicale n'est pas blanche.

a. Aile postérieure sans points submarginaux noirs.

** Aile antérieure hyaline dans la partie basale. Aile postérieure uniforme. noir en dessus, ou avec une aire allongée couleur de sang.*

*A. cinerea.
(voir p. 256)*

*** Aile antérieure ornée d'écailles rouges, jaunes ou noires dans la moitié basale, ou au moins tout près de la base.*

§. Sur les deux côtés de l'aile postérieure une étroite bande marginale noire, nettement limitée et sans taches.

*A. insignis.
(voir aussi *A. kakana* p. 287)*

§§. Au moins la bande marginale du dessous de l'aile postérieure porte des taches claires.

o. Les points discaux de l'aile postérieure linéaires, et réunis en une bande transversale très irrégulière. Sur l'aile antérieure également une bande transversale noirâtre courbée à travers le milieu, depuis le milieu du bord antérieur jusqu'au bord postérieur, près de l'angle postérieur.

A. satis.

oo. Les points discaux de l'aile postérieure libres et arrondis.

+ Les points basaux du dessous de l'aile postérieure sont réunis sur les intervalles 1a à 1c, et dans la cellule, renfermant 2 à 4 taches claires. A

l'extrémité de la cellule de l'aile antérieure une tache ou un trait transversal noir.

1. *Aile antérieure d'un noir de fumée uniforme. translucide, sans taches ni points discaux.*

A. camaena.

2. *Aile antérieure généralement jaune rougeâtre dans la partie basale, et hyaline dans la partie apicale; rarement couleur de fumée, mais alors avec aire subapicale hyaline et taches marginales claires, ou parfois complètement garnie d'écailles jaune rougeâtre.*

a. *Aile antérieure avec des points discaux sur 4 à 6. Taches marginales de l'aile postérieure arrondies.*

a'. *Aile antérieure au moins avec aire subapicale hyaline.*

A. neobule.

b'. *Aile antérieure entièrement garnie d'écailles jaune rougeâtre.*

A. zambesina.

b. *Aile antérieure sans points discaux, au moins sur 4 à 6. Tache marginale de l'aile postérieure petite et transversale.*

A. horta.

++ *Points basaux du dessous de l'aile postérieure tout à fait libres.*

- *Aile antérieure avec trait transversal à l'extrémité de la cellule.*

A. arabica.

- *Aile antérieure sans trait transversal à l'extrémité de la cellule.*

√ *Aile postérieure écaillée ou peu hyaline.*

1. *Aile postérieure avec large bande marginale noire en dessus, nettement limitée, et renfermant de grandes taches orbiculaires de la couleur rouge jaunâtre du fond.*

A. admatha.

2. *Bande marginale du dessus de l'aile postérieure indistinctement limitée.*

a) *Aile postérieure avec bande submarginale rouge en dessous et taches marginales blanchâtres.*

A. lia.

b) *Aile postérieure sans taches submarginale rouges en dessous. Bande marginale en dessus et en dessous avec taches marginales jaunâtres indistinctes.*

A. obeira.

√√ *Aile postérieure hyaline à la base et à la bordure. Aile antérieure presque entièrement hyaline.*

A. crystallina.

(Voir p. 282).

b. *Aile postérieure avec grands points submarginaux noirs, arrondis, qui à l'intérieur limitent les taches marginales rouges ou jaunâtres.*

*. *Aile antérieure garnie d'écailles rougeâtres au moins jusqu'à l'extrémité de la cellule.*
A. machequena.

***. Aile antérieure garnie seulement d'écailles rouges ou jaunâtres jusqu'à la nervure 2.*
A. ranavalona.

2. *A la bordure de l'aile postérieure seulement des taches noires aux extrémité des nervures Les points discaux 2 à 4 de l'aile antérieure forment une ligne droite.*

a. *Grande espèce (62 à 75 mm). Aile postérieure ornée de points discaux et submarginiaux. Le point discal sur 1b de l'aile antérieure est plus près de la bordure que celui du 2.*
A. horta.

b. *Petite espèce; aile postérieure sans points submarginiaux. Le point discal sur 1b de l'aile antérieure se trouve juste derrière celui du 2.*
A. mahela.

A. insignis Distant (53 e). Aile postérieure écaillée de jaune rougeâtre en dessus jusqu'à l'extrémité de la cellule et l'angle postérieur; la partie apicale gris noirâtre transparent, avec un trait transversal noir à l'extrémité de la cellule comme seul dessin. Aile postérieure jaune rougeâtre, avec étroite bande marginale noire sans taches, large de 1 mm, souvent colorée de gris en dessous à la bordure; puis avec de grandes taches noires réunis à la base et de grands points discaux sur 1b à 2, dont celui du 2 couvre la base de l'intervalle, ainsi qu'avec un épais trait transversal noir à l'extrémité de la cellule; les points discaux, des intervalles 3 à 7 manquent totalement; en dessus comme en dessous l'aile postérieure est d'un blanc rougeâtre beaucoup plus clair, avec une bande rouge du côté intérieur de la bande marginale noire. La couleur du fond est souvent gris jaunâtre chez la femelle. Pays de Nyassa; Afrique orientale allemande et britannique; Ouganda. - f. **siginna** Suffert (54a) se distingue par les taches noires, qui dans l'aire basale de l'aile postérieure sont réunies en une grande macule d'un noir profond, couvrant aussi la base des intervalles 3 à 6. Afrique orientale allemande et britannique, surtout dans les contrées plus élevées.

A. satts Ward (54a). Le fond du dessus de l'aile du mâle est jaune rougeâtre clair ou jaune brunâtre; il est blanc chez la femelle et très faiblement écaillé. Aile antérieure étroitement noire au bord antérieur largement hyaline à la bordure, avec quelques écailles noires; la base des intervalles 4 à 6 est largement jaune (mâle) ou colorée de blanc et limitée du côté extérieur par les points discaux (parfois indistincts) de ces intervalles; la tache centrale à l'extrémité de la cellule et très épaisse, et forme avec les points discaux linéaires des intervalles 3 à 1b une bande transversale courbée; un trait transversal noir derrière le milieu de la cellule, souvent réuni à la tache centrale. Sur les intervalles 1b à 7 des ailes postérieures d'épais points discaux linéaires, qui, avec les points basaux extérieur des intervalles 1a à 1c et les taches centrales, forment une bande transversale irrégulière, renfermant des taches claires sur les intervalles 1a à 2 et 4 à 6; la bande marginale est large, avec de grandes taches marginales jaunâtres ou blanches. Rhodesia; Pays des Zoulous; Afrique orientale allemande et britannique. Cette curieuse espèce rappelle par le dessin *A. rabbaiae* et *zonata*, avec lesquelles Eltringham la réunit dans un groupe.

A. camaena Drury (53 f). Aile antérieure uniformément noir de fumée, avec une tache centrale noire pour tout dessins. Aile postérieure noir de fumée jusqu'au delà du milieu, avec de grand points basaux et discaux libres, et jaunâtres devant la bande marginale; bande marginale échancrée aux nervures, et d'un noir profond avec des points blancs. Sierra Leone à Nigeria et Fernando-Po.

A. neobule Doubleday et Hewitson (53 f). Aile antérieure garnie faiblement en dessus d'écailles jaune-orange ou jaune d'ocre, jusqu'aux points discaux sur 4 à 6, et souvent aussi à la bordure sur les intervalles 5 à 8; est autrement hyaline dans la partie apicale; une tache derrière le milieu de la cellule, un trait transversal à l'extrémité de la cellule et des points discaux sont souvent distincts, mais les points discaux 2 et 3 manquent cependant souvent. Aile postérieure jaune-orange sur les deux côtés avec des points discaux distaux, dont celui du 4 est plus près de la bordure que les autres; bande marginale large de 1 à 1,5 mm avec des taches marginales claires arrondies. Toute l'Afrique méridionale et orientale jusqu'à l'Angola, Rhodesia, Soudan et Abyssinie. - **socotrana** Rebel diffère par l'extrémité des ailes antérieures, qui sont écaillées de noir, et par des points basaux et discaux noirs plus grands. Ile Socotra; une variation aussi dans Rhodesia. - **seis** Feisthamel a des écailles jaunes sur les ailes antérieures dans

les intervalles 1a à 2 jusqu'à la bordure, et des taches marginales jaunes distinctes sur les intervalles 3 à 8; sur les intervalles 3 à 6 se trouve donc seulement une bande subapicale hyaline; chez la femelle surtout les ailes antérieures ont parfois des écailles gris noirâtre ou brun foncé, au lieu de jaunes. Sénégal jusqu'au Nigeria, surtout dans l'intérieur du pays.

A. zambesina Aurivillius ressemble beaucoup à *A. neobule*, mais les ailes antérieures sont totalement écaillées de jaune rougeâtre sans aire subapicale hyaline, mais avec une bande marginale étroite (1 mm), formant un triangle aux extrémités des nervures; les points discaux des deux ailes comme chez *neobule*; sur l'aile postérieure, en dessous, les points basaux blancs sont plus petits et presque de même grandeur. Afrique orientale portugaise; Zumbo sur le Zambèse. Peut-être seulement une forme extrémité de *neobule*.

A. arabica Rebel. Le dessus est identique à la race *seis* de *neobule*, mais diffère de toutes les autres formes de *neobule* par les points basaux du dessous de l'aile postérieure; qui sont plus petits et tout à fait isolés; taches marginales de l'aile postérieure petites et allongées presque comme chez *horta*. Arabie du Sud.

A. horta Linné (53e, f) est une des *Acrées* les plus anciennement connues, et la plus commune dans la colonie du Cap. Le mâle ressemble au mâle de *neobule*, mais diffère par l'absence des points noirs sur l'aile antérieure; ou par la présence d'un seul point dans la cellule et un sur 1b; les taches marginales de l'aile postérieure sont également petites, allongées, et incomplètement limitées par la couleur du fond, et le dessous de l'aile postérieure est rouge au bord intérieur et à la bande marginale. Les ailes antérieures de la femelle sont presque entièrement hyalines, et le dessus des ailes postérieures jaune clair à jaune grisâtre; le dessous est blanchâtre avec des taches marginales plus grandes et limitées par des arcs distincts. Chenille jaune brunâtre avec des lignes transversales noires, ligne latérale jaune et ligne dorsale jaune; tête et épines noires; vit sur *Kigellaria africana* et diverses passiflores. Colonie du Cap, Natal, Pays des Zoulous, Transvaal et Pondoland. - ab. femelle **conjuncta** Blachier, se distingue par la transformation des points discaux de l'aile postérieure en de longues et larges raies noires.

A. admatha Hewitson (53e). Aile antérieure rose ou rouge brique jusqu'à la nervure 2 ou 3, puis couleur de fumée; les points discaux 1b à 5, et un point dans la cellule sont généralement plus ou moins distincts, quoique jamais fortement marqués; couleur du fond de l'aile postérieure rouge en dessus, les points basaux et discaux fortement marqués, la bande marginale large et noire avec de grandes taches marginales rouges; le dessin en dessous comme en dessus, mais le fond est plus clair, plus blanc rougeâtre. Chez la femelle les parties rouges du mâle sont gris sale jaunâtre ou gris brun. Sierra Leone jusqu'au Natal, et Afrique orientale britannique. - ab. **leucographa** Ribbe (53 e) ne diffère que par la teinte blanche des intervalles 1a à 2 de l'aile postérieure, entre les points discaux et la bande marginale. Sierra Leone à l'Abyssinie et Afrique orientale britannique.

A. lia Mabille (53e) ressemble beaucoup en dessus à l'espèce précédente, mais est plus petite avec étroite bande marginale (1 mm), non tachetée, ou avec des taches indistinctes sur l'aile postérieure, et des points discaux plus rapprochés de la cellule. En dessous les ailes postérieures ont des taches marginales blanches et des taches tout à fait rouges, tant du côté intérieur de la bande marginale, qu'entre les points basaux et discaux. Madagascar.

A. obeira Hewitson (53d) diffère de *lia* par la bande marginale plus large de l'aile postérieure, mais non nettement limitée, et ornée de taches marginales rouge ou jaunâtres; elle n'est pas bordée en dessous de taches rouge du côté intérieur; aile antérieure du mâle jaune rougeâtre à la base jusqu'à la nervure 2 ou 3, et presque tout à fait hyaline chez la femelle; aile postérieure jaune rougeâtre (mâle) ou jaune blanchâtre (femelle) à la base et jusqu'aux points discaux, puis hyaline jusqu'à la bande marginale, ou écaillée seulement sur les intervalles 1c à 2, 6 et 7; les points discaux 2 à 7 de l'aile postérieure sont généralement grands et confluent. Madagascar. - **burni** Butler ne diffère que par l'aile antérieure du mâle, qui est écaillée jusqu'à l'extrémité de la cellule, et par l'aile postérieure, qui a des écailles jaune d'ocre clair jusqu'à la bande marginale. Natal.

A. ranavalona Boisduval (53c, d). Aile antérieure d'un rouge vif (mâle) à la base jusqu'à la nervure 2, ou presque entièrement hyaline (femelle); aile postérieure avec bande marginale grise, tachetée de rouge et souvent translucide; les taches marginales sont limitées du côté intérieur par des points submarginaux noirs, nettement limités; points basaux et discaux distincts; fond du dessous blanc, du

dessus rouge vif (mâle) ou blanc blanchâtre (femelle). Madagascar et les Comores. - ab. femelle **manandaza** Ward (53d). Le fond de l'aile postérieure plus ou moins rougeâtre. Madagascar. - ab. **maransetra** Ward. Les points discaux de l'aile postérieure forment une bande transversale. Madagascar.

A. machequena Smith (53d) ne diffère de ranavalona que par les ailes antérieures, écaillées au moins chez le mâle de jaune rougeâtre jusqu'à l'extrémité de la cellule, et par les ailes postérieures du mâle, qui en dessus ont des écailles jaunâtres au lieu de rouges. Delagoa-Bay, Pays de Nyassa et Rhodesia.

A. mahela Boisduval. (53c). Peu d'écailles sur les deux ailes, dont le fond est jaune d'ocre clair; aile antérieure hyaline dans la partie marginale jusqu'aux points discaux, et avec des points discaux distincts sur 1b à 6, un trait transversal à l'extrémité de la cellule et un point dans la cellule. Aile postérieure avec des points basaux et discaux libres, et de petites taches noires à la bordure aux extrémité des nervures; dessins et coloris sont les mêmes en dessus qu'en dessous. Les sexes se ressemblent tout à fait. Madagascar.

A. hova Boisduval. (53c), une grande et belle espèce, qui se distingue par la présence sur les ailes postérieures d'une rangée complète de points submarginaux et de taches marginales très petites, et même indistinctes aux extrémité des nervures; les points basaux se trouvent tout près de la base, et sont largement séparés des points discaux; aile antérieure en général avec de grands points discaux distincts sur (1a) 1b à 6, un point basaux sur 1b, un point dans la cellule et une tache transversale à l'extrémité de la cellule. Aile antérieure rouge brique en dessus, au moins jusqu'aux points discaux, puis hyaline ou parfois tout à fait hyaline chez la femelle; aile postérieure rouge en dessus, jaunâtre au bord intérieur, ou parfois blanc jaunâtre chez la femelle. Madagascar.

Huitième sous-groupe.

Les ailes postérieures des espèces de ce sous-groupe portent une bande marginale non tachetée, hyaline, ou bien faiblement écaillée et translucide. Cette disposition ne se rencontre que chez quelques espèces du premier groupe (p. ex. orestia et quirinalis). Chez celles-là on trouve cependant des traits foncés sur les plis internervuraux, qui manquent ici. Aile antérieure hyalines, au moins dans la partie marginale.

Aperçu des espèces.

1. Aile postérieure avec 1 à 2 points noirs dans la cellule.

A. La bande marginale hyaline ou transparente de l'aile postérieure est étroite ou peu large, généralement très rétrécie vers l'angle anal, et souvent nettement limitée du côté intérieur.

a. Aile antérieure avec un point noir ou une tache dans la cellule, et souvent aussi avec des points discaux sur 1b et 2. Aile postérieure avec des points libres basaux et discaux distincts. Aile antérieure jaune rougeâtre à la base jusqu'à l'extrémité presque de la cellule.

1. Les nervures 6 et 7 de l'aile postérieure tigées.

A. iturina.

2. Les nervures 6 et 7 de l'aile postérieure non tigées.

a) La couleur jaune rougeâtre à la base de l'aile antérieure est limitée du côté extérieur d'une bande transversale gris noirâtre courbée; bande marginale de l'aile postérieure foncée, nettement limitée et très étroite (environ 1 mm).

A. cerita.

b) La couleur jaune rougeâtre de l'aile antérieure n'a pas de bordure foncée du côté extérieur; bande marginale de l'aile postérieure indistinctement limitée, élargie à l'avant et large d'environ 3 à 4 mm sur l'intervalle 6.

A. cerasa.

b. Aile antérieure tout à fait dépourvue de points ou de taches noires. Bande marginale de l'aile postérieure nettement limitée.

1. Aile postérieure dépourvue de points noirs, sauf 1 à 2 dans la cellule.

A. unimaculata.

2. Aile postérieure avec des points basaux et discaux bien développés.

a) Bande marginale de l'aile postérieure large et hyaline. Aile postérieure avec de petits points discaux libres et des points submarginiaux au moins sur 1b, 1c et 2.

A. quirina.

b) Bande marginale de l'aile postérieure plus étroite et foncée, noirâtre. Points discaux de l'aile postérieure grands et réunis en une bande transversale.

A. kakana.

B. La bande marginale de l'aile postérieure est très large, occupant depuis un tiers jusqu'à la moitié des ailes et indistinctement limitée du côté intérieur.

a. Les deux ailes sont presque hyalines, sans points noirs ou d'autres dessins, sauf un point dans la cellule de l'aile postérieure.

A. humilis.

(voir page 256).

b. Partie basale de l'aile postérieure écaillée; aile postérieure avec des points basaux et discaux distincts.

1. La base jusqu'à la nervure 2 de l'aile antérieure, et jusqu'à l'extrémité au moins de la cellule de l'aile postérieure sont écaillées de jaune blanchâtre (mâle) ou de jaune rougeâtre. Aile antérieure avec un point noir dans la cellule et avec 1 à 2 points sur 1b; aile postérieure avec des points submarginiaux sur 1c et 2.

A. kraka.

2. Aile antérieure couleur de fumée jusqu'à la base, transparente sans dessins, ou avec tache transversale seulement à l'extrémité de la cellule. Aile postérieure blanchâtre ou jaune blanchâtre jusqu'au delà du milieu, rarement brun jaunâtre, sans points submarginiaux.

A. eugenia.

2. Cellule de l'aile postérieure sans points noirs, ou noire seulement au fond de l'angle basal. Derrière le milieu de l'aile postérieure une rangée en arc de 5 grandes taches d'un noir profond sur 2, 3, 5, 6 et 7.

A. Aile postérieure avec une grande tache noire sur l'intervalle 7, juste devant la tache du 6, mais sans d'autres taches sur 7. Aire basale de l'aile jaune d'ocre à jaune brunâtre chez le mâle, blanchâtre chez la femelle.

A. igati.

B. Aile postérieure avec une grande tache noire sur l'intervalle 7, étant beaucoup plus près de la base que la tache du 6; souvent aussi avec une petite tache juste devant la tache du 6. Aire apicale de l'aile rouge brique à rose chez le mâle, blanche, rougeâtre ou brunâtre chez la femelle.

A. dammii.

A. kakana Eltringham (60e) m'est inconnue, mais Eltringham la cite d'abord comme une variété (race) d'*iturina*, et puis comme une espèce particulière. D'après la figure et la description cette dernière opinion me semble être la bonne. Aile antérieure étroitement. noire à la base et au bord antérieur, et noirâtre translucide dans la moitié apicale; la surface restante, jusqu'à l'extrémité de la cellule, est rouge orange sans points ni taches. Aile postérieure rouge orange en dessus, avec une bande marginale

noirâtre, large d'environ 2 mm, et finissant en pointe vers l'angle anal; des points basaux presque réunis à la base et, partant de ceux-ci, de gros points discaux, largement séparés et réunis en une bande transversale médiane presque droite, dont ceux des intervalles 2 à 4 sont triangulaires et remplissent tout à fait la base de leurs intervalles; par suite la tache du 3 se trouve beaucoup plus près de la bordure que les autres, qui se touchent presque à l'extrémité de la cellule. Le dessous comme le dessus, mais bien plus pâle, surtout sur les ailes postérieures. Abyssinie.

A. iturina Smith. Aile antérieure hyaline, rembrunie au bord antérieur et à la bordure, rouge à jaune rougeâtre à la base jusqu'à la nervure 3; cette teinte n'atteint pas l'extrémité de la cellule et renferme une tache foncée dans la cellule et parfois aussi un point discal sur l'intervalle 2. Aile postérieure jaune rougeâtre avec bande marginale, grise, large de 2 à 3 mm, et des points basaux et discaux libres, qui cependant sont disposés à peu près comme chez kakana. Cameroun, Région du Congo et Ouganda. Cette espèce diffère des suivantes par les nervures 6 et 7 tigrées de l'aile postérieure.

A. cerita E. Sharpe (60e). On ne connaît encore qu'un seul exemplaire de cette espèce; elle est très voisine de *cerasa*; à ce qui a été dit déjà dans l'aperçu il n'y a qu'à ajouter que les points discaux de l'aile postérieure sont petits et manquent totalement sur les intervalles 4 à 6. Ouganda.

A. cerasa Hewitson (53b). La couverture d'écailles jaune rougeâtre de l'aile antérieure atteint l'extrémité de la cellule, ou elle est limitée par un trait transversal et renferme un point noir dans la cellule, comme aussi, chez la femelle surtout, des points discaux sur 1b et 2. L'aile postérieure est jaune rougeâtre en dessus, avec bande marginale transparente et fortement rétrécie sur les intervalles 1c et 2, avec des points discaux complètement développés, et en général, chez la femelle surtout, avec des points submarginaux au moins sur 1c et 2. La couleur jaune rougeâtre est d'un rouge plus clair jusqu'à jaune clair chez la femelle. Dessus de la chenille rougeâtre avec ligne dorsale verdâtre, et des points blancs à la ligne dorsale et au bord latéral du coloris rouge; les deux côtés vert d'olive et vert clair en dessous; tête noire; épines dorsales gris foncé, allongées aux articles 3 à 6; les autres épines jaunâtres jusqu'à blanc verdâtre. Chrysalide jaune-orange clair avec des points et des lignes noirs. Natal jusqu'à l'Afrique orientale britannique.

A. unimaculata Smith diffère de toutes les autres espèces par l'absence des points noirs sur les deux ailes, sauf 1 à 2 dans la cellule du dessous de l'aile postérieure. Aile antérieure écaillée de jaune-orange jusqu'à la nervure 2 ou 3, aile postérieure jusqu'à la bande marginale; extrémité de la cellule de l'aile antérieure hyaline. Afrique orientale britannique.

A. quirina F. (53b). Aile antérieure hyaline sans dessins, et écaillée de jaune rougeâtre, ou de rouge seulement, sur 1a et à la base de 1b. Aile postérieure rose à jaune-orange avec des points basaux et discaux libres, et souvent avec des points submarginaux au bord de la teinte jaune rougeâtre; bande marginale large et hyaline. La teinte jaune rougeâtre est généralement remplacée chez la femelle par du gris verdâtre sale. Sierra Leone jusqu'à l'Afrique orientale britannique - *rosa* Eltringham ne diffère que par le dessus de l'aile antérieure, qui est écaillée de rouge ou de jaune rougeâtre dans la partie basale jusqu'à l'extrémité de la cellule, et presque jusqu'à l'angle anal. Afrique orientale britannique.

A. eugenia Karsch (53b). Aile antérieure hyaline ou un peu nuagée, et tout à fait sans dessins. Aile postérieure blanchâtre en dessus jusqu'aux points discaux, et faiblement jaunâtre avec des points basaux et discaux, mais sans points submarginaux; bande marginale un peu nuagée et large d'au moins 6 mm. Pays de Togo et Angola. - *ochreata* Grünberg. Ailes plus foncées et plus densément écaillées. Aile antérieure avec tache transversale distincte à l'extrémité de la cellule; aile postérieure écaillée sur les deux côtés de brun jaunâtre depuis la base jusqu'au delà du milieu. Guinée espagnole.

A. kraka Aurivillius (53b). Aile antérieure jaune blanchâtre (mâle) jusqu'à la nervure 2 et aile postérieure jusqu'aux points discaux, ou bien jaune brunâtre (femelle) (et non gris noirâtre comme sur la figure); le reste est hyalin; l'aile antérieure a généralement un point noir dans la cellule et des points discaux sur 1b et 2; l'aile postérieure porte souvent aussi des points submarginaux sur 1c et 2, en dehors des points basaux et discaux; bande marginale hyaline, large de 9 à 11 mm. Cameroun, Fernando-Po et Région du Congo (forêt vierge près de Mawambi).

A. dammii Vollenhoven (53 b). Aile antérieure écaillée de rouge (mâle) ou de blanc (femelle) jusqu'à l'extrémité de la cellule, et sur l'aile postérieure à peine au delà des taches noires; la bande marginale

hyaline de l'aile postérieure devient en conséquence large et atteint la tache noire sur 3; la grande tache noire du 7 est bien plus rapprochée de la base que celle du 6. Madagascar. - **cuva** Grose-Smith (57 a) diffère par la couche d'écaillés rouge (mâle) ou jaune sale (femelle) des deux ailes, qui s'étend beaucoup plus du côté marginal; la bande marginale hyaline de l'aile postérieure se trouve ainsi réduite à 2 mm de largeur; aile postérieure en général avec 6 à 8 taches discales, rarement avec seulement 5, ab. **nidama** Suffert. Afrique orientale allemande et britannique.

A. igati Boisduval. (53 a) ressemble beaucoup à l'espèce précédente et n'en diffère que par les distinctions indiquées dans l'aperçu. Madagascar.

Troisième groupe.

Ce groupe ne comprend que deux espèces éthiopiennes, qui diffèrent de toutes les autres Acrées par l'absence de dessin dans la moitié basale de l'aile postérieure, et de points basaux. Dans le deuxième groupe ce sont A. humilis et unimaculata qui se rapprochent le plus de cette disposition, car elles n'ont souvent qu'un seul point basal dans la cellule.

A. rabbaiae Ward (53a). Aile antérieure hyaline avec un point basal noir sur 1b, et avec des points discaux sur (1a) 1b à 6, 10 et 11, qui ensemble avec une tache à l'extrémité de la cellule forment une bande transversale noire; les nervures à la bordure sont noires, limitant de grandes mais indistinctes taches marginales jaunâtre clair sur les intervalles 4 à 7. Aile postérieure avec une mince couche d'écaillés blanchâtres et une bande marginale noire tachetée de jaune clair et large de 2 à 3 mm; aucun autre dessin. Delagoa-Bay jusqu'à l'Afrique orientale allemande et Rhodésie. - **mombasae** Grose-Smith ne diffère que par l'aile postérieure, et en partie aussi l'aile antérieure, qui sont écaillées d'un jaune brunâtre très clair au lieu de blanc, et par les points discaux de l'aile antérieure, qui sont plus petits et souvent indistincts. Afrique orientale allemande et britannique.

A. zonata Hewitson (53a). Ailes jaune brunâtre avec nervures noires et taches triangulaires noires aux extrémités des nervures; aile antérieure avec bord antérieur noire, une grande tache noire dans la cellule, une bande transversale discale et une autre submarginale courbées, qui se réunissent au bord postérieur près de l'angle postérieur; ces bandes transversales sont continuées sur l'aile postérieure par une seule bande transversale, qui passe un peu derrière le milieu. Une espèce rare, rencontrée jusqu'à présent seulement dans l'Afrique orientale allemande et britannique.

3e Genre: **Pardopsis** Trimen

Les importantes particularités de ce genre furent laissées complètement inaperçues par les auteurs anciens jusqu'à Schatz. L'éminent lépidoptérologue anglais R. Trimen a le premier le mérite d'avoir nettement démontré les différences entre *Acraea* et *Pardopsis*. La différence la plus importante d'*Acraea* réside dans la nervure 6 de l'aile antérieure, qui est séparée de la tige des nervures 7 à 10 par une très longue et très oblique nervure discocellulaire supérieure, naissant du même point que la nervure 5. Une telle formation de la cellule centrale ne se trouve chez aucun autre genre des Nymphalides ou des Acrées, tout en rappelant beaucoup la cellule centrale du genre *Pentila* des Lycénides, en même temps que quelques espèces ressemblant curieusement à *Pardopsis* par leur coloris et leur dessin. Une véritable parenté entre les deux genres ne semble guère imaginable, ce qui fait qu'on a pensé que les ressemblances pourraient bien être de l'imitation. Pourquoi cependant l'espèce limitée dans la formation de la cellule centrale, serait plus ressemblance à l'espèce imitante qu'aux espèces les plus voisines, est un problème, qu'il est impossible de résoudre à l'état actuel de nos connaissances. Eltringham semble incliner vers l'éloignement du genre *Pardopsis* des Acrées, et voudrait créer pour elle une famille ou sous-famille particulière des Nymphalides. Tant que les premiers états ne sont pas connus je crois qu'il est préférable de placer le genre *Pardopsis* parmi les Acrées, avec lesquelles il s'accorde par la cellule centrale entièrement fermée, par la position de la nervure 10 de l'aile antérieure, et par la formation des pattes antérieures et de l'abdomen.

P. punctatissima Boisduval (53a). Les deux ailes sont jaune d'ocre ou jaune brun, avec des points arrondis basaux centraux, discaux, submarginaux et marginaux noirs, complètement développés (voir p. 246), et avec une ligne marginale noire, qui à l'extrémité de l'aile antérieure, se développe en une tache apicale. Le Cap jusqu'au Pays des Comalis, Ouganda et Abyssinie; Madagascar.